

Michel Pinçon
Monique Pinçon-Charlot

Sociologie de la bourgeoisie

TROISIÈME ÉDITION



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

DES MÊMES AUTEURS

- *Dans les beaux quartiers*, Seuil, « L'épreuve des faits », Paris, 1989, 255 p. (réédition 2001).
- *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, « Documents », Paris, 1992, 335 p.
- *La Chasse à courre, ses rites et ses enjeux*, Payot, « Documents », Paris, 1993, 310 p. (rééditions « Petite bibliothèque Payot », 1996 et 2003).
- *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Payot, « Documents », Paris, 1996, 376 p. (rééditions « Petite bibliothèque Payot », 1998 et 2006 ; traduction : *Grand Fortunes. Dynasties of Wealth in France*, Algora Publishing, New York, 1999).
- *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, « Sciences sociales et sociétés », Paris, 1997, 184 p. (réédition « Quadriga », 2002 et 2005 ; traduction en roumain : Institutul european, Iasi, 2003).
- *Les Rothschild. Une famille bien ordonnée*, La Dispute, « Instants », Paris, 1998, 96 p.
- *Nouveaux Patrons, nouvelles dynasties*, Calmann-Lévy, Paris, 1999, 274 p.
- *Paris mosaïque. Promenades urbaines*, Calmann-Lévy, Paris, 2001, 348 p. (traduction en japonais : Hara Shobo, Tokyo, 2006).
- *Justice et Politique : le cas Pinochet*, Syllepse, Paris, 2003, 112 p.
- *Sociologie de Paris*, La Découverte, « Repères », Paris, 2004, 128 p.
- *Châteaux et Châtelains. Les siècles passent, le symbole demeure*, Anne Carrière, Paris, 2005, 292 p.

Monique Pinçon-Charlot

- *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, Paris, 1986 (en collaboration avec Edmond Préteceille et Paul Rendu).

Michel Pinçon

- *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Plan Construction, « Recherches », Paris, 1982, 246 p.
- *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, L'Harmattan, « Logiques sociales », Paris, 1987, 184 p. (publié avec le concours du CNRS).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé des parutions de la collection « Repères », il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information mensuelle par courriel, à partir de notre site <http://www.collectionreperes.com>, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue. Vous pouvez, à défaut, envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte (9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris), pour demander à recevoir gratuitement par la poste notre bulletin trimestriel *À La Découverte*.

ISBN 978-2-7071-4682-3



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir du livre, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute photocopie à usage collectif, intégrale ou partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

- © Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2000, 2003.
- © Éditions La Découverte, Paris, 2007.

À Nicole Sarda

Remerciements

Emma Goyon nous a apporté une aide précieuse en saisissant les premières versions de ce texte. La documentation rassemblée pour ce livre doit beaucoup aux efforts de Béatrice Coquet.

Les recherches qui ont permis de rédiger cette synthèse ont été rendues possibles par les financements du Plan urbain et grâce au soutien attentif et persévérant d'André Bruston, de Pierre Lassave et d'Évelyne Perrin. Ces recherches doivent également beaucoup à Paul Rendu et à Olivier Amiel.

Monique de Saint Martin, Dominique Merllié et Jean-Paul Piriou nous ont fait bénéficier de leurs critiques et suggestions. Clément Pinçon a été un lecteur attentif et exigeant. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Toutefois, le présent texte n'engage que ses auteurs.

Introduction

Les années 1990 voient s'affirmer la prédominance d'une idéologie libérale qui rejette la notion de classe sociale. Le marché, *deus ex machina* mystérieux, est censé réguler l'économie et se substituer à la lutte des classes. En valorisant la concurrence et l'effort individuel ce modèle renforce l'idéologie méritocratique et va jusqu'à stigmatiser les laissés-pour-compte du développement économique, les assistés des systèmes de prévoyance et autres bénéficiaires des avantages acquis.

Peut-on encore parler de bourgeoisie face au flot grossissant des petits actionnaires, même si, avec la crise financière de la fin des années 1990, ce flot tend à se tarir ? Le nombre de détenteurs de valeurs mobilières connaît un recul modéré jusqu'en 1999, atteignant un minimum de huit millions de porteurs. La courbe change à partir de cette date, l'effectif passant à neuf millions dès 2000, puis à 10,9 millions en 2005. Ce qui représente 24 % de la population totale âgée de 15 ans ou plus [Chassagne, 2005]. Rappelons que les personnes détentrices de valeurs mobilières étaient au nombre de 12,4 millions en 1992. Alors, disparues les vieilles familles ? D'un autre âge les dynasties bourgeoises, au même titre que les lignées nobles ?

Bien au contraire nous entendons montrer que, s'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie, ces familles possédantes qui parviennent à se maintenir au sommet de la société où elles se trouvent parfois depuis plusieurs générations. La société française du début du ^{xxi} siècle est une société profondément inégalitaire. Les sociologues ont leur part de responsabilité dans la méconnaissance derrière laquelle s'abritent les processus de la reproduction. Les travaux sur la haute société

sont rares, laissant dans l'ombre privilèges et privilégiés, et ce pour des raisons plutôt mauvaises que bonnes : la rareté des financements susceptibles de permettre de tels travaux, mais aussi la difficulté inhérente au fait de mener des investigations auprès d'agents qui occupent des positions dominantes, qui disposent de pouvoirs étendus et remettent ainsi le chercheur à sa place, dominée. La raison la moins mauvaise serait encore d'accorder la priorité aux problèmes sociaux et donc aux catégories vivant le chômage et les difficultés de tous ordres. Peut-on pour autant faire l'impasse sur les dominants, sur ceux qui tirent le plus grand profit de l'état des choses ? Ceux que l'on peut supposer être intéressés au maintien du *statu quo* et à la permanence d'avantages acquis. Ces avantages sont susceptibles de connaître quelques fluctuations, comme le montrent les aléas boursiers (+ 51 % en 1999, - 40 % en 2002, + 23 % durant les six premiers mois de 2006, pour l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris). Mais ils se maintiennent sur le long terme : la valeur de 1 dollar, qui aurait été placé en France en décembre 1999, aurait atteint 102 369 dollars en 2000. Soit un taux de rentabilité brut de 12,1 % et de 3,8 % compte tenu de l'inflation [Hamon, Jacquillat, 2002, p. 5]. Ce qui ne tient pas compte des dividendes distribués : 3 356 millions d'euros en 2005 au titre de 2004 par Total, 1 755 millions par BNP Paribas, etc., soit 30 milliards d'euros pour les seules sociétés du CAC 40, ce qui représentait 40 % de leurs profits. À lui seul, Bernard Arnault a reçu environ 270 millions d'euros du groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) dont il détient presque la moitié des actions. Le dividende est la part du bénéfice net qu'une société reverse à ses actionnaires. Cette part, fixée par l'assemblée générale, oscille en général entre 20 %, niveau considéré comme bas, et 60 %, ce qui est apprécié comme élevé.

La recherche trouve aussi un obstacle de taille dans la collecte des informations et des observations. La haute société cultive la discrétion : sur son mode de vie, mais surtout sur les richesses accumulées. Cette discrétion est systématique et sourcilieuse lorsqu'il s'agit d'argent, un sujet tabou. L'administration protège les fortunes : il est impossible de connaître précisément la composition des patrimoines familiaux. Les documents fiscaux sont aussi bien gardés que ceux relevant du secret défense.

En raison même de ces obstacles, travailler sur les privilégiés est nécessaire. On ne saurait comprendre la société sans en

connaître les sommets. L'information est certes lacunaire, l'enquête se heurte à des difficultés, dont l'une des plus perverses est certainement la maîtrise de la présentation de soi : par l'art de la conversation et le maintien du corps, le grand bourgeois contrôle l'image qu'il donne de lui-même, technologie sociale qui constitue une partie importante de son éducation et qui assure ainsi l'apparente métamorphose de qualités sociales en qualités naturelles.

Il s'agit donc de lever un coin du voile qui recouvre pudiquement les mystères de la bourgeoisie et de montrer ce qui constitue en classe sociale un groupe apparemment composite. La noblesse fortunée y coexiste avec les familles bourgeoises. Des industriels, des hommes d'affaires, des banquiers, de vieille souche ou de récente extraction, y voisinent avec des exploitants agricoles, des hauts fonctionnaires, des membres de l'Institut, des généraux. Un groupe dont la position se définit par la possession des moyens de production, qui peut aller de pair avec l'exercice du pouvoir économique, en tant que PDG par exemple, mais qui peut très bien se contenter d'une attitude rentière, assortie ou non d'une activité professionnelle.

Les bourgeois sont riches, mais d'une richesse multiforme, un alliage fait d'argent, de beaucoup d'argent, mais aussi de culture, de relations sociales et de prestige. Comme les difficultés sociales se cumulent, les privilèges s'accumulent.

La bourgeoisie est-elle une classe menacée de disparition, comme la noblesse autrefois ? Celle-ci n'a-t-elle pas fusionné avec les nouvelles élites ? Dans quelles conditions les positions dominantes se reproduisent-elles d'une génération à l'autre ? De nouvelles fortunes apparaissent et défraient la chronique. Sont-elles appelées à rejoindre la cohorte des nantis ? L'analyse diachronique met en évidence les processus de renouvellement des classes dirigeantes, mais aussi leur permanence à travers leurs différentes composantes. La constitution de lignées apparaît ainsi comme centrale dans les processus de la transmission des pouvoirs. La fusion de la noblesse et de la bourgeoisie la plus ancienne s'inscrit dans cette logique.

Cette fusion va de pair avec la cohabitation dans les mêmes quartiers. Le pouvoir social étant aussi un pouvoir sur l'espace, la haute société exprime son unité profonde par la recherche systématique de l'entre-soi dans l'habitat et dans les lieux de villégiature. Cette ségrégation, qui est surtout une aggrégation des

semblables, produit un effet de méconnaissance par la séparation d'avec le reste de la société.

Que se passe-t-il à l'abri des regards indiscrets ? D'abord une intense sociabilité, dont les enjeux sont beaucoup plus importants que ne le laisse supposer une expression comme « vie mondaine ». À travers celle-ci s'accumule et se gère une forme de richesse essentielle, le capital social. Un capital qui, comme le capital économique, ignore les frontières : il est lui aussi cosmopolite. La grande richesse se construit et se vit à l'échelle planétaire.

La densité des relations conduit à une sorte de collectivisme paradoxal. Les familles mettent en commun une partie de leurs patrimoines et de leurs ressources dans le cadre des échanges incessants qui rythment leur vie. La richesse des uns vient ainsi accroître celle des autres par la médiation d'une intense sociabilité qui partage les valeurs d'usage, sans que, bien entendu, la propriété patrimoniale soit pour autant écornée.

Il y a là un champ de recherches peu exploré, alors même que son intérêt pour la compréhension de la société ne fait pas de doute. « Ni vue, ni connue », la grande bourgeoisie peut espérer continuer à prospérer [Le Wita, 1988].

L'avenir de cette classe apparaît ainsi prometteur. Elle est à peu près la seule au début du ^{xxi} siècle à exister encore réellement en tant que classe, c'est-à-dire en ayant conscience de ses limites et de ses intérêts collectifs. Aucun autre groupe social ne présente, à ce degré, unité, conscience de soi et mobilisation.

I / Qu'est-ce que la richesse ?

Les représentations du sens commun

Les enquêtes et les sondages d'opinion révèlent une conception spontanée de la richesse fondée uniquement sur l'argent : être riche se définit économiquement. Les images et les caricatures insistent sur cet aspect, qu'il s'agisse de l'oncle Picsou de Walt Disney, des dessins anticapitalistes en URSS ou des caricatures de Plantu dans *Le Monde*, le riche est représenté croulant sous le poids de sacs rebondis de pièces d'or, ornés du symbole du dollar. Dans les réponses aux sondages la richesse est caractérisée par la possibilité d'acheter des biens de valeur, un yacht, un grand appartement, des loisirs et des voyages au loin, ou du temps libre avec l'embauche de personnel domestique. La richesse est ainsi réduite à sa dimension matérielle, à l'achat de biens ou de services.

Des richesses autres que monétaires

Ces représentations ordinaires ignorent des dimensions essentielles de la fortune qui, pourtant, lui donnent son sens social et définissent l'appartenance à la bourgeoisie. Il s'agit du capital culturel et du capital social, de ces formes moins visibles que l'argent, mais qui contribuent à déterminer la position dans la société. Le capital culturel peut se matérialiser dans certains aspects du patrimoine : les vieilles demeures de la bourgeoisie sont des écrans qui abritent des objets et des œuvres d'art dont la valeur considérable est aussi culturelle.

Quant au capital social, beaucoup moins aisément perceptible encore, il se donne pourtant à voir dans quelques occasions particulières où la haute société se célèbre dans des manifestations soigneusement mises en scène : les enterrements solennels, les grands prix hippiques, comme le prix de Diane, en sont des exemples.

Ainsi la richesse permet d'accumuler d'autres biens que les biens matériels. Comme les ruisseaux finissent par devenir des fleuves, ces différentes figures de l'aisance, coulant toutes selon la même pente, accumulent sur quelques têtes fortune, pouvoir et prestige. De cela, la plupart des Français paraissent très mal informés. La cumulativité des capitaux, dans leur diversité, ne semble pas être prise en compte. Or « les inégalités forment *système*. C'est-à-dire qu'elles s'engendrent les unes les autres ; elles constituent un processus cumulatif, au terme duquel les privilèges s'accumulent à l'un des pôles de l'échelle sociale tandis qu'à l'autre pôle se multiplient les handicaps » [Bihr, Pfefferkorn, 1999, p. 355].

Le sens commun ignore non seulement le caractère multidimensionnel de la richesse, mais aussi son aspect familial et collectif. Les représentations les plus courantes voient dans la fortune le fait d'un homme, du créateur de la dynastie, du grand patron, de l'homme d'affaires avisé et entreprenant. La presse met l'accent sur les personnalités alors même que la richesse est le fruit d'un processus collectif. Pour durer et être transmise la fortune doit s'appuyer sur la famille et sur le groupe, mais pour se constituer elle doit aussi mettre en œuvre les solidarités et les efficacités de réseaux qui mobilisent les semblables. Se représenter les affaires comme un monde sans pitié, un « Far West » sans foi ni loi, peut correspondre à la présentation médiatique de telle ou telle OPA « inamicale », comme il est dit parfois par euphémisme. Le récit des péripéties de la lutte entre la famille Vuitton et Bernard Arnault, pour le contrôle de la bagagerie de luxe, pousse à se représenter le monde des affaires comme tel. Mais cette perception fait oublier ce qui est plus fondamental, plus essentiel au groupe, c'est-à-dire la conscience de la communauté des intérêts vitaux. La vigueur des organisations patronales en est l'une des manifestations.

Méconnaissance des niveaux de fortune

Si la richesse est méconnue dans sa structure, elle l'est aussi dans son ampleur réelle. Le secret est bien gardé. L'article 111 du Livre des procédures fiscales prévoit une « publicité de l'impôt » sous la forme d'une liste, établie par commune, des personnes assujetties et des personnes non assujetties. Cette liste est consultable par tout contribuable ayant sa résidence dans les communes dépendant de la même direction des services fiscaux. Elle précise le nombre de parts, le revenu imposable, le montant de l'impôt dû par chaque redevable, et son avoir fiscal éventuel. Mais « la publication ou la diffusion [...] de toute indication se rapportant à ces listes et visant des personnes nommément désignées est interdite ». L'article 1768 *ter* du Code général des impôts prévoit, en cas d'infraction à cette disposition, « une amende fiscale égale au montant des impôts divulgués ». Les montants des sommes dues par les personnes les plus fortunées sont, par eux-mêmes, dissuasifs. Si bien que, dans l'ignorance des statistiques de la fortune, le riche sera le voisin du dessus, c'est-à-dire quelqu'un que l'on suppose avoir des revenus confortables, mais qui reste à portée d'observation et de représentation. Le petit entrepreneur du quartier, le haut fonctionnaire, voire le gros agriculteur peut alors faire figure de riche au pays des pauvres, et passer indûment pour un bourgeois.

En 2006, pour la moitié des Français, la richesse commence avec un patrimoine égal ou supérieur à 482 000 euros (sondage CSA, *Challenges*, n° 44, 13 au 30 août 2006). Ce qui est une somme modeste si l'on considère qu'un appartement de « 87 m²+ balc. séj. 3 chbres parks excellent ét. », situé à « Boulogne prox. Paris », est proposé pour 550 000 euros dans une annonce parue dans *Le Monde* (jeudi 14 décembre 2006). Ce seuil de richesse, tel qu'il ressort du sondage, est nettement inférieur au seuil d'assujettissement à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF : 750 000 euros). Selon 49 % des réponses, pour faire fortune il faut surtout travailler. Mais si l'entrepreneur, considéré comme créateur d'emploi, est valorisé, les « raiders », ces nouveaux champions des palmarès des grandes fortunes professionnelles, dont la réussite a été construite avec la prise de contrôle de sociétés déjà existantes, sont considérés comme économiquement néfastes.

Ainsi l'idéologie libérale a annexé la logique méritocratique. Le travail reste bien la valeur fondamentale, et la fortune finit

par être perçue comme résultant de l'effort. Ces sondages montrent, au moins, que, dans les médias, règne une hégémonie de la pensée dite unique : une conception de la société qui a trouvé son aboutissement dans le triomphe du marché. Ce qui au fond est marxiste : si les classes sociales ont disparu, si la bourgeoisie et le prolétariat ne sont plus antinomiques, l'histoire est bien terminée, au moins celle qui aurait eu la lutte des classes pour ressort. Il reste que la bourgeoisie existe bien encore comme classe, étant la seule aujourd'hui à exister objectivement et subjectivement, les inégalités demeurant au sein des pays développés, et s'étant même accrues entre pays riches et pays pauvres.

La richesse est multidimensionnelle

La bourgeoisie c'est d'abord la richesse matérielle : accéder aux sommets de la société ne saurait se faire dans la gêne et dans la médiocrité des revenus.

La richesse économique

En 2006, le plancher de l'impôt de solidarité sur la fortune était de 750 000 euros. Compte tenu de l'enrichissement des plus riches, avec une Bourse qui, au-delà des fluctuations du marché, a augmenté sur le long terme, le nombre des assujettis est passé de 180 000 en 1997 à 350 000 en 2005, soit presque le double, avec 170 000 assujettis de plus.

L'assiette de l'ISF ne comprenant pas le patrimoine professionnel, on peut pressentir que les fortunes réelles sont bien au-delà de cette référence fiscale. Outre l'outil de travail, l'ISF ignore les œuvres et objets d'art et ne prend en compte la résidence principale que pour 80 % de sa valeur. Même ainsi sous-estimées, les statistiques fiscales permettent d'appréhender l'importance des fortunes : en 1999, les 100 foyers au sommet de la pyramide de l'ISF possèdent un patrimoine moyen de 866 millions de francs, soit 132 millions d'euros [Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, 2002].

La concentration de la fortune est l'une de ses caractéristiques les plus fortes. En 1999, les 10 % les plus riches des ménages assujettis à l'ISF, soit 21 200 foyers fiscaux, détiennent à eux

seuls 35 % du patrimoine net soumis à cette imposition. Mais ils ont acquitté 63 % du total du produit de l'ISF, soit 6 977 millions de francs (1 063 millions d'euros) sur les 11 053 millions de francs collectés (1 685 millions d'euros). Les patrimoines sont donc très inégaux et les contributions aux finances publiques encore plus, puisque le barème des taux de taxation est progressif. Les enquêtes de l'INSEE auprès des ménages, qui prennent en compte certains éléments exonérés de l'ISF, comme les patrimoines professionnels, montrent une concentration encore plus marquée. « La moitié des ménages disposant des patrimoines les plus modestes détient 6 % du patrimoine net total alors que les 10 % ayant les plus gros patrimoines en concentrent 53 %, les 5 % et les 1 % les plus riches, respectivement 39 % et 21 %. [...] Près du tiers des ménages ne disposent pour ainsi dire d'aucun patrimoine, le montant du patrimoine médian est de l'ordre de 500 000 francs [76 225 euros] et le patrimoine moyen des ménages du dixième décile approche les 6 millions de francs [920 000 euros] » [Conseil des impôts, 1998, p. 21].

Ces énormes inégalités de patrimoine n'ont aucune commune mesure avec les inégalités de revenu. « On sait que la distribution de patrimoine est nettement plus inégalitaire — ou nettement plus concentrée — que celle des revenus, compte tenu du "processus" d'accumulation. Alors que les écarts de niveaux de vie entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus aisés sont dans un rapport de 1 à 4 environ (rapport interdécile D9/D1), les écarts de patrimoine brut entre les 10 % les plus riches et les 10 % les moins pourvus sont de l'ordre de 1 à 80 » (*Synthèses*, n° 19, 1998, p. 107).

Ainsi, principal actionnaire du groupe LVMH, Bernard Arnault détient 17,2 milliards d'euros d'actifs. Brillants seconds, Gérard Mulliez et sa famille possèdent 14 milliards d'euros dans le groupe Auchan. Au 500^e rang les frères Costes, qui sont propriétaires d'une quarantaine de restaurants et de grands cafés dans Paris, se contentent de 50 millions d'euros, soit 344 fois moins que Bernard Arnault (*Challenges*, n° 44, 13 juillet 2006). Une dispersion qu'on ne peut évidemment trouver qu'au niveau des grandes fortunes.

L'ISF

L'ISF, impôt de solidarité sur la fortune, est contesté, ou vigoureusement défendu, selon les positions sociales. Au-delà de sa signification symbolique, il a pour intérêt de donner quelques informations sur un aspect peu connu de la société française, celui de la grande richesse. Créé d'abord sous le nom d'impôt sur les grandes fortunes (IGF), en 1982, à la suite de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et de celle d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, il fut supprimé dès 1986 avec le retour d'une majorité de droite au Palais-Bourbon. Après l'élection d'une nouvelle majorité de gauche en 1988, il fut réintroduit sous l'appellation plus habile d'impôt de solidarité sur la fortune.

L'assiette de l'ISF ne comprend pas les biens professionnels ni les œuvres d'art. Seuls les biens immobiliers et les valeurs mobilières, ne pouvant être

considérés comme constitutifs de l'« outil de travail », et les bois et forêts, sous certaines conditions, sont comptabilisés.

Sont considérés comme biens professionnels les valeurs mobilières et les autres éléments du patrimoine (bâtiments, machines) qui représentent au moins 25 % du capital d'une société dans laquelle le redevable exerce sa profession principale. D'autres exonérations ou réductions réduisent la pression fiscale réelle : la résidence principale n'est pas prise en compte intégralement, sa valeur fait l'objet d'un abattement de l'ordre de 20 %. Enfin, l'actif net imposable est obtenu après les déductions du passif de l'actif brut, dont les dettes fiscales et les emprunts, là encore sous certaines conditions. La valeur déclarée des patrimoines, notamment immobiliers, est souvent très inférieure à leur valeur marchande réelle. Les données concernant le patrimoine net imposable sont donc loin d'épuiser ce qui serait une comptabilité exhaustive de la richesse.

La richesse sociale

Toutefois, condition nécessaire, la richesse matérielle n'est pas une condition suffisante pour être coopté dans la haute société. Le capital économique doit être légitimé par d'autres formes de capitaux, le capital culturel et le capital social. Ce dernier « est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles » [Bourdieu, 1980, p. 2]. Ces relations mobilisables, fortes des capitaux de l'ensemble des membres du réseau, permettent de décupler les pouvoirs de chacun.

La grande bourgeoisie cultive cette forme de capital par un travail spécifique de sociabilité. Alors que le sens commun tend à attribuer au grand bourgeois des attitudes individualistes, les grandes familles fortunées, d'autant plus qu'elles se situent depuis plus longtemps aux sommets de la société, fonctionnent sur un mode collectif. Le groupe développe une sociabilité intense qui dépasse le seul cercle familial. Les dîners, les cocktails, les soirées de gala, les vernissages, les premières théâtrales et autres mondanités ne sont pas des loisirs anodins. Il s'agit d'une forme de travail social, dans lequel les femmes jouent un rôle central. Elles ont en charge les réceptions, les cérémonies, les loisirs des enfants, pour lesquels elles ont créé des groupes informels, les rallyes, sur lesquels nous reviendrons.

Des institutions jouent un grand rôle dans l'accumulation et la gestion de cette forme de capital. Les clubs de golf et les équipages de chasse à courre sont des lieux de rencontre, où l'on se fait connaître et reconnaître. L'institution la plus emblématique de ce jeu social est le cercle, qui a été introduit en France à partir du ^{xix}^e siècle, anglomanie aidant. On citera, parmi les plus sélectifs, l'Automobile-Club de France, le Cercle du Bois de Boulogne, le Cercle de Deauville, le Cercle de l'Union interalliée, le Jockey Club, le Polo de Paris, le Traveller's. Il en existe de nombreux autres, leurs hiérarchies étant homologues à celle de la bourgeoisie elle-même : le Jockey prise avant tout l'ancienneté de la famille et les lettres de noblesse, alors que « l'Auto » regroupe les hommes d'affaires influents. Un club comme le Racing, sans doute plus connu, est avant tout à vocation sportive et rassemble des membres, certes aisés, mais n'appartenant pas tous à la haute société.

Ces associations sont en général régies par la loi de 1901. Elles ne se contentent pas de mettre des salons quelque peu poussièreux à la disposition de vieux messieurs, qui y tromperaient leur ennui et l'angoisse du temps qui passe en jouant au bridge. Les cercles présentent parfois cet aspect, à certaines heures de la journée, mais les salles à manger qu'ils possèdent tous sont des lieux où, à déjeuner, les membres invitent clients et fournisseurs pour traiter au mieux les dossiers les plus importants. Le soir, elles accueillent des dîners plus intimes et de grands banquets, où, entre soi, se cultivent les amitiés utiles. Les salons reçoivent aussi les rallyes des adolescents pour leurs soirées dansantes, les mariages et les cérémonies les plus diverses. Après

Les membres du comité exécutif de l'Automobile-Club de France (2004)

Nom, fonction	Études	Profession, responsabilités	Autres cercles
Jean Panhard , président d'honneur	Cours Saint-Louis, école Sainte-Gene- viève de Versailles, École polytechnique.	PDG de la SCM Panhard et Levassor (1965-1981). Pdt, puis pdt d'honneur du comité d'organisation du salon de l'automobile. Membre du conseil exécutif du CNPF (1979-1982).	
Philippe de Flers (Philippe de la Motte Ango, marquis de), président	Sainte-Croix de Neuilly, Cambridge University, Sainte- Geneviève de Versailles, Univer- sité de Paris-II (Assas), École centrale de Lyon, Columbia (New York), Institut de haute finance.	Directeur, puis directeur financier de la Compagnie des Salins du Midi (1959-1992), administra- teur de la Compagnie internationale de place- ments et de capitalisation.	Jockey Club, Club des Trente.
Gérard Féau , vice-président	École des Roches à Verneuil, Université de Genève.	Directeur général de D. Féau SA (conseil immobilier).	Maxim's Business Club, Rotary-Club de Paris.
Hugues du Rouret (marquis de Geoffroy du R.), vice-président	Collège d'Avon, lycée Saint-Louis, Université de droit et de sciences économiques et école supérieure de commerce de Paris (ESCP).	Pdt de Shell France (1995-2000), président du conseil de surveillance de Beaulieu Patrimoine SA, administrateur de sociétés, pdt du conseil de l'école supérieure de commerce de Paris (ESCP).	ANF (Association d'entraide de la noblesse fran- çaise), Cercle du Bois de Boulogne, Société des Cincinnati, Jockey Club.
Alexandre de Takacsy , vice-président	Collège des cister- ciens de Budapest, et des bénédictins à Pannonhalma, collèges Florimont à Genève et Saint- Michel à Fribourg,	Pdt du conseil de surveil- lance de la Royal Bank of Canada (France puis RFA, puis Suisse, puis Belgique). Conseiller de Hottinger et de Sofinco, gouverneur de la maison	Cercle de l'Union interalliée.

Nom, fonction	Études	Profession, responsabilités	Autres cercles
	école des hautes études internationales à Genève. Fellow Canadian Institute of Bankers.	des étudiants canadiens à Paris.	
Jean-Olivier Bartholin	Lycée Henri-IV à Paris, Columbia University à New York (MBA).	PDG Chemical Bank France, PDG Chase Manhattan Bank, directeur général de la banque Misr Paris, depuis 2006.	
Guillaume Dard	Lycée Pasteur à Neuilly, Université Paris-Dauphine. École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).	PDG de la Banque du Louvre (1990-2003), de Montpensier Finance (depuis 2004), administrateur et vice-président de l'Office de coordination bancaire et financière.	Polo de Paris.
François Floquet	Institut des hautes études de défense nationale.		Golf du prieuré de Sailly.
Thierry Pascault	Sainte-Croix de Neuilly, lycée Henri-V, Wharton Business School (Philadelphie), École centrale.	Ingénieur-conseil (Crédit Lyonnais), vice-président du cabinet A.T. Kearney (conseil en stratégie et management).	Golf de Saint-Cloud.
Jacques Pinauld	Lycée Louis-le-Grand, facultés de droit d'Amiens et de Paris-X, Centre d'études des communautés européennes, MBA de l'Institut supérieur des affaires.	PDG de la Compagnie solaire de Lorraine (1978-1981), président de Pinauld et associés, auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale, maire de Coucy-le-Château (1995-2001).	
Antoine Valéry	École Fénelon, lycée Condorcet, faculté de droit de Paris.	Avocat à la cour d'appel de Paris, ancien membre du conseil de l'Ordre, vice-président de	Cercle du Bois de Boulogne.

Nom, fonction	Études	Profession, responsabilités	Autres cercles
		l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris, membre de la Commis- sion française pour l'Unesco du comité droits de l'homme.	

L'Automobile-Club de France a été fondé en 1895 par le marquis de Dion, le baron de Zuylen de Nyevelt et un journaliste, Paul Meyan. Il s'agissait alors d'accompagner et de promouvoir le nouveau moyen de locomotion qui venait d'apparaître, l'automobile. Aujourd'hui installé dans les hôtels Pastoret et Moreau sur la place de la Concorde, il compte environ 1 600 membres.

Ne sont mentionnés que les membres du comité exécutif pour lesquels nous avons pu obtenir quelques informations. Nous n'avons donné qu'un petit échantillon des responsabilités exercées, ou ayant été exercées, par chaque membre.

Source : *Bottin mondain* et *Who's Who*.

une journée au bureau, se réfugier au bar permet d'être sûr de ne rencontrer que des semblables, soigneusement choisis par la procédure de la cooptation. Car celle-ci est un mode de fonctionnement essentiel à ce milieu qui sait pertinemment délimiter la population qui le compose. Le poids social des cercles apparaît à l'analyse de leur composition et en particulier de celle de leur conseil d'administration, parfois dénommé « Grand Conseil » ou « Comité exécutif ».

Les cercles sont d'autant plus un lieu de concentration de capital social que leurs membres sont généralement affiliés à d'autres associations similaires. Comme les réseaux familiaux, les réseaux construits à partir des clubs forment un entremêlement inextricable de relations et d'alliances à partir des appartenances croisées, sources de démultiplication de la puissance que représente la possibilité de mobiliser ces amitiés et ces complicités.

De plus le réseau est international, car chaque grand cercle est lié par des conventions avec des clubs étrangers. Ainsi l'Interrallié est en relation avec cent vingt clubs dans une trentaine de pays. Les cercles ne font que reproduire le cosmopolitisme de leurs membres qui multiplient relations et mariages avec des étrangers, l'internationalisme étant l'une des caractéristiques fortes de la noblesse et de la grande bourgeoisie.

La richesse culturelle

Au capital économique et au capital social s'ajoute le capital culturel. Le rapport à la culture légitime, celle des lycées et des universités, celle des musées et des salles de concert, est spécifique. Sans sous-estimer le poids et l'influence des études suivies, souvent longues et de haut niveau, la diversité des champs culturels concernés et la familiarité qui marque le rapport avec cette culture font la différence avec les purs produits du système scolaire.

Les grands bourgeois ne sont pas de grands intellectuels ou de grands savants, sauf quelques exceptions notables. Ils peuvent être écrivains, plasticiens ou acteurs, mais ils sont surtout les principaux clients des créateurs et du marché de l'art. Le monde de la richesse est celui des collectionneurs de tableaux, d'objets d'art et de meubles anciens. L'histoire de l'art et de la littérature, les techniques des artisanats du meuble et de la porcelaine s'apprennent dans les salons familiaux, en compagnie des parents ou des grands-parents, dans une relation à la fois éducative et affective qui associe de manière indélébile la culture, les souvenirs d'enfance et la mémoire vivante des générations antérieures.

Les demeures de ces familles sont exceptionnelles au point de pouvoir devenir des musées. L'Institut de France et l'Université sont parmi les bénéficiaires de legs et de donations qui leur accordent la propriété de châteaux ou de maisons avec le mobilier et les œuvres d'art qui constituaient le cadre de vie des donateurs. Avec comme condition d'assurer l'entretien et de préserver la disposition des biens légués. Ces dons à la collectivité ont souvent pour raison une rupture dans la lignée familiale qui laisse les donateurs sans descendance directe [Assouline, 1997].

Des hôtels particuliers, dûment répertoriés dans les guides touristiques, témoignent de cette richesse culturelle aux abords du parc Monceau, haut lieu résidentiel au XIX^e siècle pour la bourgeoisie triomphante, aujourd'hui phagocyté par les bureaux. Les musées Nissim de Camondo, Cernuschi et Jacquemart-André, celui-ci à quelque distance sur le boulevard Haussmann, abritent des collections de mobilier, de peintures du XVIII^e siècle, de la Renaissance italienne ou encore des collections d'art oriental. À propos du musée Nissim de Camondo, le *Guide bleu* parle d'un « musée d'ambiance de la seconde moitié

Un apprentissage ludique et affectif

Dans ses *Mémoires*, la comtesse Jean de Pange raconte comment sa grand-mère, dans les années 1900, l'initia à la mythologie grecque et romaine. Les fauteuils et les canapés des salons de la maison de famille étaient recouverts de tapisseries qui évoquaient des scènes de la vie des dieux et des déesses. « Ma grand-mère inventait un jeu de poursuite entre les meubles d'un fauteuil à l'autre en chantonnant : "Promenons-nous dans le bois/ Pendant que le loup n'y est pas !" Mais, chemin faisant, elle me donnait des explications sur les personnages et les animaux des mythes anciens. Elle savait parfaitement ces histoires des dieux des Grecs et des Romains » [Pange, 1962, p. 21]. Le patrimoine familial offre ainsi le soubassement

d'un apprentissage dont l'efficacité tient à son contexte, l'intimité chaleureuse de la relation enchantée entre une petite-fille et sa grand-mère.

La construction de cette familiarité avec la culture est facilitée par la fortune matérielle. Une jeune femme se rappelle ainsi que son père lui avait ouvert un compte illimité chez un libraire du voisinage, avenue Marceau, dans le 8^e arrondissement de Paris. Ce libraire était féru de littérature étrangère alors que le milieu familial cultivait plutôt les lettres françaises classiques. Cette libéralité ouvrit donc, précocement, de nouveaux horizons de lecture. Pour sa réussite au baccalauréat, la grand-mère maternelle offrit à la jeune fille un séjour à Bayreuth pendant le festival : « La culture était vraiment intégrée à la vie », nous a-t-elle dit [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2006, p. 193-243].

du XVIII^e siècle, aménagé dans un hôtel particulier, qui n'est pas sans rappeler le Trianon et qui vit se dérouler les fêtes somptueuses du Second Empire ». Quant à l'hôtel Jacquemart-André, « bien plus qu'un musée au sens habituel du terme » c'est « une demeure à la fois agréable et somptueuse que ses propriétaires ont remplie de trésors » (*Guide bleu*, 1984, p. 968). Le musée Cernuschi a perdu son caractère de résidence habitée, mais le bâtiment demeure et les collections sont celles qui occupaient déjà ces lieux lorsque leur propriétaire, le financier Henri Cernuschi, y vivait encore.

On pourrait multiplier les exemples de ces résidences ainsi immortalisées : la villa Éphrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat ou la villa Kerylos à Beaulieu-sur-Mer émerveillent leurs visiteurs. La culture des musées et les œuvres des grands peintres ne sont pas vouées exclusivement aux salles d'exposition et à une appropriation purement symbolique. Elles sont présentes dans l'univers domestique des familles fortunées dont elles accompagnent fidèlement l'existence au jour le jour.

Sans faire de tous les bourgeois de vieille souche et de la noblesse fortunée des amateurs éclairés, force est de constater que ce groupe social fournit l'essentiel du recrutement des commissaires-priseurs des grandes ventes publiques et nombre d'experts en œuvres et objets d'art auprès de ces mêmes officiers ministériels [Quemin, 1997 et 2002].

Les commentaires des châtelains, lorsqu'ils font visiter eux-mêmes leur domaine, font parfois peu de cas du savoir encyclopédique sur les généalogies et les biographies des personnages plus ou moins illustres dont les portraits décorent les murs, préférant détailler les techniques de fabrication de tel ou tel objet, des meubles en marqueterie ou des porcelaines. L'hôte met alors en évidence un savoir et une culture qui sont appelés par les objets de la vie quotidienne et qui prouvent en même temps une curiosité, un intérêt pour le travail des artisans ou des artistes. Ce qui ne peut qu'impressionner favorablement le visiteur peu au fait de techniques devenues aujourd'hui ésotériques.

La compétition scolaire

La culture de la haute société ne se cantonne pas à cette érudition d'amateurs d'art et d'habités des salles de ventes. L'école est aussi un domaine où excellent certaines de ces familles. Un peu par nécessité aujourd'hui : la concurrence dans le monde des affaires s'est avivée, la mondialisation des échanges et des enjeux en accroît la complexité. L'importance croissante des marchés financiers et des risques qui lui sont inhérents demande des compétences nouvelles. Aussi les écoles de la haute bourgeoisie, privées ou publiques, élèvent-elles leur niveau d'exigence et entrent-elles dans la compétition pour les concours d'entrée aux grandes écoles. À défaut de réussite, les établissements d'enseignement privés, dans le domaine de la gestion et du management, souvent aux États-Unis, offrent des solutions de repli satisfaisantes pour de futurs héritiers. Mais il peut en aller autrement pour les nouveaux patrons qui viennent de réussir une percée exceptionnelle dans le monde des affaires. La réussite peut être indépendante du niveau scolaire : des bacheliers, voire des entrepreneurs sans diplôme, peuvent accumuler des fortunes considérables en quelques années à partir d'une réussite industrielle ou financière. Toutefois, leurs enfants s'engagent, eux, dans des études longues et de haut niveau, ce

qui fait partie des stratégies d'insertion dans la haute société [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1999].

Le capital symbolique, expression des autres formes de richesse

Le capital économique, le capital social et le capital culturel forment système. La possibilité d'être présent sur le marché de l'art comme acheteur dépend d'abord des ressources économiques. Mais les œuvres achetées représentent un patrimoine, très important dans les plus vieilles familles : exposées dans les pièces de réception, ces œuvres participent à la notoriété d'un collectionneur et au travail de gestion du capital social. Les familles les plus riches économiquement ayant aussi les plus grandes chances de l'être sous les autres formes, une véritable alchimie s'opère, qui transfigure la réalité sociale de la richesse. Celle-ci n'est plus perçue comme n'étant qu'économique, elle connote un ensemble de propriétés où l'aisance matérielle s'accompagne de l'élégance des manières et des présentations de soi, alliée avec des relations brillantes dont le prestige rejaillit en miroir sur chacun des membres du groupe.

Le nom des vieilles familles synthétise cette forme de capital qui résume toutes les autres, le capital symbolique : le patronyme connote, au moins parmi les initiés, toutes les richesses, matérielles et immatérielles. Il renvoie aux possessions et aux relations, aux patrimoines et aux savoirs. La fortune, la culture, les relations ont une dimension symbolique. Posséder des sociétés, des terres, des domaines et des demeures, cela en impose. Sortir d'une grande école, ou avoir terminé ses études par un MBA aux États-Unis, connaître nombre de personnages importants et être soi-même des grandes réceptions et des mondanités les plus en vue, tout cela participe à la valorisation symbolique de la personne. Mais le plus important est dans la combinaison des éléments, car, à travers elle, s'opère le travail de magie sociale qui transforme les privilèges en qualités innées, inhérentes à l'individu. C'est d'ailleurs parce que le patronyme familial condense le crédit accumulé autour d'une famille qu'il va de l'intérêt vital du clan de défendre envers et contre tout le capital irremplaçable qu'il représente. Aussi tout sera fait pour récupérer le maladroit, l'irresponsable, le dévoyé qui, par sa vie

Une vente aux enchères

Le mercredi 15 décembre 1993 a eu lieu, dans les salons de l'hôtel George V, une vente de tableaux anciens, du ^{xv}^e siècle au début du ^{xix}^e, dirigée par maître Tajan, commissaire-priseur. Quatre-vingt-quinze lots furent mis aux enchères et tous trouvèrent acquéreur pour un total de 92 millions de francs (14 millions d'euros). Les acheteurs ayant à régler 9,5 % de frais, ce sont environ 100 millions de francs (15 millions d'euros) qui ont été consacrés ce soir-là à l'achat de tableaux. Le tout a duré une heure et demie. Le volume atteint par les transactions doit beaucoup à une seule œuvre, une vue de Venise par Canaletto. Pour ce tableau les enchères ont atteint 66 millions de francs (10 millions d'euros), hors frais.

Le capital économique était donc bien en jeu ce soir-là. Mais aussi un certain capital culturel, mis en valeur dans les conversations et manifesté spectaculairement par l'importance des enchères : on ne consacre pas de telles sommes à des tableaux sans

avoir quelque goût pour eux et surtout sans créer ou entretenir une réputation d'amateur d'art. Enfin, une soirée pareille permet la mise en scène de ces différentes formes de capital, économique, culturel et social. Le grand monde est en fait assez petit et chacun, en arrivant, se doit d'aller saluer les diverses personnes de connaissance qu'il aperçoit dans l'assistance. Ceci se fait en plusieurs langues tant il est vrai qu'un capital social digne de ce nom est cosmopolite, fortune et pouvoir ne connaissant pas les frontières.

Ce rituel, qui permet d'affirmer sa propre excellence et son appartenance au groupe, est ainsi une forme d'accumulation et d'entretien de ce capital symbolique, c'est-à-dire de cette capacité à s'affirmer comme dominant et à légitimer cette affirmation. De cette imbrication étroite entre l'économique, le culturel et le symbolique, qui caractérise les ventes aux enchères, Alain Quemin donne de nombreux exemples à partir de ses observations ethnographiques menées dans les salles de ventes à travers la France [Quemin, 1997].

en marge, ses errements, risque de ruiner la valeur symbolique d'un nom. Cela explique, pour une part, qu'il y ait bien peu de ratés dans les processus de la reproduction sociale.

Ainsi le capital symbolique intervient-il de façon décisive dans la définition sociologique de la richesse. Celle-ci ne se mesure pas seulement aux biens possédés. Ni aux savoirs accumulés ou au système des relations entretenues. Mais aussi au rapport de force symbolique qui légitime et justifie d'être ce que l'on est. L'assurance et l'estime de soi que donnent ces richesses n'ont pas de prix. Aux riches « le monde social donne ce qu'il y a de plus rare, de la reconnaissance, de la considération, c'est-à-dire, tout simplement, de la raison d'être ». Car, « de toutes les distributions, l'une des plus inégales et, sans doute, en tout cas, la plus cruelle est la répartition du capital symbolique, c'est-à-dire

de l'importance sociale et des raisons de vivre » [Bourdieu, 1997, p. 283-284].

Institution et consécration

Compte tenu des enjeux liés à l'importance des patrimoines à transmettre, la bourgeoisie a besoin, plus que toute autre classe, de rites d'institution. La personne doit être certifiée, dans son intégralité. Les qualités ne sont pas dissociables les unes des autres, c'est leur combinaison qui fait l'excellence. On le voit par les titres scolaires, les décorations, les nominations, les annuaires divers qui recensent les membres du groupe. À chaque fois, appartenir à la liste des élus, c'est être institué, dans toute sa personne, comme membre à part entière.

L'exemple des cercles est l'un des plus achevés. La cooptation des nouveaux membres est dans la logique de l'adoubement. Deux parrains présentent les candidatures, suffisamment instruites à l'avance pour qu'il n'y ait pas de déconvenue : les refusés sont rares dans la mesure où la présentation des candidats est sévèrement filtrée par le parrainage. Les parrains, se portant garants de leur poulain, ne sauraient présenter un intrus sans se discréditer. Cette élection est une opération magique de « séparation et d'agrégation », le processus tendant à produire une « élite consacrée », légitime, c'est-à-dire une nouvelle noblesse [Bourdieu, 1989, p. 140].

La bourgeoisie n'existe pas que dans les conseils d'administration. Ce serait une erreur de ne pas prendre au sérieux des occupations en apparence plus anodines. La préparation de la candidature à un club s'accompagne de tout un rituel et les élections sont un moment solennel qui culmine dans la présentation des heureux élus aux membres du cercle, tous en grande tenue. Cérémonie au demeurant superflue : à ce stade tout le monde connaît déjà tout le monde. Mais il s'agit pour l'institution de garantir, avec tout l'apparat nécessaire, que les nouveaux membres que l'on vient de recruter ne peuvent être que d'une essence supérieure. Les fonctions, les œuvres et encore moins la richesse ne suffisent pas à assurer la cooptation dans les cercles.

L'entrée du baron Frère au Jockey a été très remarquée. Fils d'un « marchand de clous », selon son biographe [Fralon, 1997], devenu l'une des premières fortunes de Belgique, et de France, anobli par le roi des Belges, ce « nouveau riche » typique, qui a

fini par abandonner la bière pour devenir un œnologue réputé, a été admis dans la haute société après un long parcours sans faute et une caution royale. Il reste une exception : ces confréries fermées que sont les grands cercles parisiens ne s'ouvrent pas volontiers aux nouveaux venus de la fortune.

La première génération ne se risque d'ailleurs pas à solliciter cette cooptation dont chacun sait qu'elle est chichement accordée. L'entrée dans les cercles, et dans la vie mondaine, est plutôt réservée à la seconde génération, celle aussi qui fera de meilleures études, et qui, par son mariage, entamera un processus de rapprochement sociologique avec les sommets de la société.

Le cercle est une forme symbolique de la classe. Il ne suffit pas de faire fortune pour en être. Il faut que le groupe, constitué en assemblée plénière, désigne le candidat comme appartenant à la communauté. Collectivement, la grande bourgeoisie gère ses franges, et n'hésite pas à désigner qui en est et qui doit encore patienter. Les rallyes pour les adolescents sont constitués de façon analogue, mais aussi les conseils d'administration des sociétés industrielles et financières. Le groupe est formé d'individus qui ont conscience de leur proximité sociale et de la similitude de leurs intérêts. Avec la bourgeoisie on a donc une classe qui travaille sciemment et de manière permanente à sa construction dans un processus qui est tout à la fois positif et négatif, processus d'agrégation des semblables et de ségrégation des dissemblables. Le groupe est en perpétuelle définition et les frontières en sont mouvantes.

Les appartenances des mêmes à plusieurs cercles sont une façon de multiplier les relations. En 2006, le *Bottin mondain* répertorie 63 cercles et clubs, dont 40 ont leur siège à Paris, 11 en Île-de-France ou dans l'Oise, et 12 en province. Dans une autre recension, il est fait mention de 37 clubs ayant leur siège à Paris et 26 en province [Périsse, Dunglas, 1988]. Ces cercles comptent parfois plusieurs centaines de membres et même quelques milliers pour les plus grands. La population concernée est importante : plus de dix mille familles à Paris. Mais le décompte est difficile en raison des affiliations multiples. Les accords de réciprocité et les conventions entre ces cercles, en France ou avec l'étranger, forment un réseau où les diversités, entre nobles et bourgeois, selon les religions ou des activités spécifiques (clubs liés à la chasse ou à la navigation de plaisance), sont plus des

complémentarités que des concurrences. Familles, affaires, cercles : la bourgeoisie est un réseau de réseaux.

Définir un seuil de richesse

Statisticiens et sociologues se sont beaucoup plus intéressés à la définition de seuils de pauvreté qu'à celle de seuils de richesse. Les premiers sont couramment utilisés pour apprécier l'ampleur des problèmes sociaux dans les comparaisons internationales. Les statisticiens discutent sur les notions de pauvreté absolue et de pauvreté relative. Peut-il y avoir une pauvreté absolue qui serait définie, par exemple, sur la base du minimum calorique assurant la survie ? Faut-il prendre pour référence le paysan du Sahel après une mauvaise saison des pluies ?

En tout cas, la pauvreté peut être statistiquement comptabilisée et analysée en ne retenant que des critères économiques. Au bas de l'échelle sociale la faiblesse des revenus et l'absence quasi totale de patrimoine vont de pair avec la pauvreté du capital culturel et scolaire et du capital social. Les enquêtes sociologiques ont établi l'égale pauvreté de ces différentes formes de capitaux. Les catégories les plus défavorisées ont des relations de sociabilité. Mais les pauvres avec les pauvres ne peuvent mettre que leur pauvreté en commun, il s'agit à la limite d'un capital social négatif : les maigres réseaux des démunis additionnent les privations et les désespérances. Être pauvre parmi les pauvres rend le destin inexorable. Cela facilite le travail statistique et permet même de faire l'impasse sur le capital culturel et le capital social, dont on peut penser qu'ils sont très faibles dans les cas de grande pauvreté matérielle [DREES, 2000].

Il en va autrement avec la richesse pour laquelle les notions de minimum et de maximum n'ont aucun sens. De plus, la multidimensionnalité de la richesse vient complexifier l'approche. Toutefois quelques propositions ont été faites pour définir statistiquement le niveau auquel commencerait la fortune. Elles reprennent les mêmes éléments mis en œuvre pour appréhender la pauvreté, à savoir le revenu disponible, ou le revenu médian ou moyen, par unité de consommation (le premier adulte compte pour une UC, le second pour 0,5 ou 0,7 selon l'échelle utilisée, etc.). Le niveau auquel est fixé le seuil est assez arbitraire : celui au-dessus duquel se situent les 10 % de

ménages ayant les revenus les plus élevés, ou encore les revenus qui représentent le double du revenu médian, ou moyen, par UC [Maurin, 1997]. En 2004, en France, ce dernier mode de calcul conduisait à des revenus mensuels nets d'environ 7 000 euros pour un couple avec deux enfants, le revenu mensuel net moyen d'un tel foyer étant de 3 445 euros (Insee-DGI, *Enquêtes revenus fiscaux de 1996 à 2004*). Ce qui était peu de chose par rapport aux revenus de la plupart des membres des cercles dont il vient d'être question.

Bien entendu, il serait utile de posséder un indicateur fiable de la richesse à partir de données aisément quantifiables, c'est-à-dire exprimées en unités monétaires. Mais une telle tentative se heurte à un double obstacle : la composition des fortunes et leur extrême dispersion. Les patrimoines familiaux pris en compte par l'ISF distinguent la résidence principale, les autres biens immobiliers et les biens meubles (essentiellement les actions, obligations et autres produits d'épargne). Les placements en valeurs mobilières croissent régulièrement, de manière absolue et de manière relative, en raison directe de l'importance globale des patrimoines. De moins de la moitié pour les 10 % les moins riches des assujettis à l'ISF, la part des valeurs financières monte jusqu'à 98 % pour les cent contribuables les plus riches.

Les fortunes professionnelles, dont on se rappelle qu'elles ne sont pas prises en compte par l'ISF, accroissent encore la diversité de la composition des fortunes, mais aussi leur dispersion. Toutefois, les biens professionnels, qui peuvent atteindre des valeurs de plusieurs milliards d'euros, ne sont pas immédiatement disponibles. Ils assurent le pouvoir, par le contrôle des sociétés, et fournissent des revenus qui, à ce niveau social, n'ont aucune commune mesure avec les revenus salariaux.

Que l'on prenne en compte la fortune professionnelle, le patrimoine de jouissance, ou les deux, on se trouve confronté au problème de la dispersion de la richesse. Le patrimoine imposable au titre de l'ISF des 100 foyers fiscaux les plus fortunés représente 184 fois le patrimoine moyen des foyers qui se situent au plancher de l'ISF. Rappelons également que la fortune professionnelle de Bernard Arnault représente 344 fois celle des frères Costes, qui se trouvent au 500^e rang du classement des fortunes professionnelles de *Challenges*. Un tel écart dans le domaine des salaires, sur la base d'un Smic mensuel brut à 1 254 euros, mettrait le haut de la distribution à 431 376 euros. Toutefois, les

mêmes calculs, en 2003, donnaient une dispersion sensiblement plus forte : un écart de 1 à 680 entre la première fortune et la 500^e, ce qui donnait un haut de la distribution à 612 000 euros pour un Smic à 900 euros. Cela pourrait signifier un fort enrichissement de la masse des entrepreneurs, plus rapide encore pour ceux se situant à la base de la distribution. Pour autant, l'écart reste considérable, bien plus important que dans le monde salarial.

Une pareille dispersion rend difficile et non significative la construction d'un seuil de richesse. « La différence existant entre un ménage qui se situe tout juste au-dessous du seuil de pauvreté et celui qui ne dispose d'aucune ressource, pour importante qu'elle soit, ne remet pas en cause l'homogénéité de la catégorie des pauvres ; la différence entre les ménages se situant tout juste au-dessus du seuil de richesse et les plus riches parmi les riches est telle qu'on se demande ce que les premiers peuvent bien avoir en commun avec les seconds » [Bihr, Pfefferkorn, 1999, p. 153-154].

Ces deux auteurs ont tout de même tenté de construire un seuil de richesse en prenant en considération la double dimension du revenu et du patrimoine de rapport. « On ne peut donc pas dissocier les deux aspects de la dimension économique de la richesse, revenu et patrimoine, écrivent-ils très justement. Être riche, c'est en définitive disposer *à la fois* de revenus substantiels et d'un patrimoine important. D'autant plus qu'il existe un lien étroit entre ces deux aspects : les revenus viennent alimenter l'accumulation patrimoniale qui, à l'inverse, vient grossir le flux des revenus, sous la forme des revenus patrimoniaux » [Bihr, Pfefferkorn, 1999, p. 155]. Aussi proposent-ils de retenir comme seuil un niveau de patrimoine dont les revenus seraient égaux ou supérieurs au niveau médian (ou moyen) des revenus par unité de consommation.

Une telle définition présente l'avantage de tenir compte d'une caractéristique essentielle des très hauts revenus, à savoir la part qu'y prend le produit du patrimoine de rapport, valeurs mobilières ou immobilières. Et de tenir compte de l'accumulation quasi obligée à laquelle conduit une telle source d'enrichissement apparemment intarissable. Selon le site du groupe LVMH, coté au CAC 40, le dividende net de l'action en 2005 a été de 1,15 euro (www.lvmh.fr). La famille Arnault détient 48 % des 489 937 410 actions : 270 millions d'euros (1,15 euro ×

235 169 957 actions) lui ont été versés sous forme de dividendes, ce qui représente 740 000 euros par jour.

Ces chiffres, déjà vertigineux, ne prennent pas en compte l'enrichissement lié à la valorisation boursière. En décembre 2006, la capitalisation de LVMH représentait 38,8 milliards d'euros, les 48 % du groupe Arnault valant donc 18,6 milliards (<http://bourse.votreargent.fr>). Rappelons que, selon *Challenges*, au 6 juin 2006, la fortune professionnelle de Bernard Arnault et de sa famille, calculée de la même façon, était de 17,2 milliards d'euros (*Challenges*, n° 44, 2006). En six mois, la valorisation de sa capitalisation boursière a donc été de 1,4 million d'euros, soit + 8,25 %.

La définition ci-dessus présente donc l'intérêt, comme le soulignent ses auteurs, de lier la notion de richesse et celle de patrimoine. Si l'idée d'un seuil de richesse devenait largement diffusée, elle contribuerait à rendre moins légitime toute richesse supérieure au seuil considéré, de même que le seuil de pauvreté désigne la limite au-dessous de laquelle il serait socialement intolérable que des gens vivent.

Mais la richesse matérielle ne signifie pas nécessairement l'appartenance à la grande bourgeoisie. Cette dissociation du groupe et de la richesse conduit à la marginalisation, relative et parfois provisoire, des nouveaux riches, ces fortunés trop récents pour pouvoir être acceptés dans le dernier cercle des nantis. Tout se passe d'ailleurs comme si, au-delà d'un certain seuil de richesse, le montant de celle-ci avait moins d'importance. La haute société réussit à transfigurer ce qui est au principe de sa position, c'est-à-dire le capital économique. Le bourgeois (autrefois le noble, mais l'enjeu est justement la fondation d'une noblesse de l'argent) est ce qu'il est parce qu'il est un être supérieur et, s'il est riche, cela n'est dû qu'à l'exceptionnalité même de sa personne. La fortune n'est que la reconnaissance de qualités innées. Les qualités des membres du groupe apparaissent ainsi partiellement distinctes du niveau de fortune. Il y va au fond de la crédibilité, de la légitimité de la grande bourgeoisie comme classe dominante que sa position ne soit pas ramenée à sa seule richesse matérielle. La relative indépendance de l'appartenance à la bourgeoisie par rapport à l'argent est constitutive de la force symbolique de la classe dominante.

Cerner avec une certaine précision statistique les limites de la haute société exigerait de pouvoir mesurer aussi le capital

Êtes-vous un(e) bourgeois(e) ?

1. Capital économique

— Possédez-vous un portefeuille de valeurs mobilières (actions, Sicav, FCP) ?

— Disposez-vous d'au moins une personne à temps plein pour vos besoins domestiques ?

— En plus de votre résidence principale, disposez-vous d'au moins deux autres résidences (lieux de villégiature, ou pied-à-terre dans de grandes villes) ?

— Êtes-vous assujéti à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ?

— Possédez-vous des biens mobiliers ou immobiliers à l'étranger ?

2. Capital culturel

— Êtes-vous élève ou ancien élève d'une grande école permettant d'intégrer un grand corps de l'État ?

— Enfant, vos parents vous emmenaient-ils dans les musées de façon régulière ?

— Allez-vous au théâtre, au concert ou à l'Opéra au moins une fois par mois en moyenne ?

— Achetez-vous des œuvres d'art ou des antiquités ?

— Parlez-vous au moins deux langues étrangères ?

3. Capital familial et social

— Connaissez-vous les prénoms de vos arrière-grands-parents ?

— Pendant l'enfance, avez-vous passé des vacances en compagnie de cousins et cousines dans des maisons de famille ?

— Participez-vous à des dîners au moins deux fois par semaine (comme hôte ou comme invité) ?

— Êtes-vous membre d'un cercle auquel vous auriez été présenté par des parrains ?

— Avez-vous des membres de votre famille qui soient de nationalité étrangère ?

4. Capital symbolique

— Êtes-vous dans le *Bottin mondain* ?

— Des rues, à Paris ou ailleurs, portent-elles le nom de membres de votre famille ?

— Votre famille dispose-t-elle d'une maison de maître dans un village ?

— Êtes-vous membre actif d'une société caritative ?

— Êtes-vous membre de la Légion d'honneur ?

culturel, le capital social et le capital symbolique. C'est ce que nous avons essayé de faire, de façon encore très provisoire, avec un questionnaire en forme de test, diffusé à l'occasion d'une soirée thématique de la chaîne Arte, consacrée à la bourgeoisie. Sur une idée de Guy Darbois, producteur de cette soirée, ce questionnaire avait pour objectif de faire comprendre, de manière ludique, ce que signifie la fortune. Chaque téléspectateur pouvait donc répondre chez lui aux questions au fur et à mesure qu'elles apparaissaient à l'écran. Elles cernent les dimensions objectives et matérielles, mais aussi les aspects qui renvoient au vécu, aux expériences, y compris affectives, qu'autorise l'appartenance à un certain milieu. C'est le sens de la question sur la présence de personnel domestique ou de celle sur la

fréquentation régulière des musées en compagnie des parents. Ce test est une indication concrète pour l'élaboration d'une grille d'appréciation de la position sociale d'agents que l'on veut situer par rapport à la grande bourgeoisie. Il présente aussi l'intérêt de faire appréhender directement, par un appel à l'expérience personnelle, ce que signifient des notions comme celles de capital social ou de capital symbolique.

Ce test permet de départager les bourgeois de la petite bourgeoisie intellectuelle, fort démunie sur le premier thème. Les enrichis récents n'obtiennent que des scores médiocres sur les thèmes 2, 3 et 4. Au-delà de ses imperfections, ce questionnaire met en évidence la complémentarité des différentes formes de capitaux. Mais une telle investigation suppose un travail spécifique très lourd, impensable au niveau des catégories du recensement et des enquêtes statistiques en général. Son intérêt, outre une esquisse pour des recherches plus qualitatives, est de faire sentir et appréhender ce que signifie concrètement cette cumulatativité des formes de capitaux. On peut aussi lire cette liste de questions du point de vue des plus démunis : il n'est pas impossible que quelques réponses positives puissent être recueillies. Mais il est impensable qu'un score élevé soit atteint : les questions soulignent ainsi l'imbrication des richesses bourgeoises. C'est par leur aisance en divers domaines que se définissent les grands de ce monde.

II / Noblesse et bourgeoisie : les enjeux du temps

La noblesse, survivance sociale ?

La noblesse française est une noblesse éteinte, aucun titre ou anoblissement ne pouvant plus être décerné depuis la chute du Second Empire. Toutefois une partie de la noblesse, malgré les pertes humaines subies au moment de la Révolution de 1789 et la confiscation de ses biens, a su se reconvertir et franchir les aléas du passage d'une société pour l'essentiel agricole à une société industrielle et bancaire. Des périodes comme celles du Premier et surtout du Second Empire ou de la Restauration ont été des moments décisifs pour cette reconversion.

Les familles nobles aujourd'hui en France

Il subsiste en France, selon les annuaires spécialisés, entre 3 500 et 4 000 familles nobles, soit quelques dizaines de milliers de personnes. Ces chiffres marquent un recul sensible : on comptait environ 17 000 familles nobles à la veille de 1789, pour une population globale bien moindre qu'aujourd'hui.

Si l'on ajoute aux familles de la noblesse authentique celles qui portent un patronyme d'apparence noble, on atteint un total d'environ 10 000 familles. Les noms à particule sont courants mais ne signifient rien quant à l'appartenance véritable à l'aristocratie. Charles de Gaulle, le maréchal de Lattre de Tassigny, Valéry Giscard d'Estaing sont d'authentiques bourgeois. À l'inverse, les Decazes sont ducs, marquis et comtes, bien que leur patronyme ne comporte pas de particule. Il en est de même

La noblesse en Europe

La noblesse n'existe plus juridiquement en France depuis son abolition par la II^e République en 1848. Napoléon III, tout en pratiquant l'anoblissement, n'est pas revenu sur cette abolition. Toutefois, les titres authentifiés peuvent figurer à l'état civil, sous réserve que les droits afférents aient été payés au fisc. En outre les titres et les armoiries sont protégés par l'article 259 du Code pénal.

Des situations similaires existent en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Irlande. En Allemagne, le titre est protégé comme le nom patronymique, dont il fait d'ailleurs partie, de même qu'en Irlande. Au Royaume-Uni, la situation est plus complexe car elle repose sur une construction jurisprudentielle.

Le plus curieux est que les dispositions légales ne semblent pas correspondre à l'importance historique des noblesses respectives des différents pays. On trouve ainsi parmi les pays où le titre est protégé par le droit civil la Finlande qui ne connut jamais un régime monarchique, mais aussi la Belgique où la tradition de l'anoblissement est encore très vivante. Il reste en Europe dix pays qui ont une monarchie régnante. Les situations

des noblesses y sont très diverses. Les Pays-Bas, la Suède et le Danemark sont à classer dans le même groupe que la Finlande, celui où les titres sont protégés, alors que les monarchies y jouent un rôle très effacé. En Suède, le dernier anoblissement remonte à 1902, alors qu'il existe toujours une monarchie dans le pays. Le pouvoir d'anoblissement détenu par le roi fut même formellement aboli en 1975. Mais la noblesse suédoise est reconnue par l'État depuis 1866 au même titre qu'une corporation.

Quant aux pays qui n'offrent aucune protection juridique aux titres de noblesse, on y trouve à la fois des monarchies régnantes (Norvège), il est vrai avec des pouvoirs purement symboliques, ou des nations qui ont aboli la royauté tout en ayant été historiquement très marquées (Grèce, Portugal, Italie).

Autrement dit, il n'existe pas de classification simple de ces attitudes juridiques en fonction de la place de la noblesse dans les histoires nationales.

Source : baron Bernard Snoy,
« La noblesse dans les pays d'Europe.
Persistance d'un phénomène
et d'un esprit de service »,
*Bulletin de l'Association d'entraide
de la noblesse française*,
n° 223, avril 1995.

pour de nombreux barons dont les titres furent créés sous le Premier ou le Second Empire.

En France, l'usage d'un titre usurpé n'est répréhensible que dans le cadre d'une procédure ou d'une démarche administrative. Les sanctions pénales prévues, un an d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende (15 000 euros), sont rarement appliquées. Aussi les nobles sont-ils eux-mêmes les meilleurs garants et les plus intransigeants surveillants de l'authenticité de la noblesse revendiquée. Pour mettre un peu d'ordre dans une

situation confuse, l'Association d'entraide de la noblesse française (ANF) fut créée en 1932 par le duc de Levis-Mirepoix. Que des titres usurpés ou des noms d'apparence noble soient utilisés est un indicateur des enjeux symboliques qui se jouent autour de l'appartenance à cette élite de l'Ancien Régime.

Toutefois, la noblesse représente un groupe aux positions sociales disparates. Des nobles sont riches, d'autres sont pauvres. On y trouve aussi bien des personnes réduites à la condition de salariés modestes, comme le vicomte François-René de Bayle, chef de station du métro parisien, que des grandes fortunes. Les Wendel construisirent leur richesse dans la sidérurgie lorraine. Les barons Rothschild, qui doivent leur titre à l'empereur d'Autriche, par l'entremise de Metternich, sont certes d'une extraction plus récente, mais leur fortune est devenue proverbiale. Entre ces extrêmes, l'employé de la RATP et les grandes figures de la banque ou de l'industrie, toutes les situations de fortune coexistent.

Reconversions des différentes formes de capitaux

Après la Révolution, la noblesse a pu se reconvertir, devenir banquière ou industrielle. Ceux qui manquèrent cette adaptation se virent condamnés à une sorte de retraite étriquée sur leurs terres et à une lente détérioration de leur position sociale, en raison de la dégradation de la rentabilité du patrimoine foncier. La Restauration a été de ce point de vue un moment crucial. On vit des aristocrates s'attacher à « conserver, ou à ressusciter, la tradition des nobles maîtres de forge ». Les plus célèbres furent les Wendel, mais on vit aussi le maréchal Soult, duc de Dalmatie, s'associer avec un vicomte de La Rochefoucauld pour créer la Compagnie des Forges d'Alès [Vidalenc, 1966, p. 29].

Le capital industriel et financier est devenu indispensable aux nobles pour le maintien d'une position dominante que ne saurait assurer seule la possession de biens fonciers [Brelot, 1992]. Or ces formes de capitaux en requièrent un autre, le capital scolaire, qui a pris une grande importance dans les stratégies de réinsertion des familles de la noblesse pour lesquelles, autrefois, le recours aux précepteurs et une certaine indifférence aux diplômes étaient de règle. Les modalités de cet investissement dans un cursus scolaire passant par des institutions et non

plus par le préceptorat privé ne sont pas laissées au hasard et le recours à des établissements hors du commun est systématique. À Paris, Les Oiseaux, Lübeck, Sainte-Marie et Franklin, par exemple, ont cette particularité remarquable de reproduire les valeurs et les manières de faire du milieu familial [Saint Martin, 1993].

Le château, emblème de la noblesse

Les rapports au domaine familial dont le château constitue le cœur sont divers. Certaines familles sont restées rurales, traditionnelles et attachées aux valeurs aristocratiques sur un mode parfois passéiste, qui trahit un certain ressentiment envers des changements mal assumés. D'autres familles sont devenues parisiennes et ne tirent plus leurs revenus de l'exploitation de leurs terres. Elles ont souvent conservé le château, la maison de famille où la mémoire de la lignée est entretenue et transmise. Vendre un tel bien, ce qui peut arriver lorsque les ressources ne sont plus suffisantes pour faire face aux travaux d'entretien, est vécu comme un drame, comme la perte d'un être cher. C'est une nouvelle mort pour les ancêtres, cette fois un peu plus définitive encore. Jean d'Ormesson met en scène cette tragédie familiale dans un roman où il s'inspire directement de la vente du château de Saint-Fargeau, dans l'Yonne, qui appartenait à sa famille [Ormesson, 1974].

Le château est emblématique de l'identité noble et pour une part au principe de « cette croyance en l'existence d'une différence essentielle avec ceux qui ne sont pas issus de la noblesse » [Saint Martin, 1993, p. 11]. Or on peut voir des roturiers, à la façon de François Pinault, consacrer de véritables fortunes pour acquérir château et domaine. Une telle démarche est révélatrice d'enjeux qui ne sauraient être ramenés à on ne sait quel penchant mimétique : le château de la Mormaire participe au travail de construction d'une image et d'une lignée qui utilise les mêmes symboles que les vieilles familles de la noblesse. La construction de la légitimité des positions dominantes recourt ainsi volontiers aux indicateurs de durée, aux signes qui peuvent inscrire les nouveaux venus dans un temps long, celui où s'affirme l'excellence [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2005].

François Pinault et le château de la Mormaire

François Pinault est né dans un milieu relativement modeste [Daix, 1998]. Aujourd'hui, il a accumulé l'une des premières fortunes françaises. Mais ce « nouveau riche » manifeste très clairement les signes d'un rapprochement avec les modes de vie grands bourgeois basés sur la tradition familiale. Le prénom de son fils aîné, François-Henri, laisse percevoir une attitude dynastique. Il a acheté en 1993 le château de la Mormaire, près de Monfort-L'Amaury, dans les Yvelines. Il a fait restaurer soigneusement cette demeure dans le style Louis XIII, dont le parc fournit l'écrin d'une collection de sculptures monumentales. Les œuvres débordent les limites du parc et celles de Richard Serra agrémentent l'allée Charles qui, de l'autre côté de la petite route, fait face à l'entrée du château.

Une adjudication du 25 avril 1893 décrivait ainsi la propriété : « Un château style Louis XIII, composé au rez-de-chaussée : vestibule, salon, salle de billard, petit salon, salle à manger, office, cuisine et dépendances. Au 1^{er} étage : six chambres de maître. Au 2^e étage : huit chambres de maître. Au 3^e étage : huit chambres de domestiques. Eau à tous les étages. Cour d'honneur avec deux pavillons, élevés d'un rez-de-chaussée et d'un

étage. Écurie, remises, chenils, bâtiments d'exploitation, logements de garde et de gardienne, serres ». Puis suit la description des jardins, du parc et des bois.

Comme tout château digne des grandes traditions, la Mormaire a son ancienne ferme, restaurée dans les mêmes tons vénitiens que le château, perdu au milieu de ses champs et de ses bois. L'isolement qui en résulte manifeste l'exceptionnalité de ses propriétaires. Ceux-ci ne risquent pas d'être gênés par le bruit de leurs voisins. Les plus proches, logés dans des maisons individuelles, sont d'ailleurs les membres du personnel qui travaillent sur le domaine. Mais celui-ci s'étend sur des hectares, délimités par des clôtures de rondins. Cette omniprésence du bois est peut-être un rappel de la scierie paternelle et des débuts dans le commerce du bois, mais aussi le signe de la durée dans laquelle souhaite s'inscrire désormais la famille Pinault.

La route départementale qui passe devant l'entrée principale du château apporte diverses nuisances. Le nouveau propriétaire a proposé à la mairie de Grosrouvre d'en financer le détournement. Le conseil municipal s'est prononcé contre ce qui lui était apparu comme un passe-droit et un gaspillage. François Pinault, bon prince et apprenti châtelain appliqué, n'en a pas moins financé l'aménagement des quatorze stations du chemin de croix de l'église du village.

L'anoblissement, une consécration qui se mérite

En France il n'y a plus de régénération de la noblesse par anoblissement, comme cela existe encore en Belgique. Pourtant, toute une partie roturière de la haute société française se réclame de l'aristocratie et de ses valeurs. C'est que la noblesse par son inscription incomparable dans la durée offre un label

Une dynastie avortée

Bien que catholique, Édouard Empain ne régularise qu'en 1921 sa liaison avec Jeanne Becker qui lui a donné deux fils, Jean, né en 1902, et Louis, né en 1908. Il n'hésite d'ailleurs pas à les présenter comme étant les enfants de sa sœur. Voilà qui n'aidera guère ces garçons à prendre conscience de leurs responsabilités d'héritiers.

Édouard Empain a un frère, François, qui va s'inscrire par son mariage et son mode de vie dans la haute société. De Ghislaine de Montblanc, il aura un fils né en 1914 dont il compte bien faire l'héritier d'Édouard en le prénommant Édouard. Mais tout commence à se gâter lorsque François, chargé par son frère Édouard d'assurer la formation aux affaires de Jean, le fils aîné illégitime, va tenter de le rendre inapte à assurer la succession en encourageant des penchants au dévergondage. Constatant ces

tentatives pour corrompre son fils, Édouard mettra son frère François à l'écart. Ayant pris la succession de son père, Jean, tout en assurant de loin ses fonctions, mène grande vie et fait scandale. Quant à Louis, devenu mystique, il abandonne ses responsabilités pour se réfugier dans des activités caritatives.

Tout s'est passé comme si ni l'un ni l'autre ne se sentaient la légitimité nécessaire à tout héritage assumé. Jean épousera une actrice américaine de music-hall qui, à New York, se produisait nue sur scène, le corps enduit d'une peinture dorée, d'où son nom de scène de Goldie. Elle aura un garçon de Jean, dont le prénom composé, Édouard-Jean, entendait l'inscrire dans la dynastie familiale. Enlevé pour être échangé contre une rançon, il deviendra célèbre à cause de cet enlèvement crapuleux à Paris en 1978 et des révélations des péripéties de sa vie privée faites à cette occasion par les médias. Il s'éloignera alors des affaires [Toussaint, 1996].

irremplaçable et très envié. L'anoblissement paraît être une consécration recherchée là où elle est encore possible. De façon proche de la Légion d'honneur, la cooptation dans un titre nobiliaire sanctionne, en Belgique, les services rendus à l'ordre en place et à l'État.

Léopold II, roi des Belges, avait ainsi accordé le titre de baron à Édouard Empain en 1907. Celui-ci, fils d'instituteur, né en 1852, a édifié sa fortune dans les chemins de fer, le métro, dont celui de Paris, les tramways, dont le réseau du Caire [Toussaint, 1996]. Mais cet anoblissement qui venait légitimer une réussite économique incontestable ne sera pas suffisant pour asseoir la pérennité d'une grande famille. Des écarts par rapport aux normes de l'époque dans la bonne société interdirent la fondation d'une dynastie. D'une certaine façon l'anoblissement se mérite encore après avoir été accordé.

Un baron à la hauteur

Né en 1926 à Charleroi dans un milieu modeste, Albert Frère est à la tête d'une fortune immense, construite à partir de la sidérurgie mais maintenant très diversifiée et liée aux secteurs de la communication et de la finance. Ayant bénéficié d'une « concession de noblesse héréditaire avec le titre personnel de baron » en 1994, Albert Frère voit son appartenance au meilleur monde confirmée par son élection au Jockey-Club, cercle fermé s'il en est, où dominent les vieilles familles de la noblesse. Ses deux parrains étaient le comte Marc-Antoine d'Oultremont et le duc de Luynes, dont le père fut président du Jockey.

Le candidat avait multiplié les signes de bonne volonté en direction de la haute société. Il avait ainsi acheté des parts du groupe qui édite *L'Éventail*, mensuel consacré aux grandes familles de la noblesse belge et à son carnet mondain. Sa conversion au vin fut, de la part d'un buveur de bière, un signe d'allégeance. « Son amour pour le vin n'est pas une légende. Actionnaire il y a quelques années du Haut Bages Libéral, Albert Frère est associé aujourd'hui avec les Rothschild dans Rieussec et l'Évangile » [Fralon, 1997, p. 323]. Cette conversion en faveur du vin n'est pas anodine. Ce faisant, Albert Frère « s'est épuré et sanctifié par cela seul qu'il s'est détaché des choses basses et triviales qui alourdissaient sa nature » [Durkheim, 1912, réédition 1990, p. 442].

La transmission de fortunes importantes suppose l'intériorisation du respect des ancêtres, du devoir de transmettre, du sentiment d'être le membre d'une lignée, l'usufruitier de biens dont le propriétaire n'est que le dépositaire. La construction de ces dispositions demande un travail systématique d'inculcation qui a manqué aux descendants d'Édouard Empain, malgré l'anoblissement de celui-ci.

Mais il est d'autres cas, comme celui d'Albert Frère, où la trajectoire économique et familiale paraît connaître son apothéose dans l'anoblissement. Fait baron par le roi Baudoin, Albert Frère, l'une des plus grandes fortunes de Belgique, accède ainsi au faite de la gloire. Il ajoute le titre à l'argent, acquérant du prince régnant ce qui ne saurait, apparemment, s'acheter, l'entrée dans le cénacle très fermé de ceux qui ne doivent qu'à leur naissance, et non à leur mérite, d'être au sommet de la société. Ce droit quasi divin ne saurait être remis en cause par quelque revers de fortune que ce soit.

Les nouveaux venus peuvent ainsi accumuler certaines des caractéristiques des descendants des vieilles familles. Pour Albert Frère, cette stratégie a été payante, puisque le voilà aujourd'hui compagnon des princes et des ducs tout en étant devenu l'un des

grands financiers de son époque : il a su atteindre le point culminant du massif des dominants, celui où les formes de capital s'accumulent et sont appelées à se transmettre.

Le chanteur Salvatore Adamo, anobli par le roi des Belges en 2001, ne bénéficie quant à lui que d'une « concession de noblesse personnelle », c'est-à-dire non transmissible à ses enfants [Alkemade, 2003].

Permanence du prestige de la noblesse

En France, la valeur symbolique encore accordée par certains à la noblesse laisse perplexe dans la mesure où la Révolution a paru en ruiner les bases. Dès le Premier Empire, Napoléon I^{er}, « tout en prétendant récompenser des individus selon leurs mérites, avait fait en sorte, avec l'octroi de titres transmissibles par voie de primogéniture masculine et assis sur des dotations inaliénables, d'assurer un avenir à leur lignage » [Lalliard, 2002, p. 16]. La Restauration puis le Second Empire ont également contribué à redonner quelque aura à un groupe social honni, dont une partie des membres avait été jugée et exécutée. Certes, aujourd'hui, le prestige des comtes et des marquis n'est pas également ressenti dans les différents secteurs de la société. Inexistant dans le monde universitaire ou de la recherche, de nombreux indicateurs laissent penser qu'ailleurs il en va tout autrement. La bourgeoisie proprement dite ne paraît pas insensible aux charmes de la noblesse puisque les mariages mixtes, entre ces deux groupes, sont fréquents [Grange, 1996]. On retrouve cette bonne disposition dans des cercles à prédominance nettement bourgeoise. Ainsi, 90 % des membres du Cercle du Bois de Boulogne présentent un patronyme roturier mais 8 de ses 12 présidents successifs, depuis 1867, portent un titre nobiliaire, dont 5 de ceux qui furent en exercice depuis 1941. En mettant en avant les noms emblématiques de l'aristocratie, la bourgeoisie sait utiliser une partie du capital symbolique véhiculé par un grand nom qui, par sa forme même, manifeste plusieurs siècles d'ascendants prestigieux.

Il n'y a pas que la bourgeoisie à être séduite par les attraits de la noblesse. Des revues comme *Gala* ou *Point de Vue* ont un lectorat majoritairement populaire, or elles consacrent une surface rédactionnelle très importante à célébrer les princes et les personnes titrées. Certaines fractions des classes populaires, les

moins ouvrières et les moins militantes, marquent de la déférence envers les nobles. Ainsi, la boulangère du village adressera un chaleureux « Bonjour, monsieur le marquis » lorsque celui-ci, en visite sur ses terres, pénétrera dans la boutique. De telles attitudes ont pu être observées maintes fois au cours d'enquêtes sur le terrain. Le peuple reste respectueux envers les titres et les particules, à condition toutefois que les intéressés sachent « rester simples », ce qui est d'ailleurs le plus grand hommage qui puisse leur être adressé.

L'exemple de la noblesse russe émigrée montre, dans un cas de figure extrême, à quel point le prestige de l'aristocratie peut résister à des bouleversements sociaux radicaux. Au moment de la Révolution de 1917, la noblesse étant depuis très longtemps cosmopolite avec ses réseaux de lignages et sa culture d'ordre qui transcendent le temps et les limites des nations, l'ancienneté des alliances matrimoniales et des liens divers, entre les élites européennes et les élites russes, a permis à celles-ci d'émigrer en France, en Espagne ou en Belgique. La haute société bénéficie de ce privilège rare d'être chez elle à l'étranger. Ce capital cosmopolite permet de faire face aux bouleversements politiques. En l'occurrence, le comte Pierre Cheremetieff, également descendant par sa mère des maréchaux Koutouzoff et Souvaroff qui ont combattu Napoléon I^{er} en 1812, a néanmoins épousé l'arrière-petite-nièce de l'empereur en 1962, manifestation évidente de la place que détiennent certaines familles en Europe.

Un décret de l'empereur Nicolas II avait enjoint, dès 1914, à toutes les familles de l'aristocratie possédant des biens à l'étranger de les réaliser et de rapatrier ces capitaux en Russie pour participer à l'effort de guerre. Ce qui fut fait et qui ruina les familles de l'émigration. Actuellement, certains des descendants de ces familles tentent une nouvelle reconversion en raison de l'opportunité présentée par l'implosion du régime communiste. Compte tenu du temps qui sépare ces deux événements, ce sont les petits-enfants et les arrière-petits-enfants des émigrés qui, aujourd'hui, se trouvent dans cette nouvelle situation de devoir se déterminer par rapport à un éventuel retour en Russie. Or, si le rétablissement du régime tsariste ne paraît pas rassembler un nombre significatif de partisans, il semble que, pour certaines familles émigrées, le retour puisse se faire en bénéficiant de l'aura attachée à leur nom. L'accueil fait au comte Pierre

Un prestige inaltérable

L'émigration russe en France est suffisamment nombreuse pour que la Société du *Bottin mondain* ait publié, en 1996, *Le Bottin mondain de la société russe*. Les familles d'émigrés, appartenant à la haute société, ont été recensées, quel que soit le pays d'accueil. Pour la famille Cheremetieff, neuf membres sont mentionnés. Le comte Pierre Cheremetieff est le seul descendant de la famille à avoir la nationalité française. Les comtes Cheremetieff faisaient partie de la haute aristocratie fortunée. Ils possédaient des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles, et de nombreuses usines. Les palais de la famille sont encore célèbres. Comme celui du quai de la Fontanka à Saint-Petersbourg ou ceux d'Ostankino et de Kouskovo à Moscou. Ces palais sont aujourd'hui transformés en musées dédiés à cette famille. À Kouskovo, en 1996, une employée, à l'accueil des visiteurs, à qui nous avons demandé si elle connaissait le comte Pierre Cheremetieff, répondit qu'elle avait assisté au retour du descendant de la famille, qui avait eu lieu en 1994. Il avait fondu en larmes en découvrant le berceau de ses ancêtres. Cette femme, encore jeune, n'avait certainement pas connu

l'ancien régime, et c'est pourtant avec beaucoup d'émotion qu'elle racontait cette scène. Par ailleurs, elle tenait à la disposition du public des brochures à la gloire des Cheremetieff, détaillant leurs bienfaits, et faisant la liste de leurs immenses domaines.

Il est étonnant que le capital symbolique condensé dans le patronyme Cheremetieff se soit maintenu au-delà des vicissitudes historiques, pendant toutes ces années durant lesquelles y faire référence eût été mal perçu, sinon même dangereux. Pierre Cheremetieff investit aujourd'hui en Russie par l'intermédiaire de diverses sociétés dont il est le président ou le coprésident. Elles consacrent une grande partie de leurs activités aux échanges commerciaux. L'une d'elles a fait construire l'hôtel Sherotel, situé en face de l'aéroport Cheremetievo 2, qui fut réalisé sur des marais ayant appartenu à cette famille, d'où son nom.

Mais le comte Cheremetieff met plus volontiers en avant la dimension culturelle de ses activités, présentant celles-ci comme la continuité du mécénat pratiqué par sa famille en Russie autrefois. Cette famille, dit-il dans un entretien, « a su s'entourer de gens de talent, comme les Argounov, les Degtiarov, les Lomakine », qui, grâce à la fortune des Cheremetieff, sont devenus célèbres.

Cheremetieff permet de penser que, comme en France, il ne suffit pas d'une révolution pour abolir des siècles de croyance dans la prééminence et l'excellence de ceux qui doivent à leur naissance leur position et leur prestige. Selon l'intéressé, la recherche de la tradition et l'aura attachée à ce nom donnent à chacune de ses visites, une ou deux fois par mois depuis quinze ans, « une qualité exceptionnelle où fidélité et dévouement [lui] sont le plus souvent manifestés ».

L'un des privilèges des classes dominantes serait ainsi de pouvoir se jouer des atteintes du temps et des vicissitudes historiques comme si l'excellence ne pouvait jamais être frappée d'obsolescence. Il y a avant tout le désir de montrer, de la part des héritiers qui cherchent à reprendre possession des terres et des châteaux de leurs ancêtres, que l'authenticité et la pérennité vont au-delà d'une péripétie politique, soixante-dix ans de communisme, ramenée à un simple accroc, certes tragique mais somme toute secondaire, dans la continuité du temps. Mettre beaucoup d'énergie dans ces tentatives pour faire revenir ce qui souvent n'est que ruines dans le patrimoine familial souligne l'importance pour les membres de la haute société d'inscrire leur existence dans le temps long, celui de l'immortalité symbolique des dynasties héréditaires [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2005]. Les allers et retours entre la France et la Russie du comte Chermietieff, sur les terres de sa famille, ne sauraient être réduits à la seule dimension économique, même si celle-ci est une réalité bien tangible. Ni à la volonté de retrouver les biens d'autrefois. Au-delà, les biens culturels, la valeur symbolique du nom de la lignée, liée à la noblesse, sont de vraies richesses.

Le temps légitime la richesse : être riche est beaucoup mieux accepté de qui peut présenter de nombreux quartiers de noblesse. Mais le temps est un bien magique : plus on en use, plus on en possède. Faire valoir la durée de la lignée n'épuise pas cette durée, mais la met en valeur. Plus le temps de la lignée passe, plus le temps de cette lignée s'inscrit dans la longue durée et donc se valorise.

Le temps en principe ne s'achète pas, et pourtant, dans le cadre d'une de ces privatisations dont ils sont si friands, les Anglais ont réussi à en vendre, et par là à créer un marché de la légitimité. En Angleterre, la Manorial Society, fondée en 1906, est spécialisée dans la vente de titres nobiliaires. Trois ou quatre fois par an des titres de noblesse sont vendus, en provenance de familles ruinées ou sans héritier. La Manorial Society est un club qui a été créé pour rassembler tous les Lords of the Manor, les lords attachés à un nom de terre. Depuis 1981, les aristocrates dans la gêne ont la possibilité d'y mettre en vente leur titre et de permettre ainsi à des bourgeois fortunés d'acheter un peu de ce capital symbolique que représente un titre nobiliaire. Une sorte de preuve par l'absurde de la force de légitimation que recèle un grand nom de la noblesse. Par l'absurde, car que vaut un titre

acheté, sinon la disqualification de l'acheteur ? La technologie sociale mise en œuvre par la bourgeoisie française, à savoir un rapprochement lent et raisonné avec la noblesse, qui a conduit à une quasi-fusion des deux groupes, paraît être d'une plus grande efficacité.

Noblesse et bourgeoisie : une véritable confrérie

Cyril Grange, dans son étude de sociologie démographique des personnes et des familles mentionnées dans le *Bottin mondain*, démontre que « c'est essentiellement au ^{xx}e siècle que s'est opéré le rapprochement progressif des élites anciennes avec les nouvelles aristocraties bourgeoises. L'étude du *Bottin mondain* révèle l'uniformisation, au cours du siècle, des comportements et du système de représentation de la noblesse et d'une frange mondaine de la bourgeoisie » [Grange, 1996, p. 374]. C'est parce que le rapprochement est fondé sur la famille que Cyril Grange consacre toute la seconde partie de son ouvrage au système des alliances matrimoniales, à la « construction du foyer mondain ».

Les « quartiers » de bourgeoisie

La noblesse n'a plus le monopole de ce rapport privilégié au temps qui inscrit l'individu dans la longue durée par la médiation de l'appartenance à une lignée. Car la bourgeoisie a su, elle aussi, se créer ses quartiers de bourgeoisie, un peu à la façon des quartiers de noblesse, chaque quartier correspondant à un ascendant. À travers la transmission des héritages, la bourgeoisie cherche et trouve une source de légitimation à sa position dominante. La magie sociale qui permet d'attribuer des qualités spécifiques à ceux qui allient richesse et pouvoir, sur la base de l'ancienneté de la dynastie, fonctionne aussi pour les vieilles familles roturières.

En créant à son tour des dynasties, la haute bourgeoisie contribue à maintenir, à son profit, la croyance dans la qualité spécifique de la noblesse. Elle rejoint cette catégorie en substituant au mythe méritocratique de la République celui de l'innéité des compétences, des dons et des vertus de lignées. Celles-ci prouvent, par le fait même qu'elles sont des lignées et donc qu'elles sont capables de transmettre, la permanence de ces

qualités dans les personnes au-delà des générations. En s'appuyant ainsi sur le temps et la durée pour légitimer ses privilèges, la haute bourgeoisie se fond dans une nouvelle noblesse, où la particule et le titre n'ont plus qu'une importance relative, la possession de différentes formes de capitaux étant le critère essentiel de l'appartenance.

L'excellence se mesurerait donc à l'ancienneté, à cette accumulation des générations qui, par définition, ne peut s'improviser dans la courte durée. Pourquoi l'ancienneté est-elle à ce point valorisée par les milieux dominants ? Serait-ce parce que la durée finit par occulter les origines de la fortune, les conditions de l'accumulation primitive ? Serait-ce parce que le mérite personnel est à la portée du premier venu et que son effort rappelle qu'il y a bien peu d'inné dans la réussite initiale ? La durée permet de transformer le labeur opiniâtre en don, en qualités innées et transmissibles, en excellence naturelle n'ayant rien à voir avec le mérite besogneux des parvenus.

La valorisation du travail n'est pas universelle. Celui qui travaillait autrefois, c'était l'esclave. « Dans la mentalité rapace, travailler, écrit Veblen, fils d'un charpentier norvégien émigré aux États-Unis, c'est être faible et assujéti à un maître ; c'est donc une marque d'infériorité ; par conséquent, on tient le travail pour indigne d'un homme accompli. Cette tradition a fait ressentir le travail comme dégradant, et cette tradition ne s'est jamais éteinte » [Veblen, 1899, réédition 1970, p. 27]. Les bénédictins ont redonné une certaine valeur au travail par la sanctification de l'action. Glorifié aujourd'hui par ceux qui doivent tout à leur profession, le travail reste toutefois la légitimité du parvenu.

Mais, avec le temps, la fortune des nouveaux enrichis se diversifie. La part du patrimoine de jouissance augmente. La composition même de ce patrimoine évolue. La résidence parisienne, après avoir changé de lieu, être passée de l'est de Paris à l'ouest, se voit adjoindre d'autres biens immobiliers, à la campagne, à la mer, à la montagne. Ces lieux multiples se remplissent tous de meubles de style de grande valeur choisis par un antiquaire ou un décorateur. S'y ajoutent des œuvres et objets d'art qui viennent petit à petit certifier le bon goût de leurs propriétaires. Les forêts et les vignes apparaissent dans une fortune en train de prendre ses racines, au propre comme au figuré (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1999).

En France, la seule richesse économique est valorisée avec circonspection lorsqu'elle n'est pas transfigurée par la présence d'autres formes de capitaux. La situation est sensiblement différente aux États-Unis où l'argent peut s'afficher sans complexe. Mais il y existe aussi des velléités de légitimation par le temps, la côte Est en constituant le meilleur exemple avec l'existence d'une quasi-aristocratie. La suspicion dont pâtit la richesse économique et financière tient, en France, pour une part, à l'existence de la noblesse qui a eu le temps de transfigurer la signification sociale de la puissance et de la richesse. Mais il y a d'autres raisons à cet état de fait, dont la faiblesse de la tradition socialiste aux États-Unis.

Toujours est-il que la domination symbolique, en France, passe par un travail d'occultation de la fortune matérielle au profit des autres formes de richesse. Il s'agit de faire admettre que les dominants doivent d'abord à leurs qualités personnelles leurs privilèges et que ceux-ci sont donc naturellement mérités. Pour cela, un travail sur la personne elle-même, sur son apparence physique, sur le maintien du corps, est nécessaire et fait partie des bases d'une bonne éducation.

Celle-ci passe par une incorporation des manières, mais aussi des goûts, de toute une affectivité spécifique. Le patrimoine de jouissance, dans ce dispositif, tient une place importante. Non seulement il contribue au travail de légitimation de la fortune, mais il participe aussi à sa transmission par la formation des dispositions de l'héritier apte à hériter. La cristallisation de la mémoire familiale dans le château, la bibliothèque et les œuvres d'art contribue à une identification à la saga familiale qui passe aussi par des émotions esthétiques. C'est tout cela que construit le bourgeois, soucieux de transmettre et de durer à travers la création d'une dynastie. En cela, il répète ce qui avait fait le succès de son ennemie d'hier, la noblesse défaite en 1789, de nouveau bien vivante depuis la Restauration, malgré quelques intermèdes fâcheux. Les nouvelles dynasties bourgeoises, nées dans l'industrie et dans la banque, à travers leurs quartiers de bourgeoisie attestent d'une ancienneté relative, qui devient rapidement suffisante, à la deuxième ou à la troisième génération, pour autoriser l'alliance avec les dynasties de la noblesse et pour constituer en fin de compte la confrérie des grandes familles, la nouvelle aristocratie de l'argent.

Il est vrai que l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de passer de la domination économique à la domination symbolique, c'est-à-dire d'une domination matériellement fondée à une domination ancrée aussi dans les représentations et les mentalités et pour cela beaucoup plus solidement assise. Cette métamorphose des rapports de domination est essentielle à leur reproduction puisqu'il s'agit d'aboutir à l'intériorisation par les dominés des excellentes raisons qui font des dominants ce qu'ils sont. Les dominés participent alors eux-mêmes à leur domination en reconnaissant celle-ci comme bien fondée.

Les ruses de l'endogamie

Le mariage, singulièrement dans la bourgeoisie, ne concerne pas seulement une femme et un homme : il met en relation deux familles, et au-delà leurs réseaux d'alliances.

Pour réussir ces alliances, il est fait appel à des technologies sociales spécifiques. On apprend aux jeunes des grandes familles à s'apprécier et à s'aimer. Pour cela, même si les longs séjours au château se font plus rares, en raison des voyages à l'étranger, les grandes demeures familiales et les villas en bord de mer, dans lesquelles les jeunes partagent une partie de leurs vacances, favorisent les échanges affectifs et amoureux. Les rallyes sont une autre forme très usitée d'agencement raisonné du système des relations juvéniles. Deux ou trois mères de famille se réunissent et fondent un rallye pour leurs enfants en concoctant une liste d'amis et d'amies dont les familles sont au-dessus de tout soupçon. Ces enfants vont avoir des activités en commun jusqu'à la fin de leur adolescence.

Ainsi, ces jeunes apprennent, à travers des sorties collectives, des soirées de fêtes, à identifier et à aimer sans erreur possible leurs semblables. L'heureux élu sera rencontré « par le plus grand des hasards », comme il est de règle de l'exprimer, ceci étant d'ailleurs le plus souvent ressenti effectivement ainsi [Merllié, Cousquer, 1980]. Ce sera par exemple à un bal de l'ambassade de Grande-Bretagne où une jeune femme raconte avoir été présentée par son frère à son futur mari.

Un grand mariage à la française : cooptation et anoblissement

Bernard Arnault, première fortune professionnelle de France, a marié sa fille Delphine le 17 septembre 2005 dans la cathédrale de Bazas, non loin du château d'Yquem, propriété du groupe LVMH, où se déroula la fête. Celle-ci a regroupé 650 invités dans le sanctuaire du Sauternes, l'un des plus grands vins du Bordelais. Le marié, Alessandro Vallarino Gancia, est issu d'une dynastie des vins et spiritueux, établie depuis 1850 dans le Piémont italien. Les invités rassemblent une élite internationale, noble ou bourgeoise, appartenant au monde des affaires, mais aussi à celui de la politique ou des arts et des lettres. Il y avait ainsi l'infante Elena d'Espagne, Leurs Altesses Royales Marie-Chantal et Pavlos de Grèce, mais aussi quelques anoblis plus récents, comme plusieurs Rothschild, le baron Seillière ou le baron Frère. Ceux-ci sont aussi d'avisés financiers et industriels, comme nombre de bourgeois notoires présents dans l'assistance : Serge Dassault, Thierry Desmarests (président de Total), Michel Pébereau (BNP-Paribas), Claude Bébéar (Axa). Le monde politique était largement représenté avec plusieurs ministres, dont celui de l'Intérieur, candidat aux élections présidentielles de 2007, Nicolas Sarkozy, Thierry Breton (un patron passé de Thomson et de France-Télécom au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie), Renaud Donnedieu de Vabre (ministre de la Culture), Jean-François Copé (alors délégué au Budget), Renaud Dutreil (responsable des PME). Karl Lagerfeld et John Galliano, créateurs de la haute couture, et Christian de Portzamparc, architecte de renom, donnèrent une

note artistique à l'assemblée. Liste non exhaustive.

Cette diversité dans l'uniformité de la haute société était largement détaillée quelques jours plus tard dans le texte et par les photographies décrivant cet événement sur vingt-deux pages d'un numéro de *Paris-Match* qui y consacrait même sa couverture. Au-delà des critiques sur son coût, cette cérémonie marquait l'entrée de la famille Arnault dans le dernier cercle. Certes, il y avait encore, dans l'opulence étalée et la complicité avec les médias, quelque chose du nouveau riche que fut le champion français du luxe. Mais le mariage de Delphine Arnault, par la magnificence des lieux et de la fête, par le prestige des invités, par l'alliance matrimoniale réalisée, a été le franchissement d'un palier. Réunir un semblable panel de célébrités et de personnalités dotées des pouvoirs les plus divers, c'est se montrer l'égal des plus grands. Pouvoir ainsi convier à une cérémonie nuptiale un tel aréopage, c'est faire admettre par ceux qui répondent à l'invitation que l'on est digne de leur présence. Que l'on appartient, enfin, au même monde. C'est se faire coopter dans cette nouvelle aristocratie de l'argent, qui, avec ou sans titre ou particule, constitue aujourd'hui l'élite dirigeante des pays développés.

Les bonnes raisons de l'endogamie

Ces mariages endogames présentent l'avantage de maintenir le patrimoine et les fortunes à l'intérieur du groupe. L'association entre dynasties bourgeoises et dynasties nobles, tout en brouillant les frontières, conforte les unes et les autres : plus ou moins pourvues dans les différentes formes de capitaux, les familles trouvent dans leur rapprochement la possibilité d'accroître leur richesse sociale là où elle peut marquer quelque faiblesse, ou de renforcer encore tel ou tel capital. Redorer son blason signifie que le mariage de tel fils de la noblesse avec une riche bourgeoise permettra de renflouer les caisses du château. Mais le gain symbolique, dans l'autre sens, équilibre l'échange. Ce qui peut d'ailleurs valoir dans d'autres combinaisons sociales, par exemple lorsqu'un des fondateurs de la sociologie française épouse une riche héritière et fait ainsi bénéficier sa belle-famille de la reconnaissance intellectuelle et universitaire dont il jouit [Charle, 1984].

Le milieu des grandes familles est toutefois étroit. De sorte que, comme disent les intéressés, « on est tous cousins ». Chez les Rothschild, si l'on considère Amschel comme le fondateur de la lignée, à la troisième génération les enfants de ses cinq fils se sont mariés entre eux. Sur les dix-neuf petits-enfants d'Amschel, on compte quatorze mariages entre cousins germains. Dans les familles de la haute société, les mariages entre cousins issus de germains sont fréquents. Ces mariages contestent ainsi la loi qui veut que la consanguinité soit associée à la dégénérescence [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1998]. En réalité, il semblerait que les interdits sexuels, tels qu'ont pu les analyser les anthropologues dans les sociétés primitives, ont pour objectif de favoriser, à travers des mariages hors du groupe, les échanges économiques et d'élargir ainsi les bases de l'espace de développement. Un calcul qui ne vaut sans doute qu'en phase d'accumulation. Lorsque celle-ci est réalisée, il suffit de la maintenir, et alors l'endogamie est tout indiquée.

Le Code civil, établi en 1804 sous Napoléon I^{er}, exige que les biens d'une succession soient partagés à égalité entre frères et sœurs, annulant le droit d'aînesse. Toutefois, un décret de 1808 permit aux chefs de famille, qui en manifestaient la volonté, d'avantager le fils aîné par l'institution d'un majorat sur une partie du patrimoine familial. Cette possibilité de dérogação

sera définitivement supprimée en 1905. Les grandes familles restent d'ailleurs souvent hostiles à cette disparition du majorat qui complique la passation efficace du relais. Du fait des partages successifs entre héritiers à chaque génération, on pourrait croire que les grandes fortunes sont très menacées. Mais les alliances matrimoniales sont soigneusement circonscrites au groupe des familles similaires. Cette endogamie sociale permet de limiter l'érosion des fortunes due à leur division lors des successions. Le conjoint étant, lui aussi, fortuné, l'échange se réaliserait à somme nulle pour deux familles dont tous les enfants se mariaient entre eux, au niveau des groupes familiaux. L'érosion ne joue qu'au-delà de deux enfants, ce qui est, il est vrai, le cas le plus fréquent. Le *Bottin mondain*, dans son édition 2004, comptait une moyenne de 3,9 enfants par ménage, ce chiffre passant à 4,2 pour les seules familles ayant des enfants. Le recensement de 1999 aboutit à une moyenne beaucoup plus faible : 1,9 enfant par ménage dans l'ensemble de la population française.

Nuances

Il existe des exceptions à cette fusion entre bourgeoisie et noblesse. La bourgeoisie allemande, à l'inverse des cas français et anglais, a gardé ses distances par rapport à la noblesse [Kocka, 1996]. Les bourgeois allemands, plus enclins à accepter l'intervention de l'État dans le développement du capitalisme industriel au XIX^e siècle, auraient souffert d'un déficit d'identité. L'Allemagne reste marquée par des frontières relativement bien dessinées entre bourgeoisie et noblesse.

Ce qui est tout à fait différent du cas français où la société de cour a eu un rôle assimilateur. « L'intégration de l'élite du royaume à la cour de Versailles apparaît ainsi comme un moment extrêmement important pour l'histoire de l'assimilation en France. Versailles constitue en effet un formidable "creuset" où aristocrates et bourgeois se côtoient fréquemment mais parfois aussi s'unissent et s'influencent réciproquement » [Noiriél, 1992, p. 89]. Cette interpénétration de l'aristocratie et de l'élite bourgeoise a eu des conséquences pour les deux groupes sociaux, la bourgeoisie adoptant les modes de vie et les valeurs de l'aristocratie. Mais certains membres de la noblesse ont été acquis dès avant la Révolution à la philosophie des Lumières. Le développement de celle-ci doit beaucoup à une

certaine fraction de la noblesse. « À partir de 1760, les notions de valeur et d'honneur qui avaient jusqu'alors défini la spécificité nobiliaire sont relayées par une notion nouvelle, celle du mérite, valeur bourgeoise typique du troisième ordre, que la noblesse intègre, fait sienne, qu'elle accepte et reconnaît officiellement comme critère de nobilité » [Chaussinand-Nogaret, 1984, p. 53]. Le même auteur insiste sur la participation de certains nobles aux activités commerciales, industrielles et bancaires où ils côtoyèrent des parvenus, de nouveaux enrichis de la classe montante. La fusion des élites ne date donc pas de la période postrévolutionnaire, même si elle s'est accélérée avec l'abandon des structures propres à l'Ancien Régime.

La noblesse d'Empire a joué un rôle dans la fusion des élites au XIX^e siècle. Napoléon I^{er}, par l'anoblissement, a cherché à produire une élite dans le but de reconstruire la société française sur des bases nouvelles, notamment en mettant en avant l'idée de mérite. Les titres accordés par Napoléon ne sont pas associés à des privilèges. De sorte que la noblesse d'Empire a une fonction de passerelle entre l'ancienne noblesse et la grande bourgeoisie [Petiteau, 1997 ; Lalliard, 2002]. La création de la Légion d'honneur participe de la même démarche : distinguer les élites pour mieux asseoir leur pouvoir, à travers une logique nobiliaire. Avec cette nuance d'importance que la Légion d'honneur ne se transmet pas.

Familles, réseaux et répertoires

Les grandes familles sont unies entre elles. Ces liens forment un réseau, une trame serrée, qui rassemble leurs membres dans une vaste confrérie. Au sein de celle-ci, l'une des techniques sociales les plus utilisées consiste dans la maîtrise des arbres généalogiques complexes du milieu. À l'évocation du nom d'une personne, il importe de la situer dans la structure des alliances et des cousinages. D'où le succès d'un ouvrage comme le *Bottin mondain*, fort utile aux mémoires défaillantes. Dans ces familles, la reconstitution d'arbres généalogiques, dont la difficulté majeure réside dans l'entremêlement des branches, constitue un jeu de société où certains excellent.

Dans le *Bottin mondain*, la présence simultanée des ascendants, parents, enfants, collatéraux, est une manifestation publique du capital familial. Ces énumérations des différentes occurrences du

même patronyme qui peuvent occuper une page entière, mettent en valeur l'étendue du réseau familial. La famille constitue l'une des dimensions essentielles des positions dominantes. Elle est au centre des relations sociales qui permettent l'accumulation et la transmission des patrimoines. Les familles nobles et bourgeoises sont grandes car les alliances entrecroisées, nécessaires au maintien de la lignée, multiplient les liens entre leurs différentes branches.

Le milieu des grandes familles de la noblesse et de la bourgeoisie ancienne est listé par des répertoires nombreux et parfois redondants : outre le *Bottin mondain*, les annuaires des cercles, les annuaires d'anciens élèves (École des Roches, École du Rosey : voir encadré p. 75), les listes plus informelles, comme celles des rallyes d'adolescents, la liste biographique des personnalités du *Who's Who*, qui déborde largement les limites de la bourgeoisie puisque, par exemple, Georges Marchais y a figuré [Lewandowski, 1974]. Si la haute société est difficile à cerner dans l'appareil statistique courant, paradoxalement elle se compte et s'énumère avec beaucoup de soin sur des listes où cohabitent des patronymes nobles et des patronymes bourgeois. Les premiers sont souvent mis en avant, soit dans la dénomination des rallyes qui choisissent le nom le plus prestigieux parmi les familles, soit dans l'énumération des noms des membres des instances dirigeantes d'un cercle.

Listes et annuaires produisent un effet de groupe lié à l'énumération elle-même et constituent par là un indicateur de plus pour démontrer que ces familles sont mobilisées, conscientes de leur appartenance à un ensemble dont elles ne cessent de définir et de repérer les contours.

*L'étiquette et le protocole : le code de bonne conduite
d'un groupe très conscient de lui-même*

Les grandes familles de la bourgeoisie et de la noblesse ont non seulement conscience des limites de leur milieu (qui en est, qui n'en est pas), mais elles sont également très au fait de la place et de la position des uns et des autres à l'intérieur même du groupe.

L'étiquette en action est une « autoreprésentation de la cour » [Elias, 1985, p. 94]. Les enterrements sont une des occasions de la mise en scène de cette connaissance interne du milieu, parce

que les obsèques sont l'instant magique de la passation des pouvoirs d'une génération à l'autre. Elles cristallisent les différentes composantes du groupe qui est ainsi en représentation. Les cérémonies funéraires révèlent, en l'exposant, le capital social du mort, avec ses réseaux liés à ses différentes appartenances. Les funérailles sont l'une des grandes occasions de rassembler la famille, au sens large, et là encore de l'ordonner. À propos des funérailles de François de Wendel à Hayange en 1949, Pierre Bourdieu et Monique de Saint Martin ont écrit que « le cortège est une généalogie réalisée » [Bourdieu, Saint Martin, 1978, p. 28].

L'étiquette s'est constituée dans la société de cour, puis elle a été utilisée comme une arme par la noblesse sur le déclin face à la bourgeoisie montante du ^{xix}^e siècle. La codification la plus extrême de la vie quotidienne permettait à l'aristocratie de maintenir le bourgeois à sa place, dominée, en tant que nouveau riche, ignorant les codes de la bonne conduite. Puis, au fil du temps, tel le bourgeois gentilhomme, il a épousé le style de vie du noble, et parfois ses filles. L'étiquette et les codes du savoir-vivre sont devenus pour lui aussi une seconde nature, leur arbitraire devenant l'évidence même, permettant de confondre l'intrus en ce domaine bien dépourvu.

Temps et pouvoir

Noblesse et bourgeoisie ont partie liée. Complices dans le partage des richesses et celui du pouvoir, elles se doivent de gérer en commun leur capital temps. C'est-à-dire leur pouvoir sur le temps. Car la fortune donne aussi du pouvoir sur ce qui échappe à l'homme ordinaire. Elle permet, ne serait-ce que par sa transmission, de fonder une dynastie, cette dénégration de l'éphémère. Un grand bourgeois ne meurt jamais tout à fait. Il donne son nom à une avenue, il écrit ses *Mémoires*, son fils reprend l'affaire qui porte son nom. Ce nom demeure. Il n'est jamais vraiment celui d'un individu, mais bien celui d'une lignée, qui inscrit ceux qui le portent dans un passé et un avenir communs qu'ils vivront par procuration. La noblesse fut la première à réaliser ce miracle. Le bourgeois triomphant a bien compris que son éternité passait par une alliance avec ce qui ne saurait mourir : l'aristocratie des élites.

III / Les espaces de la bourgeoisie

La ville, souvent abordée par les sciences sociales comme problème de société, est pourtant, aussi, un lieu où les familles les plus aisées s'épanouissent. Regroupées dans quelques quartiers bien délimités, elles y cultivent un entre-soi qui n'est possible que parce que le pouvoir social est aussi un pouvoir sur l'espace. Les familles de la grande bourgeoisie contrôlent les lieux où elles vivent, qu'il s'agisse des grandes villes ou des lieux de villégiature où elles passent leurs vacances. Cet entre-soi géographique assure d'abord et avant tout l'un des plaisirs les plus universels, celui d'être en compagnie de ses semblables, de partager avec eux le quotidien, à l'abri des remises en cause et des promiscuités gênantes. Il est alors possible d'obéir sans retenue et sans mauvaise conscience aux injonctions de l'habitus et aux exigences des dispositions propres au groupe auquel on appartient.

Mais l'entre-soi résidentiel constitue aussi un élément des stratégies mises en œuvre pour assurer la reproduction des positions dominantes, avec l'éducation des enfants et le contrôle sur leurs relations. Cet entre-soi permet en outre le partage des richesses accumulées : les grandes fortunes, parce qu'elles sont voisines, forment un cadre de vie exceptionnel par la collectivisation des richesses singulières. La cumulativité des richesses est favorisée par le rapprochement spatial des fortunes familiales. La proximité spatiale facilite la sociabilité, travail social essentiel à travers lequel le groupe cultive et accroît l'une de ses richesses les plus vitales, le capital social.

Cette ségrégation spatiale, poussée à l'extrême, est en fait une aggrégation, le choix raisonné d'un groupe social, d'une classe,

qui exprime ainsi sa conscience de la communauté profonde des intérêts du groupe [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989].

Les beaux quartiers des grandes cités

Que ce soit à Paris, à Londres, à Madrid ou à Bruxelles, à Marseille, à Bordeaux ou à Lyon, les quartiers résidentiels de la haute société sont toujours des quartiers neufs, construits par elle et pour elle-même. Ces quartiers sont aujourd'hui parfois de vieux quartiers, comme celui du cours Arnozan à Bordeaux, ou le faubourg Saint-Germain à Paris. Mais ils furent bien, à leur époque, construits par la haute société et les grandes familles s'y installèrent dans un habitat que personne d'autre n'avait occupé avant elles.

Les formes architecturales, les équipements urbains et commerciaux, l'allure des passants marquent socialement ces quartiers et en font l'un des facteurs importants de la socialisation adéquate des jeunes, tout en procurant aux familles résidentes un cadre conforme à leurs attentes et à leurs modes de vie. Ce cadre de vie ne saurait être négligé dans les processus de la reproduction sociale. Il est l'une des instances de socialisation des jeunes, à l'instar de la famille ou de l'école. Il suffit de penser dans cette optique aux façades hiératiques de certaines avenues parisiennes, comme l'avenue Henri-Martin, au luxe de la moindre épicerie, à l'élégance des passants, à la présence de commerces rares, comme les antiquaires, pour se rendre compte que ces éléments constitutifs de la ville et de son spectacle peuvent aussi être au principe de goûts, de préférences, de dispositions, tant les images et le vécu de l'enfance sont structurants des dispositions adultes.

Il faut donc que les familles fortunées aient d'abord investi un quartier et l'aient façonné à leur usage exclusif pour que celui-ci acquière une valeur exceptionnelle. Ce sont les familles de renom qui créent les beaux quartiers, les belles adresses, ce que nous avons appelé la griffe spatiale [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1992].

La griffe spatiale

Les belles adresses attirent la convoitise des affaires, des sièges sociaux des grandes sociétés, des ambassades et des commerces de luxe, à la recherche de localisations dignes de l'image qu'ils entendent donner d'eux-mêmes. Les responsables de ces activités valorisent les implantations dans les beaux quartiers : pouvoir en donner l'adresse, pour le siège social de l'entreprise, pour la maison de haute couture, ou pour le cabinet d'avocats, devient un enjeu dans la stratégie de communication. Progressivement, les grands appartements et les hôtels particuliers sont transformés en bureaux et en ateliers pour les grands couturiers et les joailliers. Place Vendôme, les pierres précieuses ont supplanté les familles nobles qui habitèrent dans ces demeures construites à la fin du règne de Louis XIV, dans une des premières grandes opérations immobilières de la capitale. Sur les Grands Boulevards, les banques et les sociétés d'assurances ont, de même, pris la place des familles fortunées qui y ont vécu aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ceci se lit clairement dans les évolutions démographiques saisies par les recensements : la population du 8^e arrondissement, celui des Champs-Élysées, passe de 108 000 habitants en 1891 à 39 000 en 1999, alors qu'à la même date 163 000 personnes y travaillent. « L'arrondissement accueille 8 fois plus d'emplois que de résidents actifs alors que la moyenne parisienne est de 1,5 » [Atelier parisien d'urbanisme, 2001]. Les beaux quartiers tendent à devenir des cités financières et les industries du luxe, grands couturiers, joailliers, maroquinières, s'y installent en nombre.

Cela ne va pas sans quelques difficultés pour les familles de la haute société qui voient leur quartier changer et perdre ce qui en faisait pour elles l'attrait, à savoir le fait d'être entre soi. La présence massive des employés, arrivant de leur banlieue chaque matin, la foule des promeneurs attirés par les commerces, cela conduit à une promiscuité, un mélange social, qui, en certaines circonstances, peut être « amusant », comme on dit volontiers dans ce milieu, mais certainement pas lorsqu'il s'agit du quotidien et du cadre de vie que l'on s'est choisi. D'où la désertification de plus en plus massive de ces quartiers et le lent exode de ces populations privilégiées, dont le pouvoir sur l'espace trouve sa limite dans le pouvoir des affaires et des États.

La géographie sociale des beaux quartiers

L'exode vers l'ouest. — À Paris, durant tout le ^{xvii}e siècle, le Marais est le quartier de résidence de la noblesse. Mais, dès le début du ^{xviii}e, un mouvement se dessine vers l'ouest. Sur les terres encore maraîchères, on construit les hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré. Dès les dernières années du ^{xviii}e siècle, de nouveaux quartiers apparaissent au nord des boulevards, aménagés sous Louis XIV, sur une partie de l'enceinte de Charles V. Ce furent les Grands Boulevards. Restructurant l'espace parisien, l'intervention haussmannienne est au principe de la création de nouveaux beaux quartiers, comme celui de la Plaine Monceau. À la fin du ^{xix}e siècle, la décadence des Grands Boulevards s'affirme, tandis que les Champs-Élysées apparaissent au premier plan. Quant au 16^e arrondissement, il faudra attendre le ^{xx}e siècle pour qu'il devienne autre chose qu'un faubourg lointain. Puis la fièvre de la construction gagne Neuilly-sur-Seine, encouragée par la mainmise des affaires sur l'Ouest parisien. À Paris, la localisation des résidences des familles fortunées et celle des sièges sociaux et des commerces de luxe semblent inexorablement liées. La colonisation des hôtels particuliers de la noblesse par les ministères, dans le faubourg Saint-Germain a commencé dès après la Révolution. Le processus s'est répété tout au long des ^{xix}e et ^{xx}e siècles, avec l'envahissement par le secteur tertiaire des Grands Boulevards puis des Champs-Élysées et du 8^e arrondissement.

Le déplacement des beaux quartiers s'observe ailleurs qu'à Paris, mais la concurrence entre les familles et les affaires ne paraît pas en être toujours au principe. Ainsi, à Marseille, ce serait plutôt le résultat d'une mise en cohérence des différents habitats bourgeois. Ceux-ci étaient, en effet, dispersés en fonction de l'implantation des activités économiques et commerciales, l'habitat patronal étant, au début, proche des installations, ateliers, entrepôts ou magasins. Le glissement vers le sud correspond à un lent mais irrépessible processus agrégatif des familles de la bourgeoisie marseillaise. On assiste à un éloignement des quartiers populaires qui sont aussi ceux proches des installations portuaires. Comme à Paris, la bourgeoisie construit son habitat sur des terres vierges. À Marseille, elle trouve au sud ses terrains libres qui bénéficient d'un accès direct à la mer, sans le *no man's land* des installations portuaires [Zalio,

1999]. Comme à Paris où la haute société a son triangle mythique, « Neuilly-Auteuil-Passy », Marseille a ses trois « P » (Perier, Paradis, Prado), du nom des trois grands axes qui en délimitent les beaux quartiers d'aujourd'hui. De telles expressions populaires pour désigner ces espaces urbains ont surtout le mérite de mettre en évidence le poids des quartiers bourgeois dans les représentations de la ville.

Un espace bien délimité. — Les familles fortunées sont nombreuses à habiter le centre-ouest de Paris ; c'est-à-dire dans le 7^e arrondissement, le 8^e, le nord du 16^e, le sud du 17^e et la commune de Neuilly. En 2004, l'administration fiscale a recensé 5 662 foyers assujettis à l'ISF dans le 7^e arrondissement, soit 221 ‰ des 25 576 foyers fiscaux imposables. Il s'agit du taux d'assujettis le plus élevé parmi les arrondissements de Paris. Ce taux est de 217 ‰ dans le 16^e arrondissement, mais seulement de 14 ‰ dans le 20^e. Pour l'ensemble de Paris, les foyers assujettis à l'ISF représentent 65 ‰ des foyers fiscaux imposables, ce taux tombant à 19 ‰ pour la France entière. Les grandes fortunes se répartissent de façon homologue aux membres des grands cercles parisiens. Les autres arrondissements sont extraordinairement absents ainsi que les autres communes de banlieue. L'habitat bourgeois est concentré et aucun autre groupe social n'est ainsi confiné dans un ghetto, doré et volontaire, mais qui souligne la puissance des contraintes sociologiques. Ces familles, en effet, les plus riches de France, pourraient habiter partout ailleurs dans l'agglomération parisienne puisqu'elles paient déjà les prix les plus élevés du marché immobilier pour habiter là où elles habitent.

Non seulement les assujettis à l'ISF sont proportionnellement plus nombreux dans les beaux quartiers de l'ouest, mais ils y paient aussi un impôt plus élevé : les grandes fortunes sont d'autant plus grandes qu'elles se trouvent dans les zones où elles sont les plus nombreuses. Paris marque spectaculairement les inégalités de patrimoine par la concentration spatiale de fortunes exceptionnelles. Cette concentration est extrême : Paris regroupe 5 % des foyers fiscaux imposables, mais 18 % des assujettis à l'ISF. En prenant en compte les deux départements de l'Île-de-France les plus riches, les Hauts-de-Seine, où se situe Neuilly, et les Yvelines, on trouve 11 % des foyers imposables, mais 32 % des assujettis : presque un tiers des redevables de

l'impôt de solidarité sur la fortune sont concentrés dans l'ouest de Paris et les départements voisins (ministère de l'Économie, des finances et de l'Industrie, DGI, bureau M2, www.minefi.gouv.fr).

Une communauté idéologique. — La concentration sur un espace restreint des familles les plus fortunées produit une homogénéité idéologique qui se lit dans les résultats électoraux. Au premier tour des élections présidentielles du 21 avril 2002, la droite traditionnelle (RPR, UDF, DC, divers droite) remportait à Paris 42 % des suffrages exprimés, mais 68 % dans le 16^e arrondissement. Il y a une corrélation nette entre le vote conservateur et le taux d'« embourgeoisement » des circonscriptions. Ce vote à droite est, dans les beaux quartiers, la manifestation de la ségrégation urbaine et de l'identité des représentations et des dispositions de la majorité des habitants : on voit le monde de la même façon, y occupant des positions identiques. Ce qui, bien entendu, ne signifie pas qu'il ne puisse pas y avoir quelques écarts par rapport à cette norme dominante, au sein même des familles privilégiées. Mais, le plus souvent, les valeurs et les représentations sont perçues comme allant de soi, avec le charme de l'évidence. Car elles sont le produit de toute une éducation. Les partager conduit à une communauté des points de vue que l'on retrouve aussi dans le niveau de la pratique religieuse.

À l'étranger. — Le quartier Léopold à Bruxelles est emblématique de la transformation des quartiers bourgeois en quartiers d'affaires. « S'il vous arrive un jour de déambuler dans le Parc de Bruxelles, profitez-en pour aller jeter un coup d'œil non loin de là, au square Frère Orban [...]. On franchit un petit parc et puis c'est l'éblouissement. On tombe nez à nez avec une bâtisse digne d'un grand seigneur : un superbe hôtel de maître qui abrite aujourd'hui le Conseil d'État. Sa façade construite en pierre blanche, d'une majestueuse simplicité, interpelle les curieux. Tout dans l'architecture de cet hôtel particulier dénote le faste sans la parade, le bon goût sans la montre, le raffinement sans ses excès » [Meuwissen, 1999, p. 41]. Le propriétaire de cette demeure était un aristocrate, à la tête d'une grande fortune, le marquis Théodore van der Noot d'Assche (1818-1889).

Le quartier Léopold fut conçu et construit pour les grandes fortunes du XIX^e siècle, par une société civile immobilière « derrière laquelle on retrouve le tout-puissant gouverneur de la Société générale, le comte Ferdinand de Meeus ». C'est un quartier très proche du centre et, donc du pouvoir, dont les rues huppées, comme la prestigieuse rue de la Science, s'ordonnent autour de la rue Guimard « où les équipages à quatre chevaux devaient pouvoir faire aisément demi-tour » [*ibid.*, p. 48].

Mais, comme à Paris, les bureaux et les sièges des grandes sociétés ont pris la place des grandes familles qui sont parties vers la banlieue sud de Bruxelles. Le square du Bois est surnommé le square des Milliardaires. Situé à la fin de l'avenue Louise et à l'entrée du Bois de la Cambre, c'est en réalité une propriété collective, puisque tout y est privé. L'îlot, tout en longueur, est desservi par une voie fermée à chaque extrémité par un portail double, permettant aux véhicules d'entrer ou de sortir, mais sans passage dédié aux piétons. Les automobilistes ouvrent les portes en présentant une carte magnétique ou en tapant un code sur un clavier. Rien de plus facile pour les curieux que de se faufiler derrière un véhicule. Mais la conscience professionnelle des sociologues peut alors les conduire à se faire enfermer dans le square des milliardaires, l'ouverture des portes en sens inverse supposant aussi une carte magnétique ou un code. Par cette soirée d'automne pluvieuse, la circulation sortante étant nulle, il fallut, penauds, aller sonner à la porte d'une des fastueuses demeures pour enfin pouvoir retrouver le monde ordinaire. C'est pourtant dans la continuité de celui-ci que les villas sont répertoriées, puisque leurs adresses officielles vont du 537 au 585 de l'avenue Louise. Là encore le domaine privé et le domaine public, comme cela est fréquent à ce niveau social, s'entremêlent, cette ambiguïté brouillant les pistes.

À Londres, les beaux quartiers sont à l'ouest, comme à Paris. Les demeures des Rothschild présentaient une concentration remarquable à Picadilly, non loin de Buckingham Palace. Au 107 de Picadilly se dressait la maison de Nathan, le fondateur de la branche anglaise de la famille. Au 143, son petit-fils, Ferdinand, occupait un palais dans le style Louis XVI, tandis que sa sœur Alice était installée au numéro 142. Ferdinand et Eveline se sont mariés au 148. D'autres membres de la famille habitaient le même quartier de sorte que l'on avait pris l'habitude d'appeler cette avenue « Rothschild Row ».

La proximité entre les domiciles des Rothschild et les résidences officielles de la monarchie anglaise n'est pas fortuite. Les beaux quartiers, où habitent les privilégiés de la fortune, sont aussi ceux des palais royaux. Picadilly donne sur Green Park, tout près de Saint-James Park et de Buckingham Palace. Aujourd'hui, la branche anglaise de la famille Rothschild a racheté Spencer House, la maison de la famille de Lady Diana, qui donne sur Green Park. Le nom de Picadilly est à lui seul une signature, puisque « *pickadil* » désignait au ^{xvii}^e siècle une sorte de col amidonné en vogue chez les jeunes aristocrates.

Cette proximité spatiale entre les demeures des grandes familles fortunées et les palais du pouvoir est une constante de l'urbanisme des beaux quartiers. Ainsi, dans le quartier de l'Élysée, à Paris, les Rothschild sont aussi très présents. L'hôtel particulier de l'avenue de Marigny, qui est aujourd'hui propriété de l'État, héberge les hôtes officiels de la République après avoir été le domicile de l'une des branches de la famille de financiers. Qui habite toujours à proximité, s'étant fait construire une résidence dans une partie du parc non vendue. Rue du Faubourg-Saint-Honoré et rue de l'Élysée d'autres branches Rothschild ont possédé ou possèdent encore des hôtels particuliers, entourant ainsi de près le lieu symbolique du pouvoir d'État.

La grande bourgeoisie modèle les quartiers où elle vit à son goût, leur donnant un caractère universel quel que soit le pays. Les commerces de luxe jouent un rôle important dans cette uniformisation de la rue sélecte. Toujours dans le centre ouest de Londres, entre Hyde Park et Green Park, le quartier Mayfair possède avec Old Bond Street puis New Bond Street son avenue Montaigne. Les vitrines des grands joailliers et des couturiers de renommée internationale comme Chanel s'y égrènent. Louis Vuitton est également présent, inévitable, de même que la maison de ventes aux enchères américaine Sotheby's.

Les maisons-musées sont, elles aussi, un phénomène international. La richesse et la culture, objectivées dans des demeures fastueuses où sont regroupés des œuvres et des objets d'art de toutes époques et de toutes provenances se retrouvent aussi à Londres. Richard Wallace a fait construire, à Marylebone, un véritable palais-musée pour abriter des collections de tableaux brassant les siècles et les écoles.

Les cercles ne sauraient être loin. Regroupés entre Picadilly et Saint-James Park, ils constituent l'ultime condensation spatiale

de l'élite sociale, comme à Paris où ceux qui comptent sont installés entre la Concorde et l'Étoile. Pall Mall, la rue des grands clubs, est l'adresse de l'Athenaeum, véritable temple grec, blanc, avec des colonnades imposantes, du Traveller's Club, mitoyen du précédent, tout aussi volumineux et majestueux et du Royal Automobile Club, plus ouvert, qui permet au passant curieux de prendre la mesure de la richesse de la décoration intérieure de ces lieux du pouvoir et de l'argent. Quelques autres clubs sont situés à proximité, dans Saint-James Street : le Carlton, le Club des Conservateurs, réservé exclusivement aux hommes, avec une exception pour Margaret Thatcher. Cette concentration des espaces résidentiels, des activités commerciales, des cercles, des lieux de pouvoir est typique de cette organisation urbaine des classes dominantes qui recherchent un univers qui leur corresponde et dans lequel elles puissent véritablement épanouir leurs modes de vie et leurs privilèges.

À Madrid, la ligne principale de division de l'espace urbain oppose le nord, bourgeois, au sud, populaire, en effaçant le partage ancien entre le centre résidentiel et riche et la banlieue ouvrière. Au sud du parc du Retiro se concentrent les immeubles de torchis et de matériaux de basse qualité, occupés depuis longtemps par les catégories sociales les plus modestes, et plus récemment par les immigrants latino-américains et africains. Cet habitat populaire trouve son prolongement dans la banlieue sud avec de grands ensembles construits dans les années 1950.

Au nord de la gare d'Atocha, le plan de Madrid laisse voir une structure beaucoup plus régulière, en damier presque parfait. Dans ce nord se trouvent les quartiers chic de Salamanca et d'Argüelles, dont la construction fut commencée à la fin du XIX^e siècle, dans le cadre du plan d'urbanisme de l'*ensanche* (l'extension) qui essayait de donner un nouvel espace à la bourgeoisie madrilène alors en pleine croissance. Dans cette zone, le long du Paseo de la Castellana, se développent les quartiers les plus prestigieux de la ville. À l'est, la rue Serrano égrène ses commerces de luxe. À l'ouest de ce Paseo, véritable fleuve urbain, qui n'est pas sans rappeler à la fois les Champs-Élysées et le quartier de La Défense, les hôtels particuliers de la noblesse ou de la grande bourgeoisie étalent leur majesté et leur opulence dans le quartier Almagro.

Le contraste sociologique est saisissant pour qui passerait de cet espace d'abondance et de richesse à celui du quartier de

Lavapies, à peu de distance au sud, où tous les dimanches se tient le marché aux puces du Rastro [Leal, 1994].

Mais aujourd'hui la grande richesse tend à se concentrer encore plus au nord, en infléchissant légèrement vers l'ouest ses choix résidentiels. Les grandes fortunes se retrouvent dans des lotissements exclusifs comme ceux de la Puerta de Hierro, de Somosaguas ou de La Florida, où se succèdent les villas luxueuses. Ces espaces totalement privés, y compris pour ce qui est de la voirie et du gardiennage, offrent au regard des maisons de grande taille (certaines disposent d'une dizaine de salles de bains), implantées au milieu de leurs parcs verdoyants comme sur le coussin d'un écrin.

Les lieux de villégiature de la bourgeoisie madrilène, les résidences pour les fins de semaine ou les journées étouffantes de l'été, sont dans le prolongement de cet axe orienté au nord-ouest, dans les villages de montagne de Castille où la neige l'hiver et la fraîcheur estivale, dans un environnement encore très préservé, offrent un cadre de vie reposant.

Les lotissements chic

Les barrières de l'entre-soi peuvent être symboliques ou matérielles. Aller dans les beaux quartiers suppose que l'on ait quelque chose à y faire, ce qui n'est pas si évident pour un citoyen ordinaire. Les commerces ne correspondent pas aux besoins, et en tout cas pas à la solvabilité : on n'entre pas chez un grand couturier, même par curiosité, bien que l'entrée de la boutique soit libre, comme pour tout commerce. La violence symbolique suffit à dresser une frontière infranchissable : tout, dans un quartier sélect, remet l'intrus à sa place, dominée. Les habitants, par leur allure, leur hexis corporelle, sont une remise en cause du corps de l'étranger à ce monde, plus ou moins maîtrisé dans sa démarche, et parfois suffisamment malmené par l'existence pour qu'un sentiment de honte, infondé mais violent, envahisse celui qui ne peut que prendre acte qu'il n'est pas à sa place.

Il est d'autres cas de figure où la grande bourgeoisie choisit de se murer soit à l'intérieur des beaux quartiers, dans des villas et hameaux totalement privés, dont l'entrée est sévèrement gardée, soit dans des lotissements clôturés de stations balnéaires dont le

La villa Montmorency

La villa Montmorency, dans le 16^e arrondissement de Paris, est née dans le parc du château de Boufflers que les Montmorency vendirent en 1852 à Pereire et à la Compagnie du chemin de fer de l'ouest pour y établir la ligne de la petite ceinture. La villa fut construite sur les espaces restés libres. Elle est inaccessible au promeneur : gardée avec efficacité, il est hors de question d'en franchir les grilles sans y avoir été autorisé par l'un des habitants, ce que le personnel, à l'entrée, contrôle soigneusement. C'est un espace totalement privé. Cette privatisation a un coût, puisqu'elle suppose d'assurer les salaires de trois gardiens et d'un veilleur de nuit et de prendre en charge les frais inhérents à l'entretien des rues et des jardins. Même l'enlèvement des ordures ménagères est à la charge des propriétaires qui, ne voulant pas être gênés par le bruit des bennes, ont acquis de petits véhicules électriques qui permettent au personnel d'entretien de regrouper silencieusement les poubelles devant les entrées de la villa. La contribution annuelle au fonctionnement de ces services collectifs est variable en fonction de la dimension des propriétés. Les résidents de la villa Montmorency sont organisés depuis 1853 en une association

syndicale, structure définie par la loi pour organiser les copropriétaires d'ensembles de ce genre. Pour préserver le cadre idyllique de ces « maisons unifamiliales de campagne et d'agrément », comme disent les statuts, les règles se sont faites de plus en plus contraignantes.

Par la taille des constructions et celle des jardins, par la variété architecturale et la fantaisie du bâti, la villa Montmorency fait songer au Deauville d'autrefois, à Dinard ou à Arcachon, à ces stations balnéaires du tournant du siècle, à la fois opulentes et inattendues. Les qualités architecturales et urbaines, l'ampleur des espaces disponibles, le soin accordé aux constructions, s'accompagnent d'avantages sociologiques. La villa abrite une vie mondaine et assure un entre-soi presque comparable à celui que l'on peut trouver dans un cercle. Si les règles de la cooptation ne jouent pas de manière systématique, le règlement interne est suffisamment dissuasif pour éviter de réels problèmes de voisinage.

Les propriétaires et le personnel se montrent d'une très grande discrétion sur les noms des habitants. Par la presse, on sait que Vincent Bolloré et Corinne Bouygues demeurent dans la villa. Le *Bottin mondain* permet de vérifier la présence de familles de la noblesse ou de l'ancienne bourgeoisie [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001].

succès populaire rend la fréquentation délicate. Il est encore une situation intermédiaire que les grands bourgeois ont créée au XIX^e siècle sous le Second Empire : les vastes lotissements, non clos, du Vésinet, de Maisons-Laffitte ou du Raincy. La grande bourgeoisie s'installe alors dans des parcs de châteaux ou sur des forêts privées que leurs propriétaires ont lotis, pour des raisons financières, sur le mode de la cooptation sociale et en

imposant des règlements d'urbanisme sévères [Pinçon, Pinçon-Charlot, réédition 2006, p. 245-278].

Hautes murailles pour la haute société

Dans tous les pays du monde, les riches vivent à l'écart, préservés des promiscuités indésirables. Au Maroc, à Casablanca, sur la colline d'Anfa, dans un quartier de prestige, isolé du reste de la ville, la fortune peut se montrer sans la retenue qu'exige ailleurs l'omniprésence d'une profonde misère. Cette concentration de la bourgeoisie, dans les mêmes quartiers et les mêmes clubs de loisirs, favorise des mariages socialement très endogamiques [Benhaddou, 1997].

Le *Petit Mondain* de 1995, qui recense les adresses étrangères mentionnées dans le document principal, le *Bottin mondain*, signale celles qui s'inscrivent dans ce quartier, comme si, à Paris, on ajoutait « Muette » ou « Passy » à une adresse du 16^e arrondissement. On peut ainsi lire : « le Mas, angle route d'Anfa », « villa les Hirondelles, rue André Masset, Anfa », etc.

De même, à Mexico, les références aux quartiers chic apparaissent dans les adresses : « Lomas Virreyes », « Reale de las Lomas », « Paseo de las Lomas »... Dans cette capitale, où la pollution du centre est très forte, les riches vivent sur les hauteurs, Las Lomas de Chapultepec ou San Angel. « En 1986, "Las Lomas de Chapultepec" furent menacées d'une invasion par les bureaux, mais celles-ci étant le seul poumon d'une capitale hyperpolluée, les riches habitants se sont organisés pour défendre leur espace privilégié » [Loaeza, 1988].

Toutefois, au Mexique ou au Brésil, comme dans d'autres pays où la misère est omniprésente, il arrive que les quartiers sélects soient au contact immédiat, ou presque, de bidonvilles, de zones urbaines où s'entassaient les plus pauvres. À Belo Horizonte, les collines peuvent être partagées par les riches et les plus misérables. La *favela* échoue au pied des murailles du « condominio », le lotissement chic. Les maisons spacieuses, avec piscine et garage pour plusieurs voitures, sont doublement gardées. On ne peut emprunter les allées de ces petites villes dans la ville sans subir un interrogatoire serré du gardien à l'entrée du lotissement. Mais chaque villa a aussi son gardiennage privé : derrière le mur, à travers les meurtrières à côté du portail d'entrée, on peut apercevoir un regard attentif qui épie les allées et venues.

On retrouve ces univers clos et hyperprotégés dans toutes les grandes villes du Brésil, à São Paulo ou à Rio de Janeiro, mais aussi aux États-Unis et, avec un luxe de moyens de sécurité sans doute moindre, de plus en plus en Europe. Le souci et le goût de l'entre-soi sont redoublés dans les pays pauvres par un besoin de sécurité qui ne relève sans doute pas du fantasme. Les inégalités sont telles que les barrières symboliques ne jouent plus guère pour arrêter ceux qu'autant d'opulence peut tenter.

Dans tous ces pays où l'individuel prime sur le collectif, l'entreprise privée sur l'État, la concurrence sur la protection sociale, le marché sur la réglementation, il est paradoxal de voir à quel point les grands bourgeois, partisans de l'individualisme théorique, adoptent pour eux-mêmes un collectivisme pratique. Pour construire un environnement social et un cadre de vie hors du commun, ces tenants du libéralisme économique et de l'initiative individuelle font appel à des formes collectives comme le lotissement et le cahier des charges, un service de sécurité contraignant et un enfermement qui prouvent, par l'absurde, que la société de la libre concurrence a ses limites.

Lorsque ses intérêts, à la fois familiaux et économiques, sont en jeu, la bourgeoisie n'hésite pas à casser la logique du marché à son profit. On voit alors se développer dans quelques espaces à part un protectionnisme urbain tout à fait remarquable, condition de la préservation des avantages acquis et des rentes de situation. Processus que l'on retrouve aussi dans les lieux de villégiature.

Les lieux de villégiature

L'invention du voyage et du séjour d'agrément revient aux hautes classes dont l'initiative en ce domaine apparaît ancienne et féconde. Mais, parce qu'elle en avait les moyens et aussi le goût, la bourgeoisie s'est constamment appliquée à reproduire sa vie sociale dans les différents espaces qu'elle a pu investir, que ce soit dans ses lieux de résidence ou dans ceux de ses villégiatures, voire dans les trains de luxe ou sur les paquebots des grandes croisières [Corbin, 1995]. « Leur société est toujours la même, si le lieu de résidence change, écrivait Norbert Elias à propos des nobles de cour. Tantôt ils vivent à Paris, tantôt ils rejoignent le roi à Versailles, à Marly ou dans quelque autre château, tantôt ils

séjournent dans un de leurs manoirs, ou bien ils s'installent dans la gentilhommière d'un ami. » Cet « attachement inébranlable à leur société, leur vraie patrie » s'exprime dans les manières de voyager et de séjourner, avec toujours le même souci de l'entre-soi [Elias, 1985, p. 29].

En Angleterre, c'est selon la logique des ghettos du Gotha que furent conçues, dès le XVIII^e siècle, les stations thermales, puis, à l'ère victorienne, les stations balnéaires. Brighton, encore aujourd'hui, avec ses jetées et son architecture opulente, permet d'imaginer la vie élégante des mondains d'alors [Cannadine, 1979]. En France, sous le Second Empire, la haute société a construit pour son usage personnel et pour sacrifier à la mode naissante des bains de mer, Deauville, Le Touquet-Paris-Plage, Arcachon, Biarritz, de véritables écrins pour abriter les joies de la mer et les bienfaits de l'air iodé [Pinçon et Pinçon-Charlot, 2006].

Pour leur vie quotidienne, mais aussi pour leurs loisirs à la campagne, à la montagne ou à la mer, les grandes familles préfèrent, en règle générale, urbaniser elles-mêmes une terre vierge plutôt que de reconquérir un habitat ayant déjà servi. Mais il est des contre-exemples comme celui des Portes-en-Ré.

Les opérations immobilières de la grande bourgeoisie concernent aussi les stations de sports d'hiver. En Suisse, Gstaad et Saint-Moritz relèvent de ce modèle. Megève fut créée en 1920 par Noémie Halphen, grand-mère de Benjamin de Rothschild. Elle y fit construire un chalet, la première remontée mécanique et l'hôtel du Mont d'Arbois. En 1923-1924, la station est honorée par la présence d'altesses royales, la reine Élisabeth d'Angleterre et le roi Albert I^{er} de Belgique, ce qui contribuera à construire la réputation du lieu. En 1927, le golf du Mont d'Arbois est inauguré, il attire des personnalités comme la princesse de Bourbon-Parme, Louis Blériot, la famille Lacoste, des joailliers de la place Vendôme. Les boutiques de luxe accompagnèrent le mouvement et Megève entreprit de rivaliser avec ses concurrentes suisses.

Stations balnéaires, stations de sports d'hiver et stations thermales viennent confirmer le souci de l'entre-soi des familles de la haute société. On est surpris en ces lieux de retrouver l'ambiance des beaux quartiers parisiens, l'atmosphère feutrée et détendue des cercles. Les lieux de vacances sont, pour la grande bourgeoisie, une occasion de plus de réaffirmer qu'il n'y a pas de circonstances où les bonnes manières et la classe dont on doit

Les Portes-en-Ré

Les Portes-en-Ré, c'est une île dans l'île. Située à l'extrémité de l'île de Ré, cette commune est entourée par la mer et les marais salants. Les touristes ordinaires poussent rarement jusque-là. Dans les années 1930, Les Portes était un petit village de paysans, de maraîchers, et de paludiers, ou sauniers, c'est-à-dire de producteurs de sel. Un village pauvre, aux maisons collées les unes aux autres dans un labyrinthe compliqué d'impasses et de ruelles, un urbanisme propre à contrer le rude vent du large. Avant la guerre, quelques personnalités des lettres et des spectacles, dont Suzy Solidor, jetèrent leur dévolu sur ce bout d'île perdu, où conduisait une mauvaise route, cul-de-sac tranquille où l'on pouvait être à l'abri des regards indiscrets. La guerre arrête ce processus de conquête, par des catégories aisées, d'un village auquel des artistes avaient donné un label.

1950-1975 : une seconde vague, beaucoup plus significative, submerge le village des Portes qui survit difficilement, l'exode rural le vidant de sa substance. De vieilles familles, séduites

par le climat, très ensoleillé et pas trop chaud, par le charme des petites maisons basses avec leurs cours et leurs jardins secrets, achètent les maisons du vieux village. En raison même de l'intensité du système de relations qui les unit, elles sont de plus en plus nombreuses à se retrouver voisines pour l'été, comme elles le sont l'hiver. Ces vieilles familles fortunées viennent des beaux quartiers parisiens ou de ceux de Bordeaux ou de Lyon. Elles s'installent dans le vieux village où elles achètent une maison, puis sa voisine et une autre, constituant petit à petit un ensemble plein de charme, qui connaîtra un succès grandissant.

En 1995, sur 631 familles ayant une résidence en Charente-Maritime, qui figurent dans le *Bottin mondain*, 219 avaient une maison dans l'île de Ré, dont 80 aux Portes. Sur ces 80 familles, avec une moyenne de 3 enfants, 71 résident en région parisienne, dont 50 dans les beaux quartiers de Paris. 21 sur 80 ont indiqué une troisième adresse, un chalet à Megève ou un château dans le Bordelais. La noblesse est surreprésentée : sur 80 patronymes, 32 sont nobles ou d'apparence noble. Encore

faire preuve à chaque instant puissent se relâcher. Ces exemples montrent aussi que le territoire des hautes classes est multiple.

La multiterritorialité

Rares sont les familles du *Bottin mondain* qui n'indiquent qu'une seule adresse. La plupart en mentionnent deux, trois, voire quatre. La multiterritorialité apparaît systématique et caractéristique du mode de vie grand bourgeois. L'appartement parisien ne se conçoit pas sans une maison de famille, souvent un château dans une province où l'on a ses racines. Il ne s'agit

ne s'agit-il que des noms des maris, car nombre de roturiers ont épousé des femmes nobles. Au-delà de ces familles traditionnelles, l'engouement pour l'île de Ré se perpétue dans le monde artistique, mais a aussi touché le monde politique. Jean-Loup Dabadie est une figure locale, Claude Nougaro, Bernard Giraudeau, Robert Gallet, Jacques Toubon et Lionel Jospin aiment à y passer leurs vacances.

Une telle concentration dans un si petit village, cela se voit : le samedi matin, en raison du marché, et surtout le dimanche, parce qu'en plus du marché, deux messes se succèdent et remplissent à chaque fois l'église. Toute la bonne société se montre dans le plaisir extrême de l'entre-soi. Une grande homogénéité des *hexis* corporelles, c'est-à-dire des manières de tenir son corps et de le présenter, frappe au premier abord. Des corps bronzés, droits, minces et redressés, des enfants aux vieillards. Des vêtements d'été, certes, mais toujours sobres. Pas de tee-shirt avec des inscriptions en gros caractères ou des motifs bariolés. Pas de shorts, mais des bermudas. Pas de nu-pieds, ni de baskets, mais des chaussures de style

bateau. Parents et enfants ne se déplacent qu'à vélo. Ce ne sont pas des VTT aux couleurs criardes, mais plutôt des vélos noirs ou gris, sans sacoches, mais avec de jolis paniers d'osier fixés aux guidons.

L'interconnaissance est élevée. Chacun se salue, tout le monde bavarde longuement sur le parvis à la sortie de la messe, des groupes se forment à la terrasse du café Bazenne pour l'apéritif dominical. Une société enjouée, ravie d'être ainsi elle-même. Mais comme l'indique la brochure remise par l'agent immobilier à tout acheteur potentiel, « un paradis protégé se mérite ». Autrement dit, le bonheur de tous ne peut se réaliser qu'au prix de quelques contraintes. Les Portes ont ainsi été la première commune de l'île de Ré à se doter, dès 1974, d'un POS (plan d'occupation des sols) dont les mesures, selon la même brochure, ont « évité le morcellement des parcelles non constructibles en terrains privés pour une utilisation en camping-caravanning ». Éviter ce qui ne pourrait être vécu que comme une dégradation du cadre de vie vaut bien quelques sacrifices sur la valeur de terrains non constructibles.

pas d'une résidence « secondaire », qualificatif tout à fait déplacé dans ce cas. On parle également de Maison pour désigner une grande famille. Cette ambivalence dit à la fois le social objectivé dans les murs du château et le social incorporé dans ses heureux habitants.

Ces territoires multiples sont révélateurs d'une double insertion dans la société : dans la profondeur d'une mémoire familiale et dans la modernité d'une vie mondaine parisienne. [Mension-Rigau, 1999]. La multiterritorialité participe de la définition des positions dominantes. D'ailleurs, les nouveaux enrichis manifestent très vite leur réussite par l'achat de plusieurs résidences, à Paris, à la campagne, à la mer, à la

montagne. Aujourd'hui, cette multiterritorialité s'étend volontiers à l'étranger, notamment pour les hommes d'affaires qui n'hésitent pas à acheter des pied-à-terre à New York, à Londres ou ailleurs.

Le pouvoir social se manifeste ainsi sur l'espace. L'entre-soi, survalorisé, fait l'objet de multiples niches qui s'encastrent les unes dans les autres. Les propriétaires de chevaux de course ou les membres du Jockey-Club ont leurs tribunes dans les hippodromes. Ils sont ainsi nettement séparés de la masse des turfistes ordinaires. Les joueurs de golf n'ont que l'embarras du choix entre celui de Saint-Cloud, de Saint-Nom-la-Bretèche ou de Tervuezen en Belgique, par exemple. Ces golfs sont des clubs privés dont on ne peut devenir membre que par cooptation. Par leur localisation dans les beaux quartiers, les cercles forment comme des points de condensation de l'excellence sociale. Certains, dont le Polo de Paris et le Cercle du Bois de Boulogne, occupent même une partie des 25 hectares de cet espace vert parisien concédés par la ville de Paris et ainsi soustraits à un usage public. Les privilégiés de tous ces cercles soigneusement clos échappent à l'attention des promeneurs non renseignés. Ainsi, de diverses façons, les grandes familles s'assurent de multiples territoires qu'elles contrôlent et où elles peuvent épanouir leurs modes de vie tout à leur aise.

IV / Une classe internationale

La multiterritorialité de la grande bourgeoisie revêt une dimension internationale. Bien que Norbert Elias ne prenne pas en compte cette dimension dans son travail sur *La Société de cour*, lorsqu'il parle de « l'attachement inébranlable [des nobles] à leur société, leur vraie patrie », les termes utilisés font penser à ce cosmopolitisme qui est l'un des traits dominants des élites sociales françaises et étrangères. Ce patriotisme de classe, déjà présent sous l'Ancien Régime, à travers les alliances matrimoniales princières, est systématiquement cultivé aujourd'hui par la noblesse fortunée et la grande bourgeoisie. Alors qu'on ne cesse de parler de mondialisation ou de l'émergence de modes de vie européens, il n'est pas inutile de rappeler que la haute société pratique depuis plusieurs générations des échanges matrimoniaux et des relations suivies à l'échelle internationale.

Les grandes familles ont construit des réseaux internationaux comme le montre l'exemple des Rothschild. Leur implication dans la vie économique, leurs intérêts dans de nombreuses sociétés à travers le monde, qui sont au fondement de leur richesse, vont de pair avec ce cosmopolitisme distingué qui est l'une de leurs caractéristiques. C'est un processus de plus en plus observable aujourd'hui, qui s'accélère et qui prend de nouvelles dimensions. Personne, au demeurant, n'est mieux préparé que la grande bourgeoisie à cette internationalisation de la vie des affaires.

Les Rothschild

Dès 1798, Nathan, le troisième fils de Mayer Amschel Rothschild, le fondateur mythique de la dynastie, part en Angleterre représenter les intérêts financiers de la famille. La réussite de Nathan à Londres fait germer l'idée de créer une banque européenne avec ses filiales dans différents pays. James, le plus jeune des cinq frères, s'installe en France dès 1810, puis Salomon choisit Vienne en 1820, à l'occasion du lancement d'un emprunt par l'Autriche. C'est aussi pour mener à bien les tractations autour d'un emprunt, cette fois du roi de Naples, que Carl part pour cette ville, lui aussi en 1820. Amschel, l'aîné des fils de Mayer, lui succède à sa mort en 1812

et reste donc à la tête de la maison mère à Francfort.

Cette dispersion de la fratrie fut au principe d'un réseau d'une rare efficacité. En fondant leur entreprise sur des structures familiales, les Rothschild n'ont peut-être fait que porter à son point de perfection une stratégie qui fut aussi mise en œuvre par les financiers juifs de la City ou par les cours européennes, qui pratiquèrent très tôt une politique d'alliances matrimoniales inspirée par la raison d'État. De même, les familles de négociants et d'armateurs grecs installèrent délibérément des fils dans les différents lieux importants pour leurs activités. En se mariant dans les pays d'accueil, ils densifiaient les réseaux déjà créés en y confortant leur inscription (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1998).

L'internationalisation croissante des affaires et des patrimoines

L'accumulation capitaliste va de pair avec une internationalisation des affaires et des réseaux. Il ne fait pas de doute que le processus s'amplifie, dans la logique même du capitalisme. Les concentrations et les fusions entre les sociétés et les groupes sont de plus en plus nombreuses. Elles concernent souvent des sociétés qui ont leur siège dans des pays différents. Le fait le plus nouveau dans ce mouvement de mondialisation réside dans l'apparition d'investisseurs institutionnels qui gèrent des fonds spéculatifs ou des fonds de pension d'origine anglo-saxonne. Ces « zinzins », pour reprendre le sobriquet un moment en usage dans les milieux financiers et dans la presse, ne connaissent pas les frontières et investissent en fonction des rentabilités boursières des sociétés cotées [Izraelewicz, 1999]. Il reste qu'ils ne font que suivre l'exemple d'une bourgeoisie d'affaires qui n'a pas attendu le ^{xx}e siècle pour investir dans les mines africaines ou les plantations d'hévéas en Asie. Les descendants de cette bourgeoisie n'ont cessé d'étendre l'emprise du capitalisme occidental sur le monde, en compagnie des nouveaux enrichis, faisant

fortune à leur tour. Le cosmopolitisme bourgeois a d'abord comme principe celui des affaires.

L'histoire de chaque entreprise, de chaque société, mettrait sans doute en évidence cette logique qui veut que la croissance du chiffre d'affaires s'accompagne très vite d'un débordement hors des frontières nationales. Une enquête auprès de nouveaux patrons, des entrepreneurs de la première génération, qui ont accumulé des fortunes considérables en quelques décennies, met bien en évidence cette inéluctabilité de l'internationalisation [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1999]. Une société capitaliste qui prospère reproduit ainsi la propension du capitalisme triomphant à étendre la mondialisation, à asseoir sa puissance sur l'internationalisation de ses intérêts.

La concurrence intercapitaliste est au principe des fusions et des acquisitions à travers le monde. Dans l'univers du marché et du libéralisme, il faut vaincre ou mourir, grossir, absorber les concurrents ou disparaître. Les nouveaux patrons ont construit leur fortune professionnelle sur ce modèle, impérialiste à leur mesure, ce qui les a conduits progressivement à réduire à leur merci les entreprises ou les groupes qui, hors de France, représentent des obstacles à leur croissance et risquent, à terme, de les absorber eux-mêmes ou de les asphyxier en leur interdisant d'accéder à leurs parts de marché.

Pierre Bellon a fondé la Sodexho en 1966 après avoir passé quelques années dans la société de son père. Située à Marseille, celle-ci était spécialisée dans le ravitaillement de bateaux. La Sodexho, qui proposait au départ des repas tout préparés, se consacra à la restauration d'entreprise, avec une prédilection pour les situations extrêmes : les bases-vie dans des entreprises et des chantiers confrontés à des milieux hostiles, désertiques ou glaciaires, ou à un grand isolement (exploitations pétrolières et gazières, mines, engineering et construction). « Loin des siens, loin de tout, au bout du monde, apporter le confort et la chaleur humaine », comme l'écrit un document du groupe. Puis les activités de la Sodexho se sont encore élargies, la restauration collective des entreprises s'étendant au secteur de l'éducation, à celui de la santé avec la restauration dans les établissements hospitaliers et les résidences-seniors. La Sodexho, c'est aussi quelques établissements de prestige comme le Lido ou le restaurant de l'opéra de Sidney. C'est encore les chèques de service, dont les chèques restaurant, et le tourisme fluvial.

De quelques salariés en 1966, rayonnant à Marseille et dans ses environs, le groupe est passé à 270 000 employés travaillant dans 21 200 unités réparties dans 70 pays sur tous les continents.

On trouve ainsi le logo de Sodexho partout dans le monde, au cercle polaire, dans le village du père Noël à quelques kilomètres de Rovaniemi, la capitale de la Laponie finlandaise, comme dans les Andes chiliennes où le groupe assure un service global comprenant la restauration, l'hébergement, la blanchisserie, les services sanitaires et de santé, le traitement des eaux usées et la maintenance sur le site, à 3 200 mètres d'altitude, de la Minera Escondida, la « Mine cachée ».

Parallèlement, les portefeuilles de valeurs mobilières deviennent de plus en plus internationaux. En prenant pour exemple celui d'une famille française richissime, faisant partie de sa clientèle, un gestionnaire de grandes fortunes souligne la diversité géographique des placements : on y trouve l'Europe (France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Espagne) mais aussi les Amériques (États-Unis, Argentine, Brésil, Mexique, Guatemala, Paraguay). La richesse s'internationalise au rythme de l'internationalisation de l'économie. Ce mouvement ne concerne pas que la structure des valeurs possédées, mais aussi la répartition spatiale des riches à travers le monde. Depuis la fin des années 1990, la banque américaine Merrill Lynch, en collaboration avec la société de services informatiques Capgemini, publie des palmarès de grandes fortunes à l'échelle du monde où, selon cette source, le club des millionnaires en dollars a considérablement augmenté, atteignant l'effectif de 8,5 millions de membres en 2005.

S'il est vrai que la bourgeoisie doit sa position sociale d'abord au capital économique, on comprend qu'être un grand bourgeois suppose des représentations et des dispositions qui intègrent sous de multiples formes une dimension internationale. Ceci étant vrai, que les familles considérées soient encore actives et jouent un rôle dirigeant dans l'économie, ou qu'elles aient une attitude plus rentière : le cosmopolitisme est une caractéristique inscrite dans l'identité même d'un groupe social qui lui doit une part importante de ses privilèges. Classe sociale au pouvoir, la bourgeoisie, comme autrefois l'aristocratie, est une classe cosmopolite. Le pouvoir suppose la centralisation, mais aussi l'extension internationale des réseaux et du contrôle économique. Cela se vit au quotidien de multiples façons.

Un mode de vie international

L'adjectif cosmopolite, dont l'origine grecque signifie « citoyen du monde », a parfois, en dehors de la grande bourgeoisie, une connotation péjorative, en tout cas peu flatteuse. Si le prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge a intitulé ses Mémoires *Un gentilhomme cosmopolite*, ce n'est certes pas en reprenant cette connotation à son compte. Au contraire, dans un certain univers social le cosmopolitisme prend son sens littéral, l'appartenance aux sommets de la société allant de pair avec une dimension internationale des relations de la personne et de son mode de vie.

L'habitus cosmopolite

La personnalité des enfants de la grande bourgeoisie est constituée dans un système éducatif qui privilégie une insertion internationale. L'apprentissage des langues étrangères se fait dès la naissance avec le recours à des nurses de langue anglaise, plutôt irlandaises que britanniques en raison de leur appartenance à la religion catholique. Des nurses allemandes ou espagnoles peuvent également garantir un apprentissage par l'immersion totale comme dans une langue maternelle. Les jeunes filles au pair viennent aujourd'hui compléter ce dispositif, en s'y substituant de plus en plus.

Plus tard, les grands collègues internationaux viendront prendre le relais. La Suisse s'est fait une spécialité de ce genre d'institutions réservées aux enfants des élites. Elles accueillent les héritiers de familles régnantes, de dynasties industrielles, de grands financiers, de vedettes du cinéma. Le Rosey, près de Lausanne, au bord du lac Léman, est très réputé [Jay, 1997]. On trouve également en Suisse, mais aussi à Paris ou à São Paulo, les écoles de Notre-Dame-de-Sion, qui ont essaimé à travers le monde. En Grande-Bretagne, Eton College assure l'éducation des garçons et Roedean, à Brighton, celle des filles.

Pendant ces années, les jeunes acquièrent un capital précieux de relations internationales, un capital social unique fait de connaissances, de complicités, d'amitiés à travers le monde, au-delà des frontières, des croyances et des langues. Les annuaires des anciens élèves, que l'âge adulte disperse sur tous les continents, sont aussi des carnets d'adresses à la mesure du

monde dans lesquels chacun peut retrouver le condisciple d'autrefois qui, dans tel ou tel pays, sera susceptible de l'accueillir ou de lui rendre service. « Pouvoir rencontrer des interlocuteurs privilégiés dans 60 pays relevant de 225 professions différentes, c'est un atout, il faut l'utiliser » (*Annuaire 1994* de l'Association des anciens élèves des Roches et de Normandie).

Ces établissements, parmi d'autres, s'enorgueillissent d'accueillir de multiples nationalités. Il s'agit là d'un renversement des critères d'excellence scolaire qui stigmatisent, dans les écoles ordinaires, celles où les élèves d'origine étrangère, immigrée plutôt, sont en nombre.

Le milieu familial lui-même vient amplifier cette culture cosmopolite par les réceptions où la présence d'invités étrangers va toujours de soi, par les voyages et les séjours dans des familles amies, par la fréquentation de pays étrangers à travers les activités mondaines et les manifestations culturelles. De sorte que le système éducatif des futurs riches héritiers aboutit à des réseaux d'amitiés et de relations qui se maintiennent à travers le monde. Dans ces familles un séjour à New York, à Madrid ou à Lausanne est toujours l'occasion de rencontrer des membres de la famille ou des relations, et souvent de séjourner chez eux. Nombre de pays étrangers y gagnent ainsi un caractère familial.

Les réseaux internationaux

Des activités comme la chasse, le polo, la pêche, le yachting, le golf ou le ski sont le support d'échanges intenses entre les familles dispersées aux quatre coins du monde. Il en va de même dans un autre registre pour des activités caritatives comme celles de l'Ordre de Malte. Le Cercle de l'Union interalliée est affilié avec plus de cent clubs équivalents à travers le monde, ce qui permet à ses membres de toujours disposer, en voyage, d'un lieu où retrouver leurs semblables, que ce soit sur la 5^e Avenue à New York ou à Djakarta. Mais, réciproquement, les pays d'origine des membres de l'Interallié sont très divers. En dehors de la France et de pays européens comme le Royaume-Uni, la Belgique ou la Finlande, on peut noter des origines dans tous les continents : des pays comme l'Afrique du Sud, l'Inde, le Japon, le Yémen ou Singapour sont représentés. Leurs ressortissants se côtoient dans les salons luxueux de l'hôtel particulier du 33 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, à deux pas du palais de l'Élysée.

Une école internationale en Normandie

L'École des Roches, à Verneuil-sur-Avre, a été créée en 1898 par Edmond Demolins. Elle a fusionné en 1941 avec le Collège de Normandie dont les méthodes pédagogiques visaient à assurer une éducation totale pour des élèves venant de tous les coins du monde. L'internationalisme du recrutement interdit que l'école soit confessionnelle. « Elle est laïque, précise dans les années 1990 M. Dollfus, l'un des responsables de l'établissement à l'époque. Dans le sens plein du terme. C'est-à-dire que nous n'imposons rien du tout mais que nous informons sur tout. À telle enseigne que nous avons fait venir un imam qui nous a entretenus de la religion musulmane. Nous devons faire venir monseigneur Gaillot, mais, du fait de ses déboires avec l'Église, ce sera le père Di Falco qui viendra parler du catholicisme. Nous avons également entendu le grand rabbin de Paris, M. Goldmann. Le père d'un de nos élèves, totalement libre penseur, viendra exposer comment on peut vivre une morale sans religion. Nous avons des élèves orthodoxes. Un jour viendra certainement où nous inviterons un pape. C'est donc une information religieuse très libre, sans ostracisme, ni désir de vouloir convertir à telle ou telle religion. »

Cet œcuménisme est une condition favorable aux amitiés internationales et pluriconfessionnelles. La pratique religieuse des élèves de l'École des Roches est à l'image du déclin général de la pratique, de sorte que la chapelle et le temple de l'établissement ne servent plus que de manière exceptionnelle.

Les nationalités sont très diverses, une soixantaine sont passées par l'école. En 1995, il y avait en même temps

21 nationalités représentées, principalement des Anglais, des Australiens, des Allemands, des Suisses, des Autrichiens, des Russes et des Ukrainiens. Ces deux derniers groupes, nouveaux dans l'école, pour deux raisons, selon le responsable interviewé : « Il commence à y avoir des fortunes très importantes dans ces pays, et l'école fait un très gros travail de développement de la culture française dans ces pays de l'Est. Culture française qui doit déboucher sur des conséquences économiques, car plus les dirigeants de ces pays parleront français, plus il y aura de liens avec la France. »

Les 20 % d'étrangers de l'école sont un atout, et un argument développé dans la présentation de l'établissement en direction des parents afin de les inciter à y inscrire leurs enfants. Alors que le même taux dans une école d'un quartier populaire provoquerait l'exode des enfants des classes moyennes intellectuelles.

L'enseignement des langues étrangères se fait par immersion totale. Selon un professeur d'espagnol, tout le cours est fait dans la langue et des repas ainsi que des journées hispaniques sont organisés, de même d'ailleurs qu'en allemand, en anglais ou en arabe. « Cela fait partie d'une certaine vocation internationale de l'école, aussi bien dans son recrutement que dans la formation qui y est assurée. » Les séjours à l'étranger sont entièrement organisés par l'école dans des établissements de même niveau social. « Ce sont des internats à peu près semblables. C'est à chaque professeur d'en faire le recensement. »

De sorte que l'École des Roches est reconnue en France comme centre officiel d'examen pour les *O'Levels* et les *A'Levels* internationaux de l'université de Londres. Les élèves ont la possibilité, parallèlement à leurs études, de préparer un diplôme d'anglais, langue étrangère, organisé par l'université de Cambridge.

Les amitiés et les relations à l'échelle du monde sont ainsi cultivées, entre des membres qui ont pu, pour certains, être condisciples dans quelque établissement scolaire prestigieux.

Dans un supplément, publié uniquement en 1995, le *Bottin mondain* fournit 2 084 adresses à l'étranger pour les quelque 42 500 mentions de la liste (qui représentent 200 000 personnes dont 145 000 enfants). Ces adresses sont celles de résidences principales ou de résidences « secondaires ». Elles reposent sur les déclarations des intéressés qui, dans certains cas, pour des raisons fiscales parfois, ne signalent pas tel pied-à-terre ou telle propriété. La réalité de cette pluriterritorialité internationale est donc sous-estimée, dans une proportion impossible à déterminer.

Il est remarquable que les patronymes d'apparence noble, ou la mention de titres nobiliaires, soient majoritaires parmi ces expatriés ou ces détenteurs de biens immobiliers à l'étranger. Cent deux pays différents sont mentionnés, mais cette belle diversité est inégale, certains pays étant beaucoup plus souvent cités que d'autres. Il en est ainsi pour la Belgique (431 mentions), la Suisse (368) et les États-Unis (238). Les pays africains sont particulièrement peu représentés. Dans chacun de ces pays la surreprésentation des familles nobles se répète, manifestant ainsi l'antériorité de l'enracinement international de l'ancienne aristocratie.

Les grandes manifestations mondaines prennent presque toujours un caractère international. Il en est ainsi du célèbre bal des Débutantes, très cosmopolite dans sa composition et qui se déroule aussi bien à l'hôtel Crillon, sur la place de la Concorde, à Paris, qu'au Plaza, sur la 5^e Avenue à New York. Les grands prix hippiques, certaines ventes aux enchères de prestige, les festivals de musique, les compétitions de polo ou de golf, les régates et bien d'autres occasions voient se rassembler une haute société internationale. Avec une certaine prédilection pour les manifestations à but caritatif. Le bal de la Rose, à Monaco, est de ces occasions très prisées où l'on peut dépenser beaucoup d'argent avec le sentiment de faire ainsi le bien, et de trouver dans cette générosité une légitimation aux revenus et aux richesses accumulées. Cette légitimation fonctionne d'autant mieux que le regroupement de ces élites sociales par-delà les frontières signifie aussi la qualité de personnes suffisamment assurées d'elles-mêmes pour se jouer ainsi des distances et des nationalités.

Enfin, il ne manque pas d'équipements comme les palais, certains ports de plaisance, casinos ou hippodromes, pour servir de lieux de rencontre et de célébration de ce cosmopolitisme.

Certains grands bourgeois sont ainsi amenés à utiliser des répertoires d'adresses particuliers, composés de plusieurs registres alphabétiques. L'un deux, ayant vécu longtemps en Italie, ne possédait pas moins de quatre de ces carnets d'adresses au format d'un cahier d'écolier d'une centaine de pages. Le premier comportait trois listes, l'une pour Paris, les deux autres pour Londres et New York. Le second carnet, comprenant lui aussi trois parties, était consacré à l'Italie, à l'Espagne et à la Grèce. Le troisième recensait les relations domiciliées en Allemagne, en Suède et en Suisse et Belgique. Enfin les pays de l'Afrique de l'Est, où cet aristocrate allait chasser durant plusieurs mois chaque année, occupaient le dernier répertoire.

Ces volumineux carnets d'adresses, très remplis, étaient utilisés en parallèle avec les annuaires imprimés, le *Bottin mondain*, bien sûr, mais aussi ses équivalents à l'étranger, l'*Annuaire espagnol officiel du grand monde*, le *Debrett* anglais, etc. Une collection de *L'Almanach de Gotha*, publié jusqu'en 1944 dans ce qui avait été le duché de Saxe-Cobourg et Gotha, attestait de l'ancienneté de cet internationalisme de bon ton.

Anne-Catherine Wagner a montré, dans ses travaux sur les cadres internationaux, les différences entre la nouvelle culture internationale des cadres d'entreprises expatriés et la culture cosmopolite propre à cette haute société ancienne. La première est basée sur une mobilité professionnelle, tandis que la seconde a ses racines dans la famille et la socialisation dès la plus petite enfance. L'une se donne à voir comme apprise, l'autre comme naturelle, comme consubstantielle à un milieu dont elle est un élément identitaire fort [Wagner, 1998].

L'anglomanie française

Si les grandes familles sont facilement polyglottes, elles marquent depuis longtemps une préférence pour la langue anglaise. Avec la suprématie des États-Unis, parler couramment l'américain est devenu aujourd'hui une obligation absolue. On a déjà noté la présence de nurses de langue anglaise. De plus les séjours en Grande-Bretagne ou aux États-Unis peuvent s'effectuer dans la famille ou dans une famille amie sans avoir recours

aux traditionnels séjours linguistiques gérés par des organismes spécialisés. Le modèle d'éducation anglaise, qui accorde beaucoup d'importance au sport, est mis en œuvre dans les grands collèges internationaux.

L'aristocratie britannique influence la haute société française dès le ^{xix}^e siècle. Les Anglais sont pionniers dans l'invention des loisirs, les stations thermales et balnéaires, le tennis, le golf, le polo, l'équitation. Un certain rapport à la nature, fait de nonchalance et de décontraction, fascine la bourgeoisie française. Les indices de cette anglomanie sont nombreux. Les cercles français ont littéralement copié les clubs anglais, réservés aux hommes, jusque dans leur appellation : le Traveller's, le Maxim's Business Club, le Jockey-Club. Depuis 1951 les notices biographiques des Français qui comptent sont regroupées dans un ouvrage baptisé *Who's Who in France*, qui reprend le titre d'un ouvrage similaire dont la publication, outre-Manche, remonte au début du siècle. Le thé demeure un rituel symbolique de la sociabilité mondaine. Nombre de grands bourgeois ont encore leur tailleur attitré à Londres, tant le chic anglais est toujours prisé. Le mot « rallye », également d'origine anglaise, désigne les équipages de chasse à courre et les groupes d'adolescents constitués par les mères, deux institutions essentielles à la haute société. Cette anglomanie triomphante au début du ^{xx}^e siècle est peut-être en perte de vitesse au bénéfice des États-Unis dont les diplômes de « management », sanctionnant des études à Harvard en particulier, sont très prisés.

Les raisons de cette anglomanie sont de divers ordres. Tout d'abord, nombre de nobles français en fuite au moment de la Révolution de 1789, ont trouvé refuge dans la vieille Angleterre. De plus, l'aristocratie anglaise est demeurée vivante. L'Angleterre offre donc à la fois un certain dynamisme des affaires, une grande bourgeoisie opulente et abondante, et une heureuse utilisation idéologique de la tradition pour légitimer ces privilèges.

Des lieux de villégiature internationaux

Même à l'étranger le souci de la recherche de la compagnie de gens qui vous ressemblent est constant. Les conventions entre les cercles en sont déjà un indice. L'entre-soi n'est jamais aussi bien garanti qu'avec le principe du lotissement, c'est-à-dire de la propriété collective d'un espace privé qui englobe ce qui,

d'ordinaire, relève d'un espace public : les éléments de la voirie et les équipements. Aussi la bourgeoisie internationale s'est-elle dotée de lieux de séjour, de villégiature, abrités des promiscuités et des risques inhérents au contact avec des populations que l'on ne souhaite côtoyer que de loin : le cosmopolitisme distingué ne signifie pas le mélange sans principe. Si même les classes moyennes recourent à de telles stratégies, dans certains clubs de vacances, il reste que ce n'est pas une constante de leurs pratiques et qu'elles n'ont pas, de toute façon, les moyens d'aller au bout de cette logique. D'autres les ont, qui privatisent une île entière, l'île Moustique, pour y abriter leur société dans toute son intimité.

Il y a d'autres paradis, à Marbella, en Andalousie par exemple. Il s'agit encore d'un lotissement réservé et géré par la haute société. Lancé par Ferdinand von Bismarck, le Marbella Hill Club a été conçu d'emblée comme un lotissement. Dans les années 1960 ce descendant de l'un des fondateurs de l'unité allemande, a acheté 23 hectares dans l'arrière-pays pour y construire quelques villas. Le succès a été tel, qu'il a fallu continuer par agrandissements successifs. Elisabeth von Bismarck, son épouse, déclarait à *L'Éventail*, en 1986 : « Ce qui donne à cet endroit un caractère unique, c'est que presque tous les propriétaires sont nos amis. »

Le milieu qui fréquente Marbella est très international. Les Bismarck sont donc allemands. Don Jaime de Moray Aragon est un grand propriétaire foncier espagnol, il est Grand d'Espagne. Son épouse, sœur du prince de Ligne, est issue d'une illustre famille de la noblesse belge. Selon la comtesse Lumilla von Bismarck, « Marbella séduit par un va-et-vient permanent de gens intéressants venus du monde entier. La vie nocturne offre un contraste amusant entre des "parties" très élégantes et des barbecues improvisés sur la plage » (*L'Éventail*, n° 4, avril 1986, p. 72).

Mais, là encore, comme à l'île Moustique où le nombre des villas constructibles est limité par un plan d'urbanisme draconien, chaque propriétaire doit sacrifier à l'intérêt collectif pour que ce lotissement sélect garde son charme, en préservant son caractère andalou et l'environnement naturel. Dans l'archipel des îles Lavezzi, au large de la Corse, entièrement acquis par Jean Castel en 1968, le nombre des résidents est limité à 230. Dans ce cas, ils appartiennent plutôt au monde de la culture, des médias

Les îles du Gotha

L'île Moustique, à l'extrémité sud-est de l'arc des Caraïbes, dans le groupe des Grenadines, face aux côtes du Venezuela, est entièrement consacrée au confort de séjours enchanteurs pour grandes fortunes. Les 9 km², sur lesquels ont été construites soixante-quinze villas, sont gérés par la Mustique Company. Le choix de ce havre de paix est récent puisqu'en 1960 cette île n'était un paradis que pour les moustiques. La Mustique Company emploie trois cents salariés. Elle gère, au nom des copropriétaires de l'île, l'école, l'hôpital et la police. Bien que politiquement rattachée à l'État indépendant Saint-Vincent et les Grenadines, l'île est entièrement contrôlée par cette compagnie privée, depuis qu'elle a été achetée au gouvernement en 1958 par un Anglais, Colin Tennant.

Les maisons ont chacune un nom : Cactus Hill, Les Jolies Eaux, Nirvana, Flomarine, et il serait mal venu de les désigner par les noms, souvent connus, de leurs propriétaires. On sait seulement, par une certaine presse, que la princesse Margaret, Mick Jagger, Raquel Welch, Jérôme Seydoux, patron du groupe Pathé, figurent parmi ces propriétaires.

Quant à l'île Saint Barthélemy, dans la mer des Antilles, collectivité territoriale française, elle est un Éden tropical pour milliardaires depuis que David Rockefeller l'a lancée dans les années 1960. C'est aussi un paradis fiscal, en raison de son passé suédois, période durant laquelle les habitants de l'île étaient exemptés d'impôt, législation fiscale dont il reste quelques traces. « Boire à la santé de l'État » reste un privilège des habitants de cette île à part. Une magnifique demeure était proposée en location en 2006 pour la bagatelle de 35 000 euros la semaine.

et du show-biz. C'est encore par ce système de propriété collective que Knokke-le-Zoute est restée, en Belgique, une station balnéaire très chic. Le grand-père du comte Lippens, maire depuis plus de vingt ans de Knokke, a créé la Compagnie du Zoute, une société immobilière qui a conquis sur la mer des milliers d'hectares et qui a ainsi pu maîtriser l'urbanisation de l'ensemble de la station balnéaire. « La chance de Knokke doit beaucoup à ce choix autoritaire de n'avoir accepté que des maisons d'un certain standing. Il suffit de se balader au milieu de ces gigantesques cottages (murs blancs, boiseries vertes et toits de tuiles), pour apercevoir d'un simple coup d'œil la parfaite unité des lieux. Même le casino est en soi un magnifique témoin de son époque, décoré par les meilleurs peintres du moment » [Vandemeulebroucke, Vanesse, 1996, p. 111]. Albert Frère a entériné sa réussite financière par l'achat d'une villa à Knokke.

Ces lieux de villégiature, patrimoine de jouissance à l'échelle de la planète, sont aussi un instrument de gestion et

d'accumulation du capital social international. Le groupe des pairs dispose d'un espace collectivisé dans son usage, bien que chacun de ses éléments reste la propriété d'une famille, et ce, à l'échelle nationale mais aussi internationale.

V / Fabrication et entretien du grand bourgeois

La combinaison des différentes formes de capitaux qui définit la richesse doit être transmise de génération en génération pour assurer le maintien des familles bourgeoises à leur niveau social. Cela suppose la maîtrise des conditions de la socialisation des jeunes enfants et des adolescents, un contrôle efficace de l'éducation des futurs héritiers. Il faut que ceux-ci soient aptes à recevoir, à gérer et à transmettre les richesses multiples qui leur échoient. Fabriqué par des techniques éducatives spécifiques, le grand bourgeois doit aussi être entretenu en parfait état de conservation par des activités qui n'ont d'autre fin que de permettre aux intéressés de rester au sommet de la pyramide sociale.

L'enfance des chefs

La famille

Dans la noblesse et la grande bourgeoisie, la famille est au cœur du dispositif de la reproduction sociale. L'importance du nom comme emblème de l'excellence, qui ne saurait appartenir en propre à aucun des membres du groupe familial, est révélatrice de cette insertion de l'individu dans un ensemble qui le transcende, et qui lui donne d'ailleurs sa force. Le riche héritier est alors redevable de ses choix et de ses actes devant la famille, qui ne se limite pas à ses seuls parents en vie, mais qui englobe les ancêtres d'autrefois et les descendants du futur. Passer le relais est l'intense obligation. Toute l'éducation doit

alors constituer l'héritier comme l'usufruitier de biens matériels, le portefeuille de valeurs mobilières, ou immatériels, le carnet d'adresses, qui ne lui appartiennent pas personnellement, mais qui sont la propriété de la lignée dont il n'est qu'un maillon. Transmettre le patrimoine, en l'enrichissant si possible, tel est son devoir.

Toute éducation recourt à des formes explicites et implicites d'apprentissage et d'inculcation. Dans le cas des familles de la haute société, la part de l'explicite paraît plus importante qu'ailleurs. Il est vrai que les objectifs à atteindre sont plus clairement perçus et définis. Dans les familles populaires ou moyennes, les modalités de structuration de l'habitus peuvent être laissées aux fatalités des habitudes, des rencontres, des circonstances. Mais, dans les grandes familles, l'intériorisation de nombreuses dispositions passe par une éducation consciente de ses buts et gérant ses moyens de façon déterminée.

La maison de famille, écrin de la mémoire de la lignée, accueille les différentes générations dans un décor qui est aussi celui où vécurent leurs prédécesseurs et qui en abrite les souvenirs. Cet environnement forme alors, de manière implicite, le jeune héritier au culte des ancêtres. Mais il est des façons plus volontaristes d'initier à la saga familiale, comme lorsque le grand-père, scène à laquelle nous avons assisté, emmène son petit-fils, appelé à reprendre la charge du domaine familial, dans une promenade à travers le château et le temps, commentant chaque portrait de la galerie des ancêtres. À la manière d'un chemin de croix, tableau après tableau, le grand-père et le petit-fils marquaient une station, agrémentée des commentaires de l'aïeul, qui se livrait à l'une des activités favorites dans ce milieu, celle de l'anecdote habilement contée. Récit des exploits ou des travers de chacun, ces anecdotes permettent aux disparus de vivre encore dans les mémoires et contribuent à fonder l'identité des jeunes générations.

Le capital culturel se transmet à la fois de façon implicite, par la décoration et le mobilier des demeures, et de manière explicite dans un effort constant pour éduquer les goûts et développer les connaissances.

Il en est de même du rapport à l'espace. Il semble tellement aller de soi que les familles riches disposent de grands appartements, de grosses voitures, de châteaux ou de propriétés en province, et qu'elles voyagent à travers la France et l'étranger,

que l'on oublie volontiers les effets de ces expériences précoces sur la structuration des *habitus* et des représentations. Ces expériences induisent un rapport spécifique à l'espace et une relation autre à son propre corps et au corps des autres, à l'environnement physique et humain et à la société. Ne pas connaître la promiscuité dans le quotidien est une expérience qui doit être pour quelque chose dans l'aisance avec laquelle les personnes bien nées mettent en scène leur corps dans les interrelations sociales. Par la même occasion, c'est la place occupée dans la société qui est intériorisée en même temps que ce rapport à l'espace.

Les écoles de la bourgeoisie

L'école, comme deuxième instance de socialisation, vient conforter les expériences liées au milieu familial. En effet, les établissements d'enseignement qui accueillent les enfants de la haute société présentent la particularité, qu'ils soient publics ou privés, d'assurer, au-delà de l'instruction proprement dite, des tâches d'éducation. Ces établissements transmettent bien entendu les savoirs indispensables à la réussite aux examens nationaux. Mais ils forment, en outre, les esprits et les corps en prenant le relais du travail d'éducation réalisé au sein de la famille.

Cette éducation doit prendre en charge la totalité de la personnalité des enfants, démarche en homologie avec la fortune et la multiplicité des formes de capitaux. Les écoles de la bourgeoisie doivent être à même de conforter les éléments de socialisation transmis par la famille, tous ces codes, manières de faire et manières d'être qui permettent de se faire admettre comme membre à part entière de la haute société. Mais cette importance de l'école comme lieu de transmission ne se traduit pas par un usage exclusif d'établissements privés. En région parisienne, la ségrégation spatiale est si prononcée que les familles se retrouvent toutes dans les mêmes quartiers. Elles sont statistiquement et socialement assez dominantes dans les beaux quartiers du centre et de l'ouest de Paris, ou à Neuilly, pour contrôler les établissements publics d'enseignement et pouvoir y envoyer leurs enfants avec confiance. Ainsi, dans le quartier Saint-James à Neuilly, les parents n'hésitent pas à confier leurs enfants à la communale, à l'école primaire laïque et républicaine [Pinçon,

Pinçon-Charlot, 1989, p. 99-108]. Les instituteurs y sont d'une compréhension remarquable envers les observations, les remarques, les suggestions de parents très présents dans le fonctionnement de l'établissement, y compris dans les décisions pédagogiques, comme le choix des manuels. Mais cela ne peut concerner que les niveaux de l'école maternelle et de l'école primaire. Ensuite, les relations entre condisciples prennent la tournure de fréquentations entre adolescents où apparaissent les relations amoureuses qui, pour la continuité dynastique, sont des éléments cruciaux. Un encadrement plus systématique exige des établissements plus sélectifs, la seule ségrégation spatiale ne pouvant qu'exceptionnellement aboutir à une homogénéité suffisante de la population scolaire.

Les établissements privés fréquentés par les adolescents sont souvent à vocation internationale et ils assurent toujours une éducation totale. En France, on peut citer, parmi de nombreux autres établissements, l'École des Roches, à Verneuil-sur-Avre, en Normandie, Notre-Dame-des-Oiseaux [Saint Martin, 1990 ; Ainval, 1991], l'Institut de l'Assomption (Lübeck), Saint-Louis-de-Gonzague, communément appelé Franklin [Faguer, 1991], Sainte-Marie à Neuilly [Le Wita, 1988] ou Saint-Martin-de-France à Pontoise.

Les méthodes pédagogiques y sont fondées sur une responsabilisation des jeunes telle que l'autogestion y est souvent préférée à l'autoritarisme. C'est ainsi qu'à l'École des Roches les « maisons », c'est-à-dire les bâtiments d'internat dispersés au milieu du parc de 60 hectares et des terres cultivées, baptisées de manière bucolique « La Colline », « Le Coteau », « Les Fougères » ou « Les Sablons », sont autogérées par un collectif d'élèves sous la responsabilité directe des plus âgés. Il en est de même, en Suisse, au Rosey. Ces jeunes auront à exercer des responsabilités, dont la première sera sans doute d'assumer des héritages importants et de transmettre eux-mêmes à leurs héritiers la position acquise. Lourde tâche dans laquelle l'esprit de responsabilité est indispensable [Duval, 2003]. Il n'est jamais trop tôt pour l'inculquer. Disposant, en raison de leur fortune, d'une grande liberté apparente, les jeunes héritiers doivent apprendre très tôt à se contrôler, à être à eux-mêmes leur propre autorité. Il n'y en a guère qui leur sera supérieure. Il n'est donc pas étonnant que ces écoles aient adopté, dès leur apparition, les méthodes qui mettent l'accent sur la responsabilisation des

élèves, à savoir les méthodes Montessori puis Freinet [Demolins, 1901]. Toutefois, selon un enseignant, « les méthodes à l'École des Roches sont moins ludiques que dans les écoles Montessori. C'est plus une orientation vers l'autoresponsabilité ».

Au-delà des enseignements scolaires et linguistiques, les enfants doivent apprendre à vivre entre eux et à maîtriser les techniques de gestion de leur capital social qui leur seront si précieuses ensuite. Ainsi la présentation de soi n'est pas laissée au bon vouloir des élèves. Si les tenues négligées sont prosrites, la journée s'accommode d'une certaine décontraction : dans la plupart des collèges suisses ou à l'École des Roches, la cravate n'est pas obligatoire pour assister aux cours. « Mais nous ne tolérons aucun jean déchiré, aucune boucle d'oreille pour les garçons, aucune jupe trop courte. » Il en va autrement pour le dîner qui est un moment intense de la sociabilité bourgeoise. L'apprentissage de ce rituel passe, dans nombre de ces écoles, par un changement de tenue. Les élèves endossent leur uniforme, lorsqu'il en existe un dans l'établissement, en général un pantalon gris et une veste bleue pour les garçons, une jupe grise pour les filles, ou au moins passent une chemise blanche et mettent une cravate. Cette discipline à la longue n'en est plus une. Il devient tout naturel de se changer pour le dîner et, plus tard, cela ira de soi, même dans la seule intimité du couple, de ne passer à table qu'après avoir quitté les vêtements froissés de la journée pour se présenter au dîner avec une certaine élégance. Ce qui serait vécu comme une contrainte pesante dans tout autre milieu social devient une exigence de la personne elle-même, les dispositions ainsi acquises ne peuvent être ressenties comme oppressives par ceux qui les ont intériorisées et elles sont même vécues comme réalisation de soi.

À l'École des Roches des concours d'éloquence étaient organisés, jusque dans les années 1990, dans le but d'apprendre aux élèves à s'exprimer en public. À l'aide d'un magnétophone, il s'agissait d'analyser les réponses données aux questions posées par le professeur, mais aussi de critiquer la forme dans laquelle elles ont été données. « Les gestes, explique M. Dollfus, la sonorité de la voix, la prononciation des B, des P, des T, des V, des S, des F, qui ne sont pas suffisamment sifflants par exemple. Les silences, les variations de tonalité, les parenthèses, les moments où il faut intensifier la voix... »

Ces établissements scolaires mettent l'accent sur les pratiques sportives, compléments indispensables du rapport au corps. Les collèges anglais ont, en ce domaine, grande réputation, mais les Roches ou les collèges suisses ne sont pas en reste et l'équitation, le tennis, le rugby, la natation, sont au programme. Autrefois les élèves pouvaient même s'initier au pilotage aérien aux Roches, une prestation de moins en moins utilisée. Les collégiens et lycéens de Saint-Martin-de-France à Pontoise disposent de 35 hectares d'installations sportives variées. L'hiver, le Rosey se transporte à Gstaad, au cœur des Alpes suisses, où les jeunes partagent leur temps entre études et sports d'hiver. Il s'agit de contrôler le corps et de lui donner cette prestance qui fait dire de quelqu'un qu'il « a de la classe », autrement dit qu'il présente bien, marquant dans son *hexis* corporelle l'appartenance aux classes supérieures. Il s'agit d'arriver aux manifestations corporelles de l'excellence que décrit Vincent de Gaulejac. « Toutes choses qui se disent et se lisent dans les signes du corps que sont la posture, le maintien, l'allure que l'on doit avoir fière, le port de tête que l'on doit avoir altier, le regard élevé et surtout pas baissé, la hauteur de voix, la diction qui doit être posée » [Gaulejac, 1999, p. 166]. Veblen insiste et affirme que la succession des générations finit même par modeler les corps. « Une chose surtout semble vraie, c'est qu'une vie de loisirs étalée sur plusieurs générations laisse des traces persistantes et visibles dans la conformation de la personne, et plus encore dans son maintien et dans son port de tous les jours » [Veblen, 1899, réédition 1970, p. 35].

Au-delà de cette symbolique corporelle, à laquelle participent le vêtement et les soins du corps, il s'agit de former le courage et de contrecarrer les effets nocifs d'une existence trop douillette. Bourgeoisie et noblesse pratiquent volontiers des sports qui présentent un certain danger, l'équitation et le polo, la voile, l'alpinisme ou encore choisissent des formes de chasse qui ne sont pas de tout repos comme la chasse aux grands fauves en Afrique ou en Asie, ou la vènerie. Cet aspect de l'éducation renvoie au souci du contrôle de soi, tant moralement que physiquement [Sairigné, 1998]. Un dominant se doit d'adopter en toutes circonstances l'allure digne que permet cette maîtrise du corps.

La vie de ces établissements scolaires est rythmée par les voyages collectifs de découverte culturelle qui apportent une

familiarité profonde avec les œuvres et l'histoire, imbriquant dans une même pratique le culturel et la sociabilité. Les élèves, triés sur le volet, apprennent aussi à être ensemble, à se connaître et reconnaître comme appartenant au même monde et à se construire des réseaux de relations qui préfigurent déjà ceux dans lesquels ils s'inséreront adultes, après avoir hérité des systèmes d'alliances familiaux. Ces relations juvéniles sont d'ailleurs soigneusement entretenues par les parents et par les associations d'anciens élèves.

Il est remarquable que les familles délèguent autant à ces institutions. Tout se passe comme si, au fond, cette délégation n'était que l'expression de la confiance profonde que le milieu a en lui-même. L'entre-soi est réalisé au niveau des élèves, mais aussi parfois des enseignants. « C'est sur la connaissance et la confiance réciproques entre personnes du "même milieu", ayant souvent des relations de parenté et adhérant aux mêmes valeurs, que se fondent la relation entre enseignants et enseignés comme l'action de l'école » [Saint Martin, 1990, p. 63]. Et si les enseignants n'ont pas cette complicité sociologique avec la grande bourgeoisie, ils se trouvent alors pris dans des rapports de domination tels qu'ils sont au service des élèves et de leurs familles un peu comme le sont les nurses, les maîtres d'hôtel ou, autrefois, les précepteurs [Almeida et Nogueira, 2002].

Les rallyes

Les rallyes participent à la socialisation des jeunes. Ils existent depuis le début des années cinquante.

Au fil des années, le rallye grossit par adjonctions successives de nouveaux membres. Son effectif pourra atteindre deux cents jeunes ou plus, dans sa phase finale, au moment des grandes soirées dansantes. Auparavant, il sera passé par le stade des visites culturelles, des apprentissages du bridge et de la danse, le tout se faisant sous le contrôle sourcilieux des mères qui engagent des frais considérables, surtout lorsque le dernier stade est atteint. Les grandes soirées dansantes supposent une infrastructure musicale, la location d'un local, un buffet : les sommes engagées sont au moins de 8 500 euros pour une centaine de jeunes, mais peuvent très largement dépasser les 40 000 euros lorsque les effectifs du rallye sont plus importants et les prestations plus luxueuses. Les frais d'une grande soirée peuvent même

Une sociabilité cultivée

Les rallyes sont des groupes informels, dont les membres sont soigneusement sélectionnés par les mères de famille. Ces jeunes apprennent à vivre ensemble, à se connaître et se reconnaître, et finalement à organiser leur vie affective, et sexuelle, en conformité avec les obligations matrimoniales d'une reproduction sociale efficace.

Ces rallyes commencent dès l'âge de dix à treize ans, par des sorties culturelles, pour se terminer par de grandes soirées dansantes. Les sorties culturelles sont un exemple achevé de l'imbrication des différentes formes de capitaux. Le groupe d'enfants pourra par exemple être emmené par

quelques mères à l'ambassade de Grande-Bretagne. Accueillis par l'ambassadeur en personne, qui a des liens amicaux ou familiaux avec quelques-uns des parents du rallye, les enfants seront guidés par lui pour visiter le bâtiment, monument historique classé. À d'autres occasions, le conservateur ou le prêtre, eux aussi proches de certaines familles du rallye, feront visiter le musée ou l'église.

Les enfants apprennent ainsi que la culture est un élément inséparable de leur vie, qu'elle imprègne leurs relations amicales, que leurs familles sont chez elles partout, accueillies avec la plus grande déférence, qu'il n'y a pas de solution de continuité entre leur monde quotidien et celui des musées, des monuments, des salles de spectacle. Pour eux, la culture, c'est la vie.

atteindre les 200 000 euros quand les familles invitantes sont très fortunées. Mais les enjeux sont à la hauteur de ces dépenses fastueuses : il s'agit de parfaire une éducation parfaite, de donner la dernière touche à une œuvre d'art fragile et précieuse, un héritier ou une héritière digne du destin exceptionnel qui se propose.

Du fait qu'il s'agit d'un regroupement de jeunes filles et de jeunes gens du même âge, les inculcations explicites y trouvent plus facilement leur place. Avec les apprentissages du bridge, de la danse, ce sont les techniques de la mondanité qui sont enseignées et formalisées. Ce sont toutes les finesses et les subtilités de la vie de salon qui sont progressivement inculquées à des enfants, pour qui ces savoirs ne sont évidemment pas innés. Il s'agit de maîtriser les techniques difficiles des présentations, l'art de la conversation, les usages vestimentaires. Il faut toujours savoir être dans le ton qui convient, ne pas dénoter, afficher ainsi discrètement sa parfaite adéquation au monde dans lequel on vit.

Les apprentissages culturels ont pour support ces pratiques collectives qui mêlent la culture, la sociabilité, les réseaux

familiaux. Le tout étant subordonné à une aisance économique qui est le soubassement de cette accumulation de biens symboliques.

Tant et si bien que le rallye atteint presque toujours son objectif : faire en sorte que les jeunes ne ruinent pas un avenir brillant, un destin hors du commun, par une mésalliance qui viendrait rompre le fil de la dynastie, noble ou bourgeoise. Il n'y a pas de libre concurrence dans l'économie affective grande bourgeoise.

Plus les déterminations sociales sont fortes et structurantes, plus elles tendent non seulement à passer inaperçues mais à être perçues comme l'expression même de la personnalité profonde, de l'identité ultime de l'individu. Ce qui, d'une certaine manière, n'est pas faux, sauf que le sentiment de liberté qui accompagne cette réalisation de soi n'est jamais que le produit d'une adéquation entre les dispositions intériorisées, l'habitus, et des conditions de la pratique que l'on peut contrôler et que l'on maîtrise.

Sans doute cette illusion bien fondée n'est-elle aussi forte que dans la mesure où toute l'éducation des jeunes héritiers bénéficie d'une grande homogénéité. Il en va autrement pour la plupart des autres enfants dont les instances de socialisation, singulièrement la famille et l'école, n'offrent pas la même cohérence, source de l'assurance de soi et de la sérénité qui sont caractéristiques des dispositions des dominants. La magie sociale qui permet de vivre dans l'illusion de l'inné est le résultat d'un travail social, d'une lente accumulation de capitaux sous toutes les formes possibles. Il n'y a sans doute pas de condition plus décisive pour occuper des positions dominantes que de sincèrement croire être fait pour les occuper.

Cette éducation totale est liée à la définition même du bourgeois, qui ne doit rien à sa position dans les rapports de production, tout en lui devant tout. Toute la croyance qui fait accepter les inégalités fondamentales, si bien qu'elles ne cessent de durer, repose sur l'alchimie qui transforme l'héritier en être de nature différente, supérieure. Le bourgeois ne doit, apparemment, rien à sa profession, à ses fonctions, à ses possessions. Il ne se définit que par sa personne même, étant, semble-t-il irréductible à tout déterminisme. Pure individualité étrange, qui doit nombre de ses caractéristiques à l'appartenance au groupe des pairs. L'habileté

bourgeoise est dans ce tour de passe-passe qui permet d'esquiver l'objectivité de la situation dans la subjectivité de sa définition.

La sociabilité mondaine

« Quand on porte son attention sur la "bonne société" aristocratique, écrivait Norbert Elias, on se rend immédiatement compte à quel point l'individu y dépend de l'opinion des autres membres de cette société. Quel que soit son titre de noblesse, il ne fait effectivement partie de cette "bonne société" que pour autant que les autres en sont *convaincus*, qu'ils le considèrent *comme un des leurs* » [Elias, 1985, p. 85]. Avec quelques nuances, on pourrait reprendre cette formulation pour la bourgeoisie ancienne. Posséder les différentes formes de capitaux évoquées ne suffit pas à maintenir la position sociale : il y faut encore un travail constant d'entretien. Le capital social et le capital symbolique exigent un travail de tous les instants, un travail qui doit être continûment renouvelé. Il faut prouver de façon permanente que l'on appartient bien de plein droit à la bourgeoisie. Cela n'est pas acquis une fois pour toutes, ce n'est pas un niveau scolaire, certifié par un diplôme authentifié par l'État, une qualification attestée par une expérience professionnelle.

La richesse économique n'est pas ici en cause, elle est appréciée par des critères objectifs mais elle n'est pas suffisante pour permettre l'accès à la haute société. Le capital culturel lui aussi, surtout dans sa dimension scolaire, est authentifié de manière extérieure au groupe. En revanche, le capital social et la synthèse symbolique des différentes formes de capitaux passent par un travail de représentation. C'est de cette manière que l'on peut rendre compte de l'intensité de la vie mondaine. Le grand bourgeois doit être sans arrêt reconnu comme grand bourgeois. Pour cela, il doit toujours payer de sa personne, être dans les cocktails qui comptent, dans les tribunes des hippodromes des grands prix hippiques qui scandent la vie mondaine, lors des premières d'opéra ou des vernissages d'exposition.

Les codes et les rituels liés à la façon de tenir son corps, de se vêtir, de manger, ont pour effet de dire qui est qui et de confondre l'intrus. Le baisemain, un certain langage, à la fois châtié et cru, un accent particulier aux beaux quartiers, les règles de la courtoisie, une élégance discrète mais constante, y compris

dans les lieux les plus inattendus, comme la forêt les jours de chasse à courre, un maintien du corps à la fois strict et souple : tous ces signes et bien d'autres sont autant d'affirmations de la position sociale, la proclamation de l'appartenance à la haute société.

La place de la femme

C'est à la femme qu'incombe prioritairement de gérer le capital social, notamment dans sa dominante familiale. Les femmes de la bourgeoisie ne sont pas définies par leur seule insertion professionnelle. Celle-ci, lorsqu'une profession est exercée, est le plus souvent un « job » qui s'appuie fréquemment sur le capital social possédé. Directrice de la communication d'une grande entreprise ou attachée de presse sont des emplois typiques. S'appuyant sur le capital social dont l'intéressée dispose, ils permettent d'en agrandir les limites.

La femme doit consacrer du temps à son capital physique, à l'éducation de ses enfants, à la gestion du capital social familial. Ce sont les mères qui assument la responsabilité des rallyes. La femme gère les dîners et les réceptions.

Son capital symbolique est condensé dans son propre patronyme. Celui-ci ayant un certain prestige dans son monde, il est respecté, de sorte que dans la haute société la femme semble bénéficier d'un statut qui n'est pas aussi dominé que dans d'autres couches sociales. L'épouse représente d'abord sa lignée familiale avant d'être elle-même. On fait partie de ce milieu parce qu'on y est né. En ce cas, l'essence précède l'existence, au moins dans les limites de cette communauté hors pair. Selon les historiens, ce statut spécifique de la femme serait lié à la noblesse : « la "dame", création française par excellence, est également le fait de la noblesse : la *domina*, servie par les vassaux de son mari qui, lui, était son *senior*, mais point son *dominus* » [Werner, 1998, p. 13].

Angela Rundquist a décrit la vie des femmes de la noblesse suédoise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les épouses des princes et autres nobles devaient, elles aussi, faire face aux exigences de la vie de cour. Mais, parallèlement, elles assuraient la charge de l'organisation de grandes demeures, véritables petites entreprises où elles assuraient le contrôle des dépenses et la surveillance et la gestion d'un personnel nombreux. Et surtout

elles avaient la responsabilité de veiller au maintien et à l'accumulation des relations et des alliances de la famille. Autrement dit, elles étaient les gardiennes du capital social [Rundquist, 1989].

Les sports

Dans la petite bourgeoisie l'individualisme pratique aboutit au culte de l'individu et de son corps. Certains clubs de gymnastique ont ainsi pu construire leur publicité avec le slogan : « J'ai rendez-vous avec moi. » En milieu grand bourgeois, le sport est le plus souvent mondain, c'est-à-dire collectif et partagé avec d'autres membres du groupe, dans une convivialité qui renforce de manière efficace les liens sociaux.

Le sport est une activité fortement liée à la noblesse. « C'est toute une éducation aristocratique, aux origines fort anciennes, qui a donné au jeune noble les aptitudes intellectuelles et les facultés physiques pour remplir sa tâche de gouvernant. Le noble est depuis les modèles grecs de la *nobilitas* romaine un "sportif", au gymnase comme en salle d'escrime, au manège comme à la chasse. Dans toutes ces activités, il risque des blessures plus ou moins graves, mais prend l'habitude de braver le danger » [Werner, 1998, p. 509]. Comme l'analyse Robert A. Nye, la nécessité pour un noble de se préparer à affronter le duel ou la guerre a été complétée, au fur et à mesure de la montée de la société de cour, d'une recherche du « contrôle de soi afin de maîtriser les armes subtiles de la sociabilité qui lui permettraient de dominer ses rivaux et d'atteindre la renommée ». Parallèlement, la montée de la société bourgeoise a conduit progressivement à une « culture synthétique de l'honneur masculin » qui est « née de l'amalgame d'une nouvelle aristocratie de notables qui mêlait des éléments d'honneur noble et bourgeois et qui s'est épanouie plus tard au XIX^e siècle » [Nye, 1994, p. 46-47]. Cette pacification de la pratique sportive a correspondu à l'apparition de disciplines moins risquées, comme le vélo à ses débuts et le tennis encore aujourd'hui, où un exercice physique contrôlé était aussi l'occasion de rencontres mondaines.

Premiers intéressés, souvent novateurs en la matière, les nobles étaient, durant le XIX^e siècle et plus encore dans le cours du XX^e, les compagnons d'une bourgeoisie triomphante. Monique de Saint Martin note que, si le vélo n'eut qu'une courte

existence mondaine, il fut tout de même à ses débuts investi par la haute société. Le club de l'Omnium « est fondé à Paris en 1890 à l'initiative du prince de Sagan et présidé par le duc d'Uzès ». Toutefois, le développement même de la pratique en éloigne cette élite sociale aussi vite que le nouveau sport se professionnalise. Il en va autrement avec le tennis dont la diffusion fut beaucoup plus lente et dont les formes de pratique surent résister à l'érosion sociale d'un certaine démocratisation. Monique de Saint Martin souligne que le jeu est subordonné, dans un certain univers, au principe de la cooptation, si structurant des manières de faire de la grande bourgeoisie. Dans les châteaux et les propriétés privées « ce qui comptait pour être admis à jouer, c'était en effet la densité et la qualité du réseau de relations sociales que chacun pouvait mobiliser ou dans lequel il se trouvait inséré [...] ». D'une façon générale les activités mondaines dominent dans les clubs et le tennis permet aux bourgeois et aux aristocrates de se retrouver entre eux [...]. Les parties de tennis et les tournois sont suivis de soirées, de dîners, de bals et de fêtes » [Saint Martin, 1998, p. 46, 48, 49]. Ayant mieux résisté à sa large diffusion que bien d'autres sports, le tennis continue à être pratiqué dans la bonne société et les clubs ne sont pas tous démocratiques. Le tournoi de Roland Garros, « tournoi » étant un terme aux connotations aristocratiques, est, aussi, un événement mondain. Le golf, avec quelques cercles très fermés, comme celui de Morfontaine, joue un rôle similaire, la tendance identique à une professionnalisation et à une diffusion menaçant, encore timidement, les aspects mondains.

Il reste que tous ces sports, plus ou moins spécifiques à la haute société, sont des lieux de gestion du capital social à haute rentabilité. La chasse à courre est une pratique cynégétique idéaltypique de ce mélange de sport et de sociabilité mondaine [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2003]. Les liens tissés dans la pratique sportive sont au principe de connaissances et d'amitiés socialement sélectionnées et pour cela d'autant plus précieuses et solides. Ils permettent la constitution de réseaux d'anciens de telle équipe ou de tel cours. La structuration en clubs, cercles et associations, lorsque des installations collectives sont nécessaires, est au fondement de réseaux de relations spécifiques et mène à une vie de club. La villa Primrose à Bordeaux, vouée au tennis, le Yacht-Club de Deauville ou les équipages les plus mondains de chasse à courre en sont des exemples. Un aspect

Le sport, une vieille tradition

En 2003, Jacques-Henri Lartigue (1894-1986), photographe aujourd'hui consacré, a fait l'objet d'une rétrospective au centre Georges-Pompidou [Astier, 2003]. Son œuvre est dédiée à sa vie. Il a composé la chronique d'une famille bourgeoise en cent trente albums sur lesquels il collait ses tirages.

Les technologies modernes tiennent une place importante dans son univers. Son père achète une Panhard-Levassor dès 1906, alors que l'automobile est encore un sport mécanique avant d'être un moyen de transport. L'un des clichés les plus célèbres de Jacques-Henri Lartigue est un portrait de son père, casquette vissée sur le crâne, visière en arrière, à la mode de nos banlieues, lunettes inspirées des masques à gaz qui allaient connaître un usage intensif, visage et barbe déformés par une vitesse alors d'autant plus impressionnante qu'elle était une sensation toute nouvelle. Dès 1905, avant même que son père soit entré dans le cercle restreint des propriétaires d'automobiles, le jeune Lartigue, qui a alors onze ans, à plat ventre dans sa chambre, photographie sa collection de voitures de course, comptant déjà une douzaine de modèles réduits qui comblaient aujourd'hui l'amateur le plus exigeant. En 1911, Lartigue apprendra à conduire avec le chauffeur de son père. Ainsi, ces personnages qui savourent le temps et s'appliquent à en conserver le souvenir et les traces, sont aussi des amateurs de vitesse : ils se passionnent pour les avancées techniques de leur époque.

Le tennis, alors élitaire, tient une grande place : plusieurs pages de l'album de 1919 sont consacrées à la coupe Davis France-Angleterre qui se déroulait à Deauville. Les sports d'hiver font leur apparition en même temps que les stations chics, Chamonix et Saint-Moritz. La photographie permet aussi de suivre l'évolution des

bains de mer depuis les promenades sur la plage en costumes de coton blanc et canotiers jusqu'au bronzage intégral sur le pont d'un bateau en 1926.

L'éducation de Maurice (« Zissou ») et de Jacques Lartigue est en correspondance avec la multidimensionnalité de la fortune familiale qui mêle l'argent, la culture et les relations. Elle prend en charge la totalité de la personnalité des enfants, avec de larges plages de temps consacrées au sport, complément indispensable du rapport au corps, et à ce que l'on peut nommer le capital physique. Celui-ci donne l'art de convaincre les autres de son excellence, de se faire reconnaître comme ayant « de la classe », autrement dit comme ayant les qualités nécessaires pour être au sommet de la société.

Plus que d'autres dimensions de cette éducation totale, le sport se prête à la pratique photographique et est très présent, sous de multiples formes, dans les albums de Jacques-Henri Lartigue. On le trouve sous la forme de la natation, dans la mare du château familial, ou en mer, à l'aube, en face de Hyères, en 1926. Lartigue pratiquait aussi la voile, dans la baie de Cannes. Et d'autres activités assimilées au sport, comme lorsqu'il participait aux essais de planeurs. Il fut aussi un spectateur fidèle des compétitions de tout ordre. Des démonstrations d'avions en vol aux courses automobiles en passant par les tournois de tennis ou les réunions d'athlétisme. Pour les Olympiades de 1924, Lartigue se fait photographe aux côtés de Géo-André et accumule toute une série de clichés de son champion à l'entraînement.

L'assurance de soi alliée à l'aisance des mouvements acquise par l'exercice autorise un rapport détendu aux autres, l'arrogance étant laissée aux parvenus. Le sport est un élément des apprentissages destinés à produire un corps dominé de dominant, un corps cultivé, apte à répondre avec élégance et efficacité aux exigences des situations les plus diverses.

déjà observé dans la vie culturelle se retrouve donc dans la pratique sportive : la vie mondaine investit tout ce qui n'est pas strictement privé ou professionnel. Les grands bourgeois, plus que dans aucun autre groupe social, n'existent que par et à travers leur groupe d'appartenance. Les activités sportives sont dans la haute société comme les activités culturelles, une occasion de plus de faire vivre collectivement le groupe.

La religion et le caritatif

Quelle que soit l'appartenance confessionnelle, le niveau de la pratique est élevé. Les catholiques fréquentent les églises, les protestants les temples et les juifs les synagogues. La pratique religieuse sert d'appui aux actions caritatives. Dans la bourgeoisie la plus ancienne comme dans la noblesse, on a ses pauvres, on agit ou on donne pour soulager la misère et la détresse. Sans que cela soit nécessairement calculé, la charité, la bienfaisance, la philanthropie légitiment les privilèges. Telle grande bourgeoise catholique ira visiter et aider des malades du sida. Tel ancien PDG, en retraite, juif, non pratiquant d'ailleurs, ne sortira jamais sans un billet de dix euros, plié au fond de sa poche, destiné au mendiant du coin de la rue, habitué à cette générosité. Le même consacrera une partie de son temps et de sa fortune à une association de réinsertion de jeunes détenus sortant de prison. Les exemples seraient nombreux. La religion fonctionne presque toujours en parallèle avec le caritatif et, lorsque la pratique disparaît, le dévouement à autrui demeure.

Il existe à la fois des réseaux spécifiques et une endogamie assez marquée pour chacune de ces trois confessions. Les rallyes sont rarement monocolores, mais la prédominance d'une religion particulière est fréquente. Toutefois, les cloisonnements religieux ne sont pas, ou ne sont plus, rigoureux. Si bien que, à travers les aléas de la vie mondaine, selon les circonstances, on regrettera tel manquement au respect des origines confessionnelles, ou l'on se félicitera de tel autre. Ainsi, le duc de Brissac, catholique, pourra regretter le mariage de sa fille Marie-Pierre avec Simon Nora, inspecteur des finances, certes, mais d'origine juive. Pourtant, le duc se réjouira de voir David de Rothschild être élu, en 1983, au Jockey-Club. Il est vrai que David est le neuvième descendant d'Amschel, le fondateur allemand de la

Une charité bien ordonnée

Le château a appartenu à Mobutu. Il date du XIX^e siècle, dans le style éclectique prisé à l'époque. Tourelles, perron, crénelages pseudo défensifs lui donnent une prestance que sa dimension, somme toute modeste, ne suffirait pas à lui accorder. Dans ce quartier très chic du sud de Bruxelles, en bordure du bois de La Cambre, les grandes maisons de maître abondent et certaines dépassent par la taille ce qui fut l'une des résidences de l'ancien président du Zaïre. Mais aucune n'a son allure, un tantinet princière, et on comprend que le Cercle de Lorraine y ait établi ses pénates. L'un des clubs les plus chics de Belgique, il compte dans son conseil d'administration de nombreux nobles et une foule d'hommes d'affaires.

Mais, en ce 3 décembre 2006, à notre arrivée, en début d'après-midi, c'est une kyrielle de jeunes gens, filles et garçons, qui s'active en un joyeux remue-ménage, tous vêtus d'un jean et d'un tee-shirt. Celui-ci porte au dos l'inscription *Fondation Mimi* et sur le devant la mention *Staff* en gros caractères. Cette fondation, qui a adopté à l'unanimité de son conseil d'administration le surnom de celle qui fut à l'origine de sa création, Myriam Ullens, a organisé une fête enfantine à l'occasion de la Saint-Nicolas. Il s'agit de collecter des fonds pour son action : améliorer la qualité de vie des patients atteints d'un cancer. Ce soutien passe par l'implantation d'une infrastructure de services au sein d'hôpitaux partenaires. La Fondation propose ainsi gratuitement aux personnes frappées par la maladie, des soins esthétiques, des conseils en coiffure ainsi qu'une aide psychologique en direction des patient(e)s et de leurs proches.

Les membres de la fondation appartiennent à la haute société de Bruxelles. Certain(e)s sont membres du Cercle de Lorraine qui accueille cette Saint-Nicolas. Des entreprises ont sponsorisé la journée.

Ainsi, un négociant en vins a offert quelques dizaines de bouteilles de grands crus qui, dégustées au verre au bar du cercle ou achetées pour vieillir dans quelques caves privées, feront le bonheur des parents. Une société de design et arts graphiques a dessiné et réalisé les affichettes, invitations et autres panneaux d'orientation qui donnent un caractère très professionnel à l'événement. Les parents eux aussi ont contribué à la réussite financière de l'opération en payant leur entrée 50 euros, étant entendu qu'il s'agit d'un prix plancher mais qu'il n'y a pas de prix plafond.

La fête prend peu à peu son rythme avec l'arrivée des enfants. Ils parcourent les salons du club, explorant les activités qui leur sont offertes. Dans l'atelier de peinture, des silhouettes de Saint-Nicolas découpées dans des feuilles de bristol blanc, sont barbouillées avec vigueur ou caressées avec méticulosité par les pinceaux des jeunes artistes. Des visages attentifs suivent les exploits de prestidigitateurs. On se fait photographier en compagnie du héros du jour, dont la tenue et la barbe rappellent furieusement son cousin, le Père Noël. En fin d'après-midi, une tombola réservée aux parents draine encore quelques fonds.

Dans la nuit tombée, de confortables voitures viennent rechercher sous la pluie les enfants ravis, serrant sur leur cœur le cadeau reçu des mains de Saint-Nicolas. La sociabilité grande-bourgeoise, dont de tels cercles sont des espaces nodaux, trouve ainsi à s'exprimer dans un élan caritatif, qui est aussi une affirmation de la générosité de ce milieu fortuné. Associer les enfants à la collecte des dons, c'est, selon Myriam Ullens, leur inculquer le souci de l'autre et le sens du devoir. Relations sociales, fortunes et éducation : les entreprises caritatives peuvent aussi favoriser et mettre en évidence la multidimensionnalité des richesses, à la fois matérielles, culturelles et sociales.

lignée, à être coopté dans cette institution éminemment aristocratique et très majoritairement catholique.

Les appartenances religieuses sont moins classantes lorsque l'ancienneté de la fortune vient par ailleurs garantir l'excellence de la personne et de la famille. C'est socialement que s'établissent les clivages et les antagonismes : la grande bourgeoisie fonde son unité et son identité sur sa position dans l'espace social et l'ancienneté de cette position. Pas sur la religion.

Fracture entre anciens et nouveaux riches

Le capital social est essentiel à l'accumulation et à la gestion des autres capitaux. Autrement dit, on ne peut longtemps rester riche tout seul. Mais ce capital social exige du temps. Or le nouvel enrichi, le nouvel entrepreneur qui vient de faire une fortune professionnelle importante en une génération, lorsqu'il est issu d'un milieu modeste ou d'une petite bourgeoisie aisée, mais encore fort loin de pouvoir accéder aux fastes de la vie mondaine, se représente le capital social mondain comme désuet et inutile. L'emploi du temps du nouveau patron est chargé et il ne veut pas gaspiller des heures précieuses dans ce qui lui paraît être futile [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1999]. Les fondateurs ont tendance à trouver les raisins trop verts. Ils mettent en avant les dispositions d'habitus constitués dans un univers social étranger à la haute société pour expliquer leur peu de goût pour les réceptions et la vie de cercle. Un rythme de vie casanier peut même être revendiqué. Cela contraste avec la satisfaction qu'éprouvent les grands bourgeois à souligner l'intensité de leur sociabilité. Ils sont fiers de l'appartenance à plusieurs cercles, déplorent volontiers que le temps leur manque, compte tenu de toutes les obligations sociales auxquelles ils doivent satisfaire. Trop centrés sur l'accumulation du seul capital économique, les nouveaux entrepreneurs n'ont pas encore admis pour eux-mêmes l'importance des enjeux du capital social hors du champ des affaires.

En revanche, les nouveaux patrons à l'esprit dynastique, généralement issus de familles de petits entrepreneurs, qui ont déjà pris les dispositions juridiques économiques et fiscales pour transmettre leur entreprise à leurs enfants, ont conscience de l'intérêt du système des relations sociales. Dans ce schéma

dynastique, le passage de la première à la deuxième génération revêt une importance décisive. C'est aussi en réussissant l'entrée dans le « monde », au sens mondain, que les héritiers contribuent à fonder une lignée.

C'est d'ailleurs à eux que les vieilles dynasties ouvrent les portes du cercle fermé qu'elles constituent. Cette division, au sein de la bourgeoisie, entre anciens et nouveaux, est une fracture beaucoup plus sensible que celle des appartenances religieuses qui n'empêche pas de se fréquenter, voire de se marier. Aussi est-ce avec réserve que l'on doit prendre les notions de barrière et de niveau telles qu'Edmond Goblot les a développées dans un livre justement célèbre. « Toute démarcation sociale est à la fois *barrière* et *niveau*, écrivait-il. Il faut que la frontière soit un escarpement, mais qu'au-dessus de l'escarpement il y ait un plateau. Au-dedans d'elle-même toute classe est égalitaire ; elle n'admet ni pentes ni sommets : l'égalité dans la classe est condition de la supériorité de la classe » [Goblot, 1925, réédition 1967, p. 14]. Goblot utilise la mode masculine comme élément de sa démonstration. « L'uniformité du costume efface les inégalités de fortune, d'intelligence et de moralité qui sont pour la classe bourgeoise le plus redoutable dissolvant » [*ibid.*, p. 85]. La remarque paraît fondée, si l'on fait abstraction de son ton psychologisant. Mais l'auteur passe trop rapidement sur une autre remarque justifiée, dès le début de son texte, où il distingue le bourgeois « totalement bourgeois », quelle que soit son ancienneté dans la classe, et le « parvenu », qui n'a pas l'air à sa place. Il faut passer la frontière avec sa famille, conclut-il, ce qui demande une ou deux générations [*ibid.*, p. 7]. Autrement dit, le passage n'est pas si net, l'enrichissement ne suffit pas et l'acquisition des autres formes de capitaux prend du temps, à l'intéressé ou à ses héritiers. La frontière est donc plutôt une sorte de *no man's land*, une zone indécise où se jouent les processus de la cooptation. Le résultat n'est d'ailleurs pas toujours assuré : le recul social ou la stagnation dans cette sorte de sas étant possibles. La barrière est donc imprécise et le niveau inégal : on ne passe pas sans transition du monde non bourgeois au monde bourgeois et, lorsqu'on y a accédé, il faut encore du temps pour arriver jusqu'aux sommets de cette pénélaine enchantée.

Mais cette opposition entre anciens et nouveaux est une règle universelle. Elle joue à l'intérieur d'un même pays et plus globalement dans le monde occidental développé. Avec des variantes

entre les États-Unis et la vieille Europe par exemple. Mais elle joue aussi de façon plus généralisée entre le monde occidental développé et les fortunes construites dans les pays dits émergents. « Si les aristocraties n'aiment jamais les parvenus, écrit Pierre Bourdieu, ce n'est pas seulement par un de ces réflexes de défense qui est au principe de toute espèce de *numerus clausus*, c'est surtout que, par leur réussite trop rapide, par la manière, nécessairement brutale, dont ils l'ont obtenue et par la façon naïvement ostentatoire dont ils l'affirment ou l'affichent, ces tard-venus arrivistes rappellent la violence arbitraire qui est au principe de l'accumulation initiale » [Bourdieu, 1989, p. 454].

VI / Une classe mobilisée

La bourgeoisie se construit continûment. Les bourgeois travaillent sans cesse à conforter la classe bourgeoise. Les collectifs tels que « la bourgeoisie » ne sont pas utilisés ici seulement par facilité d'écriture. Par un travail toujours recommencé, la classe entretient les limites qui marquent ses frontières, instruit ses jeunes générations, se préserve des promiscuités gênantes ou menaçantes. Fondée sur la richesse matérielle, la bourgeoisie atteint le statut de classe pleine et entière, selon les critères marxistes, par cet effort constant pour se réaliser en tant que groupe social. La bourgeoisie existe ainsi en soi, par sa place dans les rapports de production, mais aussi pour soi, par la mobilisation qu'elle manifeste dans son existence quotidienne en vue de préserver et de transmettre cette position dominante. En soi, la bourgeoisie est la classe sociale qui prélève la plus-value et en vit concrètement. Pour soi, la bourgeoisie se construit comme classe dans la pratique, en défendant collectivement ses intérêts. Forte de sa position dominante, il lui est superflu de faire la théorie de cette position et elle peut même s'offrir un luxe de plus, celui de dénier l'existence de classes antagonistes. La bourgeoisie n'existe pas seulement sur le mode objectif de la classe en soi, mais elle n'existe comme classe pour soi que sur le mode pratique, puisqu'elle refuse la théorie qui lui permettrait de construire les représentations adéquates de sa position de classe.

Individualisme et collectivisme

Individualisme théorique et collectivisme pratique dans la bourgeoisie

L'existence d'importants patrimoines, tant professionnels que familiaux, tend à constituer l'habitus grand bourgeois comme ayant, en priorité, à assurer la responsabilité de la gestion et de la transmission de ces fortunes. Le groupe est ainsi mobilisé dans la recherche constante des meilleures conditions pour satisfaire les exigences de cette gestion et de cette transmission. Cette mobilisation se traduit par une formalisation, une codification et une explicitation des enjeux et des moyens de les atteindre que l'on ne trouve que bien rarement ailleurs dans l'espace social. Il en est ainsi pour la quête de l'entre-soi qui atteint un niveau de lucidité dont le cynisme étonne. Que ce soit dans les beaux quartiers, dans les écoles, dans les cercles ou dans les conseils d'administration, la conscience des limites du groupe s'affiche sans retenue. La même transparence des motivations et des manières de faire se retrouve dans le soin apporté à la formation des héritiers, préparés à être en mesure d'assumer les tâches qui les attendent.

Tout en manifestant ce collectivisme pratique, l'idéologie mise en avant est celle de l'individualisme. La référence au marché, à la concurrence, à la compétition, apparaît dominante dans les discours des dominants, alors même que leurs pratiques sont bien loin de cet individualisme théorique.

Parce qu'il s'agit de la classe dominante, la pratique peut se passer de théorie, ou mieux, peut s'abriter derrière le paravent idéologique d'une théorisation qui contredit la réalité concrète de la classe. La libre concurrence est loin d'être réalisée dans des situations aussi décisives que celles de la compétition scolaire ou du marché matrimonial. L'égalité des chances est même systématiquement battue en brèche par les institutions *ad hoc* dont la classe s'est pourvue, les écoles d'élites et les rallyes qui pratiquent l'ostracisme social. La proclamation de l'existence de la classe serait non seulement inutile, mais contre-productive, l'individualisme théorique pouvant parfaitement fonctionner parallèlement au collectivisme pratique, l'idéologie libérale étant le meilleur discours autojustificatif que puisse tenir la classe mobilisée.

Cette idéologie de la concurrence et de la loi du marché permet de mettre en avant, sous les apparences formelles d'une égalité des chances dans la compétition, l'idée d'une société méritocratique sachant récompenser l'effort et donc sélectionner les meilleurs. Comme si tous les concurrents étaient placés sur la même ligne de départ, comme si l'héritage, sous toutes ses formes, ne faussait pas radicalement la course, les derniers partis s'épuisant, au mieux, à simplement tenter de contenir les écarts de départ.

Les classes moyennes : triomphe de l'individualisme

Avec les classes moyennes traditionnelles, artisans et commerçants, et celles liées aux professions qui se sont beaucoup développées depuis la Libération, médecins et professions libérales, cadres supérieurs, on est dans un autre cas de figure où l'individualisme théorique et l'individualisme pratique se conjuguent bien souvent. Si la sociabilité est encore intense, elle est surtout l'occasion d'affirmer l'originalité d'individus libres dans une communauté profondément travaillée par l'objectif de la réussite, de la réalisation individuelle et de l'affirmation de soi. En niant les groupes et les déterminismes, en affirmant le primat de la liberté individuelle, la petite bourgeoisie se situe aux antipodes d'une grande bourgeoisie où l'idée de réussite personnelle a quelque chose d'inconvenant pour des agents qui ont tous en commun d'être des héritiers, ou de préparer leurs enfants à l'être. Entre la petite bourgeoisie intellectuelle et la petite bourgeoisie des cadres moyens ou supérieurs et des petits entrepreneurs ou des professions indépendantes, il existe certes de fortes différences. Mais, sous la forme de la petite entreprise familiale, de la carrière ou sous celle de la création, l'idée d'une réalisation de soi est toujours très présente. Il s'agit d'un individualisme positif. L'individu est sommé d'être lui-même et donc de s'inventer, de construire son identité à travers tous les possibles. Le nouveau système de normes « qui incitent chacun à l'initiative individuelle en l'enjoignant à devenir lui-même » [Ehrenberg, 1998, p. 10] est surtout le fait des membres de ces classes moyennes, condamnées par leur position dans l'espace social à entrer en concurrence d'abord avec ceux qui leur sont le plus proches.

L'individualisme négatif des classes populaires

Un mouvement massif de désaffiliation domine en milieu populaire, après une période où les protections sociales et les formes collectives d'organisation (syndicats et partis) étaient au principe de processus agrégatifs. Il faudrait y ajouter des éléments comme la fierté du métier, la mémoire des luttes passées et la dimension culturelle de cette mémoire. Or tous ces éléments sont aujourd'hui en grande partie caducs [Pinçon, 1987 ; Beaud, Pialoux, 1999]. Les classes populaires ne forment plus un groupe conscient et solidaire comme la grande bourgeoisie. Elles ne sont pas non plus investies par cet individualisme positif des classes moyennes, rêvant de réussite, de carrière et de création. Au contraire, les classes populaires vivent un individualisme négatif, comme l'écrit Robert Castel. La culture de l'individu et de la performance ne les concerne pas. « On voit se développer un autre individualisme, de masse cette fois, [...] qui apparaît comme une métamorphose de l'individualisme "négatif" développé dans les interstices de la société préindustrielle. [...] On pourrait ainsi voir dans l'exemple idéal-typique du jeune toxicomane de banlieue l'homologue de la forme de désaffiliation qu'incarnait le vagabond de la société préindustrielle. Il est complètement individualisé et surexposé par le manque d'attaches et de supports par rapport au travail, à la transmission familiale, à la possibilité de se construire un avenir... Son corps est son seul bien et son seul lien, qu'il travaille, fait jouir et détruit dans une explosion d'individualisme absolu » [Castel, 1995, p. 468-469].

L'absence du collectif est ici aussi une absence de la possibilité de vivre ensemble. Les problèmes de cohabitation dans les grands ensembles de logements sociaux sont d'autant plus aigus que les liens sont faibles et ils sont aujourd'hui nuls entre certaines catégories sociales et certaines générations. Comment vivre ensemble lorsque cela signifie exister dans un champ d'électrons libres où chacun heurte chacun ? Les manifestations de violence urbaine ne peuvent être interprétées comme l'expression de nouvelles formes de lutte alors qu'elles ne sont que les conséquences, poussées à leur paroxysme, de l'individualisme négatif dont les agrégations éphémères par bandes ne sauraient encadrer la construction de projets alternatifs.

Les classes sociales sont très inégalement achevées selon l'endroit de l'espace social considéré. L'effort pour les construire, opiniâtre et résolu dans le cas de la bourgeoisie, est beaucoup moins présent dans les classes moyennes et connaît, depuis quelques décennies, un reflux sensible dans les classes populaires. Dans le monde ouvrier, le recul de l'influence des organisations qui travaillaient à mobiliser la classe se traduit par cet individualisme négatif qui laisse peu de place aux formes collectives. Cet affaiblissement du travail collectif d'affirmation de la classe contribue d'ailleurs à en affaiblir l'existence réelle. Une catégorie comme celle des « exclus » entérine cette désagrégation de la classe et renvoie à la solitude de l'individualisme négatif. Alors que, dans le même temps, la bourgeoisie se manifeste, plus que jamais, comme classe dominante.

À travers ces esquisses d'analyses de l'évolution des rapports de classe dans la société française transparaît la nécessité de prendre en compte simultanément les deux dimensions apparemment opposées de la pensée sociologique sur les classes sociales, à savoir l'approche objectiviste et l'approche subjectiviste, la physique et la phénoménologie sociales.

La bourgeoisie comme réalité et comme représentation : les deux dimensions de la sociologie des classes sociales

La bourgeoisie est en construction permanente. Est-ce à dire que son existence ne relève que des représentations, de la manière dont les agents se représentent le monde social et leur place dans ce monde ?

Notre travail de terrain et la longue familiarité que nous avons entretenue avec la grande bourgeoisie, nous inclinent à retenir les notions de classe en soi et de classe pour soi. Le bourgeois, même non intégralement rentier, présente toujours une caractéristique essentielle, son indépendance vis-à-vis de la profession qu'il peut exercer. On trouve dans les appartements du 16^e arrondissement ou de Neuilly des administrateurs de sociétés, mais aussi des généraux, des exploitants de grands domaines agricoles, des hommes politiques, des universitaires, des cadres supérieurs, tout un univers de professions disparates, bien que toutes situées dans le haut de la société.

Pour autant, c'est bien dans les affaires, dans le monde de l'économie que se fonde un rapport social, celui qui définit le capitalisme. Karl Marx a montré que la bourgeoisie est le produit de ce rapport d'appropriation privée des moyens de production qui lui permet de prélever une part de la plus-value produite par l'autre classe, constituée à travers le même rapport, le prolétariat. Bien que ces rapports d'exploitation aient beaucoup évolué depuis le XIX^e siècle, les héritiers Wendel, actionnaires du holding Wendel Investissement, sont tout autant capitalistes que François de Wendel, sidérurgiste lorrain, grand capitaine d'industrie comme on disait volontiers à l'époque. Certes, ses petits-enfants n'ont plus qu'un rôle très marginal dans la gestion de ce holding. Mais il reste qu'ils vivent, au moins pour une part, des produits financiers ainsi dégagés et qu'ils sont donc toujours bien dans le même rapport social avec les salariés des sociétés contrôlées par cette institution financière. Que les responsabilités ne soient plus les mêmes et que les uns ou les autres aient conscience ou non des rapports qui les lient n'est pas constitutif de ces rapports eux-mêmes qui préexistent à la conscience que peuvent en prendre les agents.

Dans l'approche des classes sociales il semble nécessaire de différencier, mais aussi de tenir ensemble, deux dimensions à la fois complémentaires et partiellement indépendantes, l'exploitation et la domination. La première renvoie à la classe en soi. Elle existe quelle que soit la conscience qu'en ont les agents en fonction de leur place dans les rapports de production. La seconde est un rapport qui passe par les consciences, par les perceptions et les représentations et par une forme de capital spécifique, le capital symbolique. Ce rapport est donc à la fois la prise de conscience, plus ou moins élaborée, de la place réellement occupée dans l'espace social, et les représentations auxquelles conduit cette perception.

Le marxisme, s'il a surtout développé les analyses de l'exploitation, s'est aussi posé le problème de la conscience de classe à travers le processus de mobilisation et de lutte. « Les conditions économiques avaient d'abord transformé la masse du pays en travailleurs. La domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi, cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte [...] cette masse se réunit, elle se constitue

en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe » [Marx, 1847, réédition 1996, p. 197].

Max Weber, puis Pierre Bourdieu ont considérablement enrichi cette conception marxiste de la prise de conscience, tout en se démarquant de cette formulation. Leur théorisation des rapports de domination autorise une introduction de l'agent social dans l'analyse des rapports sociaux, et donc une mise en évidence du vécu dans le rapport à la classe. Certains aspects de la théorie de Max Weber renvoient à cette notion de domination. Pour Weber, les classes existent en fonction de leur plus ou moins grande possibilité d'accéder aux biens sur le marché. Cette possibilité dépend certes de la propriété des moyens de production, mais aussi des savoir-faire, des compétences techniques, de tout ce qui peut trouver preneur dans le monde de la production. L'épargne aussi, par exemple. Ce sont là des classes objectives, regroupant des agents proches dans leurs conditions et niveaux de vie.

Au-delà de cette matérialité de la classe, la notion de groupe de statut permet de penser le rapport au monde social des agents et leurs représentations de leur place dans ce monde. Les styles de vie, les manières de faire, les goûts et comportements en société sont au fondement de ces groupes de statut auxquels s'identifient les agents.

Nos recherches sur la bourgeoisie, si elles empruntent au marxisme, doivent beaucoup à la construction de l'espace social telle que Pierre Bourdieu l'a formalisée dans *La Distinction*. Dans ce système théorique, la société est représentée comme un espace structuré par trois dimensions. Les deux premières définissent le volume de capital et sa structure. De bas en haut (par convention, cette disposition verticale étant arbitraire) les volumes de capital (économique, culturel, social) augmentent alors que, de gauche à droite, le capital change dans sa composition, le poids de l'économie allant en se renforçant. « L'évolution dans le temps de ces deux propriétés (manifestée par la trajectoire passée et potentielle dans l'espace social) » [Bourdieu, 1979, p. 128] définit la troisième dimension. Les agents sociaux et les groupes se répartissent dans cet espace théorique.

L'espace social ainsi défini est pluridimensionnel. Les petits commerçants vont se situer à droite, à mi-hauteur du schéma. Relativement pourvus en capital économique, ce qui leur vaut une position moyenne sur l'axe vertical, ils disposent d'un

capital culturel plutôt faible, ce qui leur vaut de se situer à droite sur l'axe horizontal. La troisième dimension concerne la trajectoire de l'agent dans sa lignée (ascension sociale ou déclin) et celle du groupe d'appartenance dans son ensemble. Pendant toute une période les petits commerçants se situaient plutôt, tant individuellement que collectivement, sur une pente descendante. On pourrait dire le contraire des intermédiaires culturels.

Dans cet espace pluridimensionnel, la bourgeoisie cumule les deux formes de capitaux et constitue ainsi les fractions dominantes des classes dominantes. Les fractions dominées de ces classes dominantes, très bien pourvues en capital culturel, sont en position dominée dans le champ économique. Il peut s'agir de hauts fonctionnaires, de managers salariés ou encore d'universitaires aux origines sociales plus ou moins modestes.

Cette conception de l'espace social rejette l'idée de strates hiérarchisées non antagonistes, simple constat dans la synchronie d'un état donné des distributions. Cela conduit à considérer les limites entre les classes et les fractions de classe comme des frontières dont les délimitations précises sont aussi des objets de lutte de classement.

La notion d'exploitation affirme la réalité d'une structure sociale, économique, qui existe quelle que soit la conscience que peuvent en prendre les agents. L'existence théorique de la classe en découle, mais aussi son existence pratique : les rapports d'exploitation sont une réalité indépendante des perceptions et des analyses des partenaires sociaux. Toutefois, la prise de conscience (dans la conception marxiste) ou la construction de représentations de la position occupée dans l'espace social (dans l'approche de Bourdieu), sont nécessaires aux classes dominées pour tenter de mettre un terme à cette exploitation et à cette domination.

Mais les bourgeois peuvent vivre et agir en fonction des structures objectives sans avoir à les théoriser. Une position dominante dans la société permet de se fier à son habitus, en quelque sorte. En agissant comme les dispositions intériorisées portent à le faire, le plus probable est que l'on agira en fonction de ses intérêts de classe. À l'inverse, les autres classes sociales, en particulier les plus dominées, le sont aussi dans leurs représentations. Il leur faut construire la réalité de leur position et de la nature de leurs rapports aux dominants. Il suffit de penser au vote politique pour se rendre compte de cette différence essentielle. Les

bourgeois votent massivement à droite, et les exceptions sont nécessairement le fait d'agents atypiques, en rupture avec leur milieu. Le vote conservateur est, en quelque sorte, naturel à la condition bourgeoise. En revanche, rien de tel en milieu ouvrier, où l'on trouve, électoralement, tous les votes possibles, ou l'abstention. Les dominés doivent conquérir, contre l'idéologie dominante, la compréhension de leur condition et la possibilité de définir des solutions sociales et politiques alternatives.

Les principes de la stratification sociale dans les travaux de recherche et en particulier dans les instituts chargés d'établir les statistiques de caractère étatique s'inspirent, sans toujours en avoir conscience, de ces différents courants, marxiste, wébérien, bourdieusien. En France, le poids, jusqu'à une date récente, de la tradition marxiste dans les sciences sociales avait conduit à une stratification où la place dans les processus de production était essentielle. La notion de statut était déterminante en permettant de distinguer salariés, employeurs et indépendants dans de nombreuses professions. Ces catégories ne décrivent pas un continuum social tel que les frontières entre les groupes seraient impalpables. Mais bien une structure sociale où les positions sont fondées sur le rapport au monde de la production économique et où elles s'opposent sans que le passage d'une position à une autre paraisse possible.

Inversement, dans les pays anglo-saxons, les échelles de statut (dans une acception ici proche de celle de prestige) s'appuient sur les styles de vie ou même sur l'identification subjective à un groupe. L'empilement des catégories donne l'idée d'une échelle, et non d'une structure, et incite à penser le monde social comme étant d'abord celui de la mobilité. « Cette représentation dans les échelles de standing d'un social continu s'oppose au mode de classification pluridimensionnelle où le système des places renvoie à des oppositions dichotomiques et implique l'idée de la difficulté de passer d'un rang à l'autre. Si l'échelle hiérarchique est faite pour être grimpée, la structure sociale est faite pour être reproduite » [Duriez *et al.*, 1991, p. 52]. Les échelles de stratification sont ainsi plus proches dans leur conception des thèses sur l'égalité des chances et sur la société ouverte, permettant à chacun de faire ses preuves, que des conceptions de l'exploitation et de la domination. Ce n'est pas un hasard si ces théories de la stratification parlent plus volontiers d'élites que de bourgeoisie.

La classe bourgeoise aujourd'hui

Si les classes sociales fondamentales du marxisme, la bourgeoisie et le prolétariat, ont pu exister réellement du fait même de la vitalité de la doctrine marxiste, suffisamment forte dans les représentations pour que les intéressés adoptent l'idée d'une classe bourgeoise et d'une classe ouvrière antagoniques, il en va aujourd'hui autrement. Par un effet de théorie en retour, le recul théorique et pratique du marxisme, comme école de pensée et comme corpus de préceptes de base de l'action des partis s'en réclamant, conduit à un recul de la classe ouvrière comme classe pour soi, organisée et mobilisée devant l'adversaire, la bourgeoisie. Ce recul explique peut-être en partie qu'en retour la bourgeoisie se sente autorisée à s'affirmer plus ouvertement comme classe. Non pas dans ce vocabulaire marxiste, mais dans la réalité de son discours et de ses pratiques. Le culte de l'entre-soi suffit à mettre en évidence que cette classe se conduit comme si elle entendait affirmer son existence aux yeux de tous. Si la conception bourgeoise de la société n'est pas conçue en ces termes, il reste que, au-delà des représentations et des dénominations, la bourgeoisie s'affirme bien comme un groupe conscient de lui-même, de ses intérêts essentiels et de ses solidarités fondamentales. Pourtant, les discours sur les managers, comme nouveaux maîtres de l'économie, puis celui sur les investisseurs institutionnels (fonds de pension et *mutual funds* anglo-saxons) tendent à escamoter les bourgeois et leurs familles en tant que véritables bénéficiaires des prélèvements sur les richesses produites. Tout est fait aujourd'hui pour occulter les intérêts attachés à tel ou tel patronyme au bénéfice d'organigrammes abstraits qui laissent penser à une diffusion sans principe et sans limites de la propriété du capital.

La bourgeoisie est bien toujours là, fidèle à la position, dominante. Classe en soi et classe pour soi, elle est la seule aujourd'hui à prendre ce caractère qui fait la classe réelle, à savoir d'être mobilisée. Elle n'existe certes que dans sa relation aux autres classes, et singulièrement à la classe ouvrière, dans un espace social relationnel où les individus et les groupes « existent et subsistent dans et par la *différence*, c'est-à-dire en tant qu'ils occupent des *positions relatives* dans un espace de relations qui, quoique invisible et toujours difficile à manifester empiriquement, est la réalité la plus réelle [...] et le principe réel des

comportements des individus et des groupes » [Bourdieu, 1994, p. 53]. Mais, dans cette relation, le rapport économique est essentiel et c'est lui qui définit principalement les positions des uns et des autres. Dominante, la bourgeoisie est aussi la classe dont les ressources et la richesse proviennent de l'exploitation du travail des autres classes. En cela, le rapport social qui la fonde en fait d'abord une classe en soi qui n'a pas à s'appréhender comme telle pour exister réellement.

Repères bibliographiques

- AGULHON Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Armand Colin, Paris, 1977.
- AINVAL Christiane (d'), *Le Couvent des Oiseaux. Ces jeunes filles de bonne famille*, Perrin, Paris, 1991.
- ALKEMADE Valérie (d'), *Sang bleu belge. Noblesse et anoblissement en Belgique*, Labor, « La Noria », Bruxelles, 2003.
- *La Haute*, Racine, Bruxelles, 2004.
- ALLÉRÈS Danielle, *L'Empire du luxe*, Belfond, Paris, 1992.
- ALMEIDA Ana Maria F., NOGUEIRA Maria Alice (organisadoras), *A Escolarização das elites. Um Panorama internacional da pesquisa*, Editora Vozes, Petrópolis (Brésil), 2002.
- ARRONDEL Luc, LAFERRÈRE Anne, « La transmission des grandes fortunes. Profil des riches défunts en France », *Économie et Statistique*, n° 273, 1994.
- ASSOULINE Pierre, *Le Dernier des Camondo*, Gallimard, Paris, 1997.
- ASTIER Martine (d'), BAJAC Quentin, SAYAG Alain (dir.), *Lartigue. L'album d'une vie. 1894-1986*, Centre Georges-Pompidou/Seuil, Paris, 2003.
- ATELIER PARISIEN D'URBANISME, *Paris et ses quartiers*, APUR, octobre 2001, Paris.
- BABEAU André, *Le Patrimoine des Français*, La Découverte, « Repères », Paris, 1989.
- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.
- BENHADDOU Ali, *Maroc : les élites du royaume. Essai sur l'organisation du pouvoir au Maroc*, L'Harmattan, « Histoires et perspectives méditerranéennes », Paris, 1997.
- BERGERON Louis, *Les Rothschild et les autres... La gloire des banquiers*, Perrin, « Histoires et fortunes », Paris, 1991.
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, *Proust sociologue : de la maison aristocratique au salon bourgeois*, Descartes, Paris, 1997.

- BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, *Déchiffrer les inégalités* [2^e éd. réactualisée], Syros, « Alternatives économiques », Paris, 1999.
- BOTHOREL Jean, SASSIER Philippe, *Seillière, le baron de la République*, Robert Laffont, Paris, 2002.
- BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, « Le Sens commun », Paris, 1979.
- « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980.
- *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, « Le Sens commun », Paris, 1989.
- *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994.
- *Méditations pascaliennes*, Seuil, « Liber », Paris, 1997.
- BOURDIEU Pierre, SAINT MARTIN Monique (de), « Le patronat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 20-21, 1978.
- BRELOT Claude-Isabelle, *La Noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Annales littéraires de l'université de Besançon, n° 477 et 478 (série historique, n° 6 et 7) [diffusion : Les Belles Lettres, Paris], 1992.
- CANNADINE David, « L'aristocratie et les villes dans l'Angleterre du XIX^e siècle : les stations balnéaires », *Urbi*, I, p. 33-46, 1979.
- *Lords and Landlords : the Aristocracy and the Towns*, Leicester University Press, Leicester, 1980.
- CASTEL Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, « L'espace du politique », Paris, 1995.
- CHALINE Jean-Pierre, *Les Bourgeois de Rouen, une élite urbaine au XIX^e siècle*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1982.
- CHARLE Christophe, « Le beau mariage d'Émile Durkheim », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 55, 1984.
- « À la recherche des bourgeoisies européennes », *Le Mouvement social*, n° 153, octobre-décembre 1990.
- CHASSAGNE Frédéric, FERRAND-EYNARD Jean-Bernard, GRANDJEAN Hervé, NOUVILLE Véronique, *Les Valeurs mobilières détenues par les Français en mars 2005*, enquête réalisée par TNS Sofres en partenariat avec la Banque de France et Euronext, disponible sur le site www.tns-sofres.com ou dans le *Bulletin de la Banque de France*, n° 143, novembre 2005.
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La Noblesse au XVIII^e siècle. De la féodalité aux Lumières*, Complexe, Bruxelles, 1984.
- COIGNARD Sophie, GUICHARD Marie-Thérèse, *Les Bonnes Fréquentations*, Grasset, Paris, 1997.
- CONSEIL DES IMPÔTS, *L'imposition du patrimoine, seizième rapport au président de la République*, Imprimerie des Journaux officiels, Paris, 1998.
- CORBIN Alain (dir.), *L'Avènement des loisirs. 1850-1960*, Aubier, Paris, 1995.
- DAIX Pierre, *François Pinault*, De Fallois, Paris, 1998.

- DAUMARD Adeline, *Les Bourgeois et la bourgeoisie en France*, Aubier-Montaigne, Paris, 1987.
- DEMOLINS Edmond, *L'Éducation nouvelle, École des Roches*, Librairie Paris et compagnie, Paris, 1901.
- DÉSERT Gabriel, *La Vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux Années folles*, Hachette, « La vie quotidienne », Paris, 1983.
- DESROSIÈRES Alain, THÉVENOT Laurent, *Les Catégories socioprofessionnelles*, La Découverte, « Repères », Paris, 1988, 3^e éd. 1996.
- DION Jack, IVORRA Pierre, *Sur la piste des grandes fortunes*, Messidor/Éditions Sociales, Paris, 1985.
- DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), *Mesurer les inégalités*, Mission recherche, DREES, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, « MIRE », Paris, 2000.
- DURIEZ Bruno, « La bourgeoisie répertoriée : le Livre des Familles du Nord », *Ethnologie française*, 20-1, 1990.
- DURIEZ Bruno, ION Jacques, PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, « Institutions statistiques et nomenclatures socioprofessionnelles. Essai comparatif : Royaume-uni, Espagne, France », *Revue française de sociologie*, 32-1, 1991.
- DURKHEIM Émile [1^{re} édition : 1912], *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, « Quadrige », Paris, 1990.
- DUVAL Nathalie, « L'exemple de l'École des Roches », in FUMAROLI Marc, BROGLIE Gabriel (de), CHALINE Jean-Pierre, *Élites et sociabilité en France*, Perrin, Paris, 2003, p. 185-199.
- EHRENBERG Alain, *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- ELIAS Norbert [1^{re} édition : 1969], *La Société de cour*, Flammarion, « Champs », Paris, 1985.
- FAGUER Jean-Pierre, « Les effets d'une "éducation totale". Un collège jésuite, 1960 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 86-87, 1991.
- FAUCIGNY-LUCINGE Jean-Louis (de), *Un Gentilhomme cosmopolite*, Perrin, Paris, 1990.
- FRALON José-Alain, *Albert Frère, fils d'un marchand de clous*, Fayard, Paris, 1997.
- FREVERT Ute, « Classe et genre dans la bourgeoisie allemande au XIX^e siècle », *Genèses* 6, décembre 1991.
- GAULEJAC Vincent (de), *L'Histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, « Sociologie clinique », Paris, 1999.
- GOBLOT Edmond [1^{re} édition : 1925], *La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, PUF, Paris, 1967.
- GRAFMEYER Yves, *Quand le Tout-Lyon se compte*, Presses universitaires de Lyon, « Transversales », Lyon, 1992.
- GRANGE Cyril, *Les Gens du Bottin mondain. 1903-1987. Y être c'est en être*, Fayard, Paris, 1996.
- HAMON Jacques, JACQUILLAT Bertrand, *La Bourse*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 2002.

- HÉRAN François, *Le Bourgeois de Séville. Terre et parenté en Andalousie*, PUF, « Ethnologies », Paris, 1990.
- HUNTER Albert, « Local knowledge and local power. Notes on the ethnography and local community elites », *Journal of contemporary ethnography*, vol. 22, n° 1, 1993.
- IZRALEWICZ Erik, *Le Capitalisme zinzin*, Grasset, Paris, 1999.
- JAY Édouard, *La Scolarisation des élites transnationales. L'exemple de l'institut Le Rosey*, maîtrise de sociologie, faculté des Sciences sociales et politiques, université de Lausanne, 1997.
- KOCKA Jürgen (dir.), *Les Bourgeoisies européennes au XIX^e siècle*, Belin, « Socio-Histoire », Paris, 1996.
- LALLIARD François, *La Fortune des Wagram. De Napoléon à Proust*, Perrin, Paris, 2002.
- LEAL Jesus, « Cambio social y desigualdad espacial en el Area Metropolitana de Madrid », *Economía y Sociedad*, n° 10, 1994.
- LE WITA Béatrix, *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1988.
- LEWANDOWSKI Olgierd, « Différenciation et mécanismes d'intégration de la classe dirigeante. L'image sociale de l'élite d'après le *Who's who* en France », *Revue française de sociologie*, 15-1, 1974.
- LOAEZA Guadalupe, *Las Niñas bien*, Ediciones Océana, Mexico, 1988.
- MAGRI Susanna, « Bourgeoisies. Emprunts interdisciplinaires dans l'étude d'un groupe social », *Genèses* 44, septembre 2001.
- MARCEL Odile, *Une éducation française*, PUF, Paris, 1983.
- MARTIN-FUGIER Anne, *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris. 1815-1848*, Fayard, Paris, 1990.
- MARX Karl [1^{re} édition 1847], *Misère de la philosophie*, Payot, « Petite bibliothèque Payot », Paris, 1996.
- MAURIN Louis, « Qui est riche en France ? », *Alternatives économiques*, n° 153, 1997.
- MENSION-RIGAU Éric, *La Vie des châteaux*, Perrin, Paris, 1999.
- MERLLIÉ Dominique, COUSQUER Jean-Yves, « Mariage et relations familiales dans l'aristocratie rurale : deux entretiens », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980.
- MERLLIÉ Dominique, PRÉVOT Jean [2^e éd. 1997], *La Mobilité sociale, La Découverte*, « Repères », Paris, 1991.
- MEUWISSEN Éric, *Richesse oblige. La Belle Époque des grandes fortunes*, Racine, Bruxelles, 1999.
- MILESI Gabriel, *Les Nouvelles 200 familles. Les dynasties de l'argent, du pouvoir financier et économique*, Belfond, Paris, 1990.
- MOULIN Raymonde, « Les bourgeois amis des arts. Les expositions des beaux-arts en province, 1885-1887 », *Revue française de sociologie*, 17-3, 1976.
- NOIRIEL Gérard, *Population, immigration et identité nationale en France. XIX^e et XX^e siècles*, Hachette, Paris, 1992.
- NYE Robert A., « De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise. Les origines de la masculinité moderne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 105, 1994.

- ORANGE Martine, *Ces messieurs de Lazard*, Albin Michel, Paris, 2006.
- ORMESSON Jean (d'), *Au plaisir de Dieu*, Gallimard, « Folio », Paris, 1974.
- PANGE, comtesse Jean (de), *Comment j'ai vécu 1900*, Grasset, Paris, 3 volumes, 1962, 1965 et 1968.
- PERISSÉ Xavier, DUNGLAS Dominique, *La Privilégiature. Du Jockey-Club à l'Ordre du Clou, les clubs et cercles privés en France, Belgique, Suisse, Monaco et Luxembourg*, RMC édition, Monte-Carlo, 1988.
- PERROT Marguerite, *Le Mode de vie des familles bourgeoises, 1873-1953*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1961.
- PERROT Philippe, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie*, Fayard, Paris, 1981.
- PETITEAU Natalie, *Élites et mobilité : la noblesse d'Empire au XIX^e siècle (1808-1914)*, La Boutique de l'Histoire éditions, Paris, 1997.
- PIKETTY Thomas, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle. Inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, Paris, 2001.
- PINÇON Michel, *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, L'Harmattan, « Logiques sociales », Paris, 1987.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, « L'épreuve des faits », Paris, 1989.
- *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, « Documents », Paris, 1992.
- *La Chasse à courre, ses rites et ses enjeux*, Payot, « Documents », Paris, 1993, réédition « Petite bibliothèque Payot », 1996, 2003.
- *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Payot, « Documents », Paris, 1996, réédition « Petite bibliothèque Payot », 2006.
- *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, « Sciences sociales et sociétés », Paris, 1997, rééd. « Quadrige », 2005.
- *Les Rothschild, une famille bien ordonnée*, La Dispute, « Instants », Paris, 1998.
- *Nouveaux Patrons, nouvelles dynasties*, Calmann-Lévy, Paris, 1999.
- *Paris mosaïque*, Calmann-Lévy, Paris, 2001.
- « Les cent familles. Les plus riches de l'ISF », *Alternatives économiques*, n° 200, février 2002, p. 30-33.
- *Châteaux et Châtelains. Les siècles passent, le symbole demeure*, Anne Carrière, Paris, 2005.
- QUEMIN Alain, *Les Commissaires-priseurs. La mutation d'une profession*, Anthropos, Paris, 1997.
- « De l'espace privé à l'espace professionnel. Les commissaires-priseurs », in PIOTET Françoise, *La Révolution des métiers*, PUF, Paris, 2002, p. 317-344.
- ROGERS Rebecca, *Les Demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX^e siècle*, Plon, Paris, 1992.
- ROTHSCHILD Nadine (de), *La Baronne rentre à cinq heures*, Le Livre de Poche, Paris, 1986.

- RUNDQUIST Angela, *Blatt Blod och Liljeva Hander. En etnologisk studie av aristokratiska Kvinnor. 1850-1900*, Carlssons, Stockholm, 1989.
- « Pompe en noir et blanc. Présentation officielle des dames à la cour de Suède », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 110, 1995.
- SAINT MARTIN Monique (de), « Une "bonne" éducation : les "Oiseaux" à Sèvres », *Ethnologie française*, 20-1, 1990.
- *L'Espace de la noblesse*, Métailié, Paris, 1993.
- « Une sociabilité mondaine. Les débuts du vélocipède et du tennis en France », *Traverse*, n° 3, 1998.
- SAIRIGNÉ Guillemette (de), *Mon illustre inconnu. Enquête sur un père de légende*, Fayard, Paris, 1998.
- SARASIN Philippe, *La Ville des bourgeois. Élités et société urbaine à Bâle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, L'Harmattan, « Villes histoire, culture société », Paris, 1998.
- SMITH Bonnie, *Les Bourgeoises du Nord (1850-1914)*, Perrin, Paris, 1989.
- SOMBART Werner [1^{re} éd. 1928], *Le Bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, Payot, « Petite bibliothèque Payot », Paris, 1966.
- SULEIMAN Ezra, MENDRAS Henri (dir.), *Le Recrutement des élites en Europe*, La Découverte, Paris, 1996.
- SYNTHÈSES, « Revenus et patrimoine des ménages. Édition 1998 », n° 19, INSEE, 1998.
- TOUSSAINT Yvon, *Les Barons Empain*, Fayard, Paris, 1996.
- VANDEMEULEBROUCKE Martine, VANESSE Marc, *Paroles d'argent. Les riches en Belgique, enquêtes et témoignages*, Luc Pire, « Grandes enquêtes », Bruxelles, 1996.
- VEBLEN Thorstein [1^{re} éd. 1899], *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », Paris, 1970.
- VIDALENC Jean [5^e éd. 1983], *La Restauration (1814-1830)*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1966.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les Nouvelles Élités de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, PUF, « Sciences sociales et Sociétés », Paris, 1998.
- WEBER Max [1^{re} éd. 1905], *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, 1964.
- WERNER Karl Ferdinand, *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe*, Fayard, Paris, 1998.
- ZALIO Pierre-Paul, *Grandes Familles de Marseille au XX^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Belin, Paris, 1999.
- ZEITLIN Maurice, EARL RATCLIFF Richard, *Landlords and Capitalists, the dominant class of Chile*, Princeton University Press, Princeton, 1988.

Table des matières

Introduction	4
I Qu'est-ce que la richesse ?	
Les représentations du sens commun	8
Des richesses autres que monétaires, 8	
Méconnaissance des niveaux de fortune, 10	
La richesse est multidimensionnelle	11
La richesse économique, 11	
□ Encadré : <i>L'ISF</i> , 13	
La richesse sociale, 13	
□ Encadré : <i>Les membres du comité exécutif de l'Automobile-Club de France (2004)</i> , 15	
La richesse culturelle, 18	
□ Encadré : <i>Un apprentissage ludique et affectif</i> , 19	
La compétition scolaire, 20	
Le capital symbolique, expression des autres formes de richesse	21
□ Encadré : <i>Une vente aux enchères</i> , 22	
Institution et consécration, 23	
Définir un seuil de richesse	25
□ Encadré : <i>Êtes-vous un(e) bourgeois(e) ?</i> , 29	
II Noblesse et bourgeoisie : les enjeux du temps	
La noblesse, survivance sociale ?	31
Les familles nobles aujourd'hui en France, 31	
□ Encadré : <i>La noblesse en Europe</i> , 32	
Reconversions des différentes formes de capitaux, 33	
Le château, emblème de la noblesse, 34	
□ Encadré : <i>François Pinault et le château de la Mormaire</i> , 35	

L'anoblissement, une consécration qui se mérite, 35	
□ Encadré : <i>Une dynastie avortée</i> , 36	
□ Encadré : <i>Un baron à la hauteur</i> , 37	
Permanence du prestige de la noblesse, 38	
□ Encadré : <i>Un prestige inaltérable</i> , 40	
Noblesse et bourgeoisie : une véritable confrérie	42
Les « quartiers » de bourgeoisie, 42	
Les ruses de l'endogamie, 45	
□ Encadré : <i>Un grand mariage à la française : cooptation et anoblissement</i> , 46	
Les bonnes raisons de l'endogamie, 47	
Nuances, 48	
Familles, réseaux et répertoires, 49	
L'étiquette et le protocole : le code de bonne conduite d'un groupe très conscient de lui-même, 50	
Temps et pouvoir, 51	

III Les espaces de la bourgeoisie

Les beaux quartiers des grandes cités	53
La griffe spatiale, 54	
La géographie sociale des beaux quartiers, 55	
Les lotissements chic	61
□ Encadré : <i>La villa Montmorency</i> , 62	
Hautes murailles pour la haute société, 63	
Les lieux de villégiature	64
□ Encadré : <i>Les Portes-en-Ré</i> , 66	
La multiterritorialité	66

IV Une classe internationale

□ Encadré : <i>Les Rothschild</i> , 70	
L'internationalisation croissante des affaires et des patrimoines	70
Un mode de vie international	73
L'habitus cosmopolite, 73	
Les réseaux internationaux, 74	
□ Encadré : <i>Une école internationale en Normandie</i> , 75	
L'anglomanie française, 77	
Des lieux de villégiature internationaux, 78	
□ Encadré : <i>Les îles du Gotha</i> , 80	

V Fabrication et entretien du grand bourgeois

L'enfance des chefs	82
La famille, 82	
Les écoles de la bourgeoisie, 84	
Les rallyes, 88	
□ Encadré : <i>Une sociabilité cultivée</i> , 89	
La sociabilité mondaine	91
La place de la femme, 92	
Les sports, 93	
□ Encadré : <i>Le sport, une vieille tradition</i> , 95	
La religion et le caritatif	96
□ Encadré : <i>Une charité bien ordonnée</i> , 97	
Fracture entre anciens et nouveaux riches, 98	

VI Une classe mobilisée

Individualisme et collectivisme	102
Individualisme théorique et collectivisme pratique dans la bourgeoisie, 102	
Les classes moyennes : triomphe de l'individualisme, 103	
L'individualisme négatif des classes populaires, 104	
La bourgeoisie comme réalité et comme représentation : les deux dimensions de la sociologie des classes sociales	105
La classe bourgeoise aujourd'hui	110
Repères bibliographiques	112

Collection

R E P È R E S

dirigée par

JEAN-PAUL PIRIOU (de 1987 à 2004), puis par PASCAL COMBEMALE,

avec STÉPHANE BEAUD, ANDRÉ CARTAPANIS, BERNARD COLASSE, FRANÇOISE DREYFUS, YANNICK L'HORTY, PHILIPPE LORINO, DOMINIQUE MERLLIÉ, CHRISTOPHE PROCHASSON, MICHEL RAINELLI et YVES WINKIN.

ÉCONOMIE

Aide publique au développement (L'), n° 476, Olivier Charnoz et Jean-Michel Severino.

Allocation universelle (L'), n° 412, Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborght.

Balance des paiements (La), n° 359, Marc Raffinot et Baptiste Venet.

Bourse (La), n° 317, Daniel Goyeau et Amine Tarazi.

Budget de l'État (Le), n° 33, Maurice Baslé.

Calcul économique (Le), n° 89, Bernard Walliser.

Capitalisme financier (Le), n° 356, Laurent Batsch.

Capitalisme historique (Le), n° 29, Immanuel Wallerstein.

Chômage (Le), n° 22, Jacques Freyssinet.

Commerce international (Le), n° 65, Michel Rainelli.

Comptabilité nationale (La), n° 57, Jean-Paul Piriou.

Concurrence imparfaite (La), n° 146, Jean Gabszewicz.

Consommation des Français (La) :
1. n° 279 ;
2. n° 280, Nicolas Herpin et Daniel Verger.

Coût du travail et emploi, n° 241, Jérôme Gautié.

Croissance et richesse des nations, n° 419, Pascal Petit.

Démographie (La), n° 105, Jacques Vallin.

Développement soutenable (Le), n° 425, Franck-Dominique Vivien.

Développement économique de l'Asie orientale (Le), n° 172, Éric Bouteiller et Michel Fouquin.

Différenciation des produits (La), n° 470, Jean Gabszewicz.

Dilemme du prisonnier (Le), n° 451, Nicolas Eber.

Économie des changements climatiques, n° 414, Sylvie Fauchoux et Haitham Joumni.

Économie bancaire, n° 268, Laurence Scialom.

Économie britannique depuis 1945 (L'), n° 111, Véronique Riches.

Économie de l'Afrique (L'), n° 117, Philippe Hugon.

Économie de l'éducation, n° 409, Marc Gurgand.

Économie de l'environnement, n° 252, Pierre Bontems et Gilles Rotillon.

Économie de l'euro, n° 336, Agnès Benassy-Quéré et Benoît Cœuré.

Économie française 2007 (L'), n° 463, OFCE.

Économie de l'innovation, n° 259, Dominique Guellec.

Économie de la Chine (L'), n° 378, Françoise Lemoine.

Économie de la connaissance (L'), n° 302, Dominique Foray.

Économie de la culture (L'), n° 192, Françoise Benhamou.

Économie de la distribution, n° 372, Marie-Laure Allain et Claire Chambole.

Économie de la drogue, n° 213, Pierre Kopp.

Économie de la firme, n° 361, Bernard Baudry.

Économie de la propriété intellectuelle, n° 375, François Lévêque et Yann Ménière.

Économie de la qualité, n° 390, Bénédicte Coestier et Stéphan Marette.

Économie de la réglementation (L'), n° 238, François Lévêque.

Économie de la RFA (L'), n° 77, Magali Demotes-Mainard.

Économie de la Russie (L'), n° 436, François Benaroya.

Économie de l'Inde (L'), n° 443, Jean-Joseph Boillot.

Économie des États-Unis (L'), n° 341, Hélène Baudchon et Monique Fouet.

Économie des fusions et acquisitions, n° 362, Nathalie Coutinet et Dominique Sagot-Duvauroux.

Économie des inégalités (L'), n° 216, Thomas Piketty.

Économie des logiciels, n° 381, François Horn.

Économie des organisations (L'), n° 86, Claude Menard.

Économie des relations interentreprises (L'), n° 165, Bernard Baudry.

Économie des réseaux, n° 293, Nicolas Curien.

Économie des ressources humaines, n° 271, François Stankiewicz.

Économie des ressources naturelles, n° 406, Gilles Rotillon.

Économie du droit, n° 261, Thierry Kirat.

Économie du Japon (L'), n° 235, Évelyne Dourille-Feer.

Économie du risque pays, n° 421, Nicolas Meunier et Tania Sollogoub.

Économie du sport (L'), n° 309, Jean-François Bourg et Jean-Jacques Gougnet.

Économie et écologie, n° 158, Franck-Dominique Vivien.

Économie expérimentale (L'), n° 423, Nicolas Eber et Marc Willinger.

Économie informelle dans le tiers monde, n° 155, Bruno Lautier.

Économie institutionnelle (L'), n° 472, Bernard Chavance.

Économie marxiste du capitalisme, n° 349, Gérard Duménil et Dominique Lévy.

Économie mondiale 2007 (L'), n° 462, CEPIL.

Économie politique de l'entreprise, n° 392, François Eymard-Duvernay.

Économie postkeynésienne, n° 384, Marc Lavoie.

Efficience informationnelle des marchés financiers (L'), n° 461, Sandrine Lardic et Valérie Mignon.

Emploi en France (L'), n° 68, Dominique Gambier et Michel Vernières.

Éthique économique et sociale, n° 300, Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs.

Ethnographie économique (L'), n° 487, Caroline Dufy et Florence Weber.

France face à la mondialisation (La), n° 248, Anton Brender.

France face aux marchés financiers (La), n° 385, Anton Brender.

Grandes économies européennes (Les), n° 256, Jacques Mazier.

Histoire de l'Europe monétaire, n° 250, Jean-Pierre Patat.

Incertitude dans les théories Économiques (L'), n° 379, Nathalie Moureau et Dorothee Rivaud-Danset.

Industrie française (L'), n° 85, Michel Husson et Norbert Holclat.

Inflation et déinflation, n° 48, Pierre Bezbak.

Introduction aux théories économiques, n° 262, Françoise Dubceuf.

Introduction à Keynes, n° 258, Pascal Combemale.

Introduction à la macroéconomie, n° 344, Anne Épaular et Aude Pommeret.

Introduction à la microéconomie, n° 106, Gilles Rotillon.

Introduction à l'économie de Marx, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.

Investisseurs institutionnels (Les), n° 388, Aurélie Boubel et Fabrice Pansard.

FMI (Le), n° 133, Patrick Lenain.

Lexique de sciences économiques et sociales, n° 202, Jean-Paul Piriou et Denis Clerc.

Libéralisme de Hayek (Le), n° 310, Gilles Dostaler.

Lire l'économétrie, n° 460, Luc Behaghel.

Macroéconomie. Investissement (L'), n° 278, Patrick Villieu.

Macroéconomie. Consommation et épargne, n° 215, Patrick Villieu.

Macroéconomie financière :
1. Finance, croissance et cycles, n° 307 ;
2. Crises financières et régulation monétaire, n° 308, Michel Aglietta.

Marchés du travail en Europe (Les), n° 291, IRES.

Marchés financiers internationaux (Les), n° 396, André Cartapanis.

Mathématiques des modèles dynamiques, n° 325, Sophie Jallais.

Microéconomie des marchés du travail, n° 354, Pierre Cahuc, André Zylberberg.

Modèles productifs (Les), n° 298, Robert Boyer et Michel Freyssenet.

Mondialisation et délocalisation des entreprises, n° 413, El Mouhoub Mouhoud.

Mondialisation et l'emploi (La), n° 343, Jean-Marie Cardebat.

Monnaie et ses mécanismes (La), n° 295, Dominique Plihon.

Multinationales globales (Les), n° 187, Wladimir Andreff.

Mutations de l'emploi en France (Les), n° 432, IRES.

Notion de risque en économie (La), n° 444, Pierre-Charles Pradier.

Nouvelle histoire économique de la France contemporaine :

1. L'économie préindustrielle (1750-1840), n° 125, Jean-Pierre Daviet.
2. L'industrialisation (1830-1914), n° 78, Patrick Verley.
3. L'économie libérale à l'épreuve (1914-1948), n° 232, Alain Leménorel.
4. L'économie ouverte (1948-1990), n° 79, André Gueslin.

Nouvelle économie (La), n° 303, Patrick Artus.

Nouvelle économie chinoise (La), n° 144, Françoise Lemoine.

Nouvelle microéconomie (La), n° 126, Pierre Cahuc.

Nouvelle théorie du commerce international (La), n° 211, Michel Rainelli.

Nouvelles politiques de l'emploi (Les), n° 454, Yannick L'Horty.

Nouvelles théories de la croissance (Les), n° 161, Dominique Guéllec et Pierre Kalle.

Nouvelles théories du marché du travail (Les), n° 107, Anne Perrot.

Nouveau capitalisme (Le), n° 370, Dominique Plihon.

Nouveaux indicateurs de richesse (Les), n° 404, Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice.

Organisation mondiale du commerce (L'), n° 193, Michel Rainelli.

Paradis fiscaux (Les), n° 448, Christian Chavagneux et Ronen Palan.

Partenariats public-privé (Les), n° 441, F. Marty, S. Trosa et A. Voisin.

Politique agricole commune (La), n° 480, Jean-Christophe Bureau.

Politique de la concurrence (La), n° 339, Emmanuel Combe.

Politique monétaire (La), n° 479, Christian Bordes.

Politiques de l'emploi et du marché du travail (Les), n° 373, DARES.

Population française (La), n° 75, Jacques Vallin.

Population mondiale (La), n° 45, Jacques Vallin.

Productivité et croissance en Europe et aux États-Unis, n° 483, Gilbert Cette.

Produits financiers dérivés, n° 422, Yves Jégourel.

Protection sociale (La), n° 72, Numa Murard.

Protectionnisme (Le), n° 322, Bernard Guillochon.

Qualité de l'emploi (La), n° 456, CEE.

Quel avenir pour nos retraites ? n° 289, Gaël Dupont et Henri Sterdyniak.

Régionalisation de l'économie mondiale (La), n° 288, Jean-Marc Siroën.

Revenu minimum garanti (Le), n° 98, Chantal Euzéby.

Revenus en France (Les), n° 69, Yves Chassard et Pierre Concialdi.

Socio-économie des services, n° 369, Jean Gadrey.

Système monétaire international (Le), n° 97, Michel Lelart.

Taux de change (Les), n° 103, Dominique Plihon.

Taux d'intérêt (Les), n° 251, A. Bénassy-Quéré, L. Boone et V. Coudert.

Taxe Tobin (La), n° 337, Yves Jégourel.

Théorie de la régulation (La), n° 395, Robert Boyer.

Théorie économique néoclassique (La) :
1. Microéconomie, n° 275,
2. Macroéconomie, n° 276, Bernard Guerrien.

Théories de la monnaie (Les), n° 226, Anne Lavigne et Jean-Paul Pollin.

Théories des crises économiques (Les), n° 56, Bernard Rosier et Pierre Dockès.

Théories du salaire (Les), n° 138, Bénédicte Reynaud.

Théories économiques du développement (Les), n° 108, Elsa Assidon.

Travail des enfants dans le monde (Le), n° 265, Bénédicte Manier.

Travail et emploi en Europe, n° 417, John Morley, Terry Ward et Andrew Watt.

Urbanisation du monde (L'), n° 447, Jacques Véron.

SOCIOLOGIE

Bouddhisme en Occident (Le),
n° 478, Lionel Obadia.

Capital social (Le), n° 458,
Sophie Ponthieux.

Catégories socioprofessionnelles (Les),
n° 62, Alain Desrosières
et Laurent Thévenot.

Conditions de travail (Les),
n° 301, Michel Gollac
et Serge Volkoff.

Critique de l'organisation du travail,
n° 270,
Thomas Coutrot.

Culture matérielle (La), n° 431,
Marie-Pierre Julien
et Céline Rosselin.

Démocratisation de l'enseignement (La), n° 345,
Pierre Merle.

Économie sociale (L'), n° 148,
Claude Vienney.

Enseignement supérieur en France (L'), n° 429,
Maria Vasconcellos.

Ergonomie (L'), n° 43,
Françoise Darses et
Maurice de Montmollin.

Étudiants (Les), n° 195,
Olivier Galland
et Marco Oberti.

Féminin, masculin, n° 389,
Michèle Ferrand.

Formation professionnelle continue (La), n° 28,
Claude Dubar.

Histoire de la sociologie :
1. **Avant 1918,** n° 109,
2. **Depuis 1918,** n° 110,
Charles-Henry Cuin
et François Gresle.

Histoire du féminisme, n° 338,
Michèle Riot-Sarcey.

Histoire du travail des femmes,
n° 284, Françoise Battagliola.

Insécurité en France (L'),
n° 353, Philippe Robert.

Intérim (L'), n° 475,
Dominique Glaymann.

Introduction aux Science Studies, n° 449,
Dominique Pestre.

Jeunes (Les), n° 27,
Olivier Galland.

Jeunes et l'emploi (Les),
n° 365, Florence Lefresne.

Méthode en sociologie (La),
n° 194,
Jean-Claude Combesse.

Méthodes de l'intervention psychosociologique (Les),
n° 347, Gérard Mendel
et Jean-Luc Prades.

Méthodes en sociologie (Les) :
l'observation, n° 234,
Henri Peretz.

Métiers de l'hôpital (Les),
n° 218,
Christian Chevandier.

Mobilité sociale (La), n° 99,
Dominique Merliée
et Jean Prévot.

Modernisation des entreprises (La), n° 152, Danièle Linhart.

Multiculturalisme (Le), n° 401,
Milena Doytcheva.

Notion de culture dans les sciences sociales (La), n° 205,
Denys Cuche.

Nouveau système français de protection sociale (Le),
n° 382, Jean-Claude Barbier
et Bruno Théret.

Personnes âgées (Les), n° 224,
Pascal Pochet.

Pouvoir des grands (Le). De l'influence de la taille des hommes sur leur statut social,
n° 469, Nicolas Herpin.

Santé des Français (La), n° 330,
Haut comité de la santé
publique.

Sciences de l'éducation (Les),
n° 129, Éric Plaisance
et Gérard Vergnaud.

Société du risque (La), n° 321,
Patrick Peretti Watel.

Sociologie de Durkheim (La),
n° 154, Philippe Steiner.

Sociologie de Erving Goffman (La), n° 416, Jean Nizet
et Natalie Rigaux.

Sociologie de Georg Simmel (La), n° 311,
Frédéric Vandenberghe.

Sociologie de l'alimentation,
n° 468, F. Régnier,
A. Lhuissier et S. Gojard.

Sociologie de l'architecture,
n° 314, Florent Champy.

Sociologie de l'argent (La),
n° 473, Damien de Blic et
Jeanne Lazarus.

Sociologie de l'art, n° 328,
Nathalie Heinich.

Sociologie de l'éducation,
n° 169, Marlaine Cacouault
et Françoise Cœurard.

Sociologie de l'emploi, n° 132,
Margaret Maruani
et Emmanuèle Reynaud.

Sociologie de l'immigration,
n° 364, Andrea Rea
et Maryse Tripiér.

Sociologie de l'organisation sportive, n° 281,
William Gasparini.

Sociologie de la bourgeoisie,
n° 294, Michel Pinçon
et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie de la consommation, n° 319,
Nicolas Herpin.

Sociologie de la lecture,
n° 376,
Chantal Horellou-Lafarge
et Monique Segré.

Sociologie de la négociation,
n° 350, Reynald Bourque
et Christian Thuderoz.

Sociologie de la prison, n° 318,
Philippe Combesse.

Sociologie de la ville, n° 331,
Yankel Fijalkow.

Sociologie de Marx (La),
n° 173, Jean-Pierre Durand.

Sociologie de Max Weber (La),
n° 452,
Catherine Colliot-Thélène.

Sociologie de Norbert Elias (La), n° 233,
Nathalie Heinich.

Sociologie de Paris, n° 400,
Michel Pinçon
et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie des cadres, n° 290,
Paul Bouffartigue
et Charles Gadea.

Sociologie des changements sociaux (La), n° 440,
Alexis Trémoulinas.

Sociologie des chômeurs,
n° 173, Didier Demazière.

Sociologie des comportements sexuels, n° 221,
Maryse Jaspard.

Sociologie des employés,
n° 142, Alain Chenu.

Sociologie des entreprises,
n° 210, Christian Thuderoz.

Sociologie des mouvements sociaux, n° 207, Erik Neveu.

Sociologie des organisations,
n° 249, Lusin Bagla.

Sociologie des pratiques culturelles, n° 418,
Philippe Coulangeon.

Sociologie des publics, n° 366,
Jean-Pierre Esquenazi.

Sociologie des relations professionnelles, n° 186,
Michel Lallement.

Sociologie des réseaux sociaux, n° 398,
Pierre Mercklé.

Sociologie des syndicats,
n° 304,
Dominique Andolfatto
et Dominique Labbé.

Sociologie du crime (La),
n° 435, Philippe Robert.

Sociologie du droit, n° 282,
Évelyne Séverin.

Sociologie du sida, n° 355,
Claude Thiaudière.

Sociologie du sport, n° 164,
Jacques Defrance.

Sociologie du travail (La),
n° 257, Sabine Erbes-Seguin.

Sociologie économique (La), n° 274, Philippe Steiner.

Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss, n° 360, Camille Tarot.

Sondages d'opinion (Les), n° 38, Hélène Meynaud et Denis Duclos.

Syndicalisme enseignant (Le), n° 212, Bertrand Geay.

Système éducatif (Le), n° 131, Maria Vasconcellos.

Théories sociologiques de la famille (Les), n° 236, Catherine Cicchelli-Pugeault et Vincenzo Cicchelli.

Travail et emploi des femmes, n° 287, Margaret Maruani.

Travailleurs sociaux (Les), n° 23, Jacques Ion et Bertrand Ravon.

Urbanisme (L'), n° 96, Jean-François Tribillon.

Violences contre les femmes (Les), n° 424, Maryse Jaspard.

SCIENCES POLITIQUES-DROIT

Aménagement du territoire (L'), n° 176, Nicole de Montricher.

Collectivités locales (Les), n° 242, Jacques Hardy.

Constitutions françaises (Les), n° 184, Olivier Le Cour Grandmaison.

Construction européenne (La), n° 326, Guillaume Courty et Guillaume Devin.

Décentralisation (La), n° 44, Xavier Greffe.

DOM-TOM (Les), n° 151, Gérard Belorgey et Geneviève Bertrand.

Droit d'auteur et copyright, n° 486, Françoise Benhamou et Joëlle Farchy.

Droit du travail (Le), n° 230, Michèle Bonnechère.

Droit international humanitaire (Le), n° 196, Patricia Buirette.

Droit pénal, n° 225, Cécile Barberger.

Droits de l'homme (Les), n° 333, Danièle Lochak.

Économie politique internationale, n° 367, Christian Chavagneux.

Évaluation des politiques publiques (L'), n° 329, Bernard Perret.

Femmes en politique, n° 455, Catherine Achin et Sandrine Lévêque.

Fonction publique (La), n° 189, Luc Rouban.

Gouvernance de la mondialisation (La), n° 403, Jean-Christophe Graz.

Groupes d'intérêt (Les), n° 453, Guillaume Courty.

Histoire de l'administration, n° 177, Yves Thomas.

Histoire des idées politiques en France au XIX^e siècle, n° 243, Jérôme Grondeux.

Histoire des idées socialistes, n° 223, Noëlline Castagnez.

Histoire du Parti communiste français, n° 269, Yves Santamaria.

Introduction à Castoriadis, n° 471, Jean-Louis Prat.

Introduction à la philosophie politique, n° 197, Christian Ruby.

Introduction à Marx, n° 467, Pascal Combemale.

Introduction au droit, n° 156, Michèle Bonnechère.

Islam (L'), n° 82, Anne-Marie Delcambre.

Justice en France (La), n° 116, Dominique Vernier.

Notion de société civile (La), n° 482, Gautier Pirotte.

Nouvelle Constitution européenne (La), n° 380, Jacques Ziller.

ONG (Les), n° 386, Philippe Ryfman.

ONU (L'), n° 145, Maurice Bertrand.

Philosophie de Marx (La), n° 124, Étienne Balibar.

Politique de la famille (La), n° 352, Jacques Commaille, Pierre Strobel et Michel Villac.

Postcommunisme en Europe (Le), n° 266, François Bafail.

Régime politique de la V^e République (Le), n° 253, Bastien François.

Régimes politiques (Les), n° 244, Arlette Heymann-Doat.

Socialisme libéral (Le), n° 466, Serge Audier.

Sociologie des finances publiques, n° 481, Marc Leroy.

Sociologie des relations internationales, n° 335, Guillaume Devin.

Sociologie de la vie politique française, n° 402, Michel Offerlé.

Sociologie du phénomène Le Pen, n° 428, Jacques Le Bohec.

Sociologie historique du politique, n° 209, Yves Déloye.

Syndicalisme en France depuis 1945 (Le), n° 143, René Mouriaux.

Théories de la république (Les), n° 399, Serge Audier.

Union européenne (L'), n° 170, Jacques Léonard et Christian Hen.

Utopies et utopistes, n° 484, Thierry Paquot.

HISTOIRE

Affaire Dreyfus (L'), n° 141, Vincent Duclert.

Archives (Les), n° 324, Sophie Cœuré et Vincent Duclert.

Catholiques en France depuis 1815 (Les), n° 219, Denis Pelletier.

Chronologie de la France au XX^e siècle, n° 286, Catherine Fhima.

État et les cultes (L'), 1789-1905-2005, n° 434, Jacqueline Lalouette.

Franc-maçonneries (Les), n° 397, Sébastien Galceran.

Front populaire (Le), n° 342, Frédéric Monier.

Guerre froide (La), n° 351, Stanislas Jeannesson.

Harkis (Les), n° 442, Tom Charbit.

Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954, n° 102, Benjamin Stora.

Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance,

1. 1962-1988, n° 316, Benjamin Stora.

Histoire de l'immigration, n° 327, Marie-Claude Blanc-Chaléard.

Histoire de l'URSS, n° 150, Sabine Dullin.

Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962, n° 115, Benjamin Stora.

Histoire de la Turquie contemporaine, n° 387, Hamit Bozarslan.

Histoire des États-Unis depuis 1945 (L'), n° 104, Jacques Portes.

Histoire des sciences biomédicales, n° 465, Jean-Paul Gaudillière.

Histoire du Maroc depuis l'indépendance, n° 346, Pierre Vermeren.

Histoire du parti socialiste, n° 222, Jacques Kergoat.

Histoire du radicalisme, n° 139, Gérard Baal.

Histoire en France (L'), n° 84, Collectif.

Histoire politique de la III^e République, n° 272, Gilles Candar.

Histoire politique de la IV^e République, n° 299, Éric Duhamel.

Introduction à la socio-histoire, n° 437, Gérard Noiriel.

Introduction à l'histoire de la France au xx^e siècle, n° 285, Christophe Prochasson.

Judaïsme (Le), n° 203, Régine Azria.

Pierre Mendès France, n° 157, Jean-Louis Rizzo.

Politique étrangère de la France depuis 1945 (La), n° 217, Frédéric Bozo.

Protestants en France depuis 1789 (Les), n° 273, Rémi Fabre.

Question nationale au xix^e siècle (La), n° 214, Patrick Cabanel.

Régime de Vichy (Le), n° 206, Marc Olivier Baruch.

Santé au travail (La), n° 438, S. Buzzi, J.-C. Devincet et P.-A. Rosental.

GESTION

Analyse financière de l'entreprise (L'), n° 153, Bernard Colasse.

Audit (L'), n° 383, Stéphanie Thiéry-Dubuisson.

Calcul des coûts dans les organisations (Le), n° 181, Pierre Mévellec.

Capital-risque (Le), n° 445, Emmanuelle Dubocage et Dorothee Rivaud-Danset.

Comptabilité anglo-saxonne (La), n° 201, Peter Walton.

Comptabilité en perspective (La), n° 119, Michel Capron.

Contrôle budgétaire (Le), n° 340, Nicolas Berland.

Contrôle de gestion (Le), n° 227, Alain Burlaud et Claude J. Simon.

Culture d'entreprise (La), n° 410, Éric Godelier.

Éthique dans les entreprises (L'), n° 263, Samuel Mercier.

Fondements de la comptabilité (Les), n° 485, Bernard Colasse.

Gestion des ressources humaines (La), n° 415, Anne Dietrich et Frédérique Pigeyre.

Gestion financière de l'entreprise (La), n° 183, Christian Pierrat.

Gestion prévisionnelle des ressources humaines (La), n° 446, Patrick Gilbert.

Gouvernance de l'entreprise (La), n° 358, Roland Perez.

Introduction à la comptabilité d'entreprise, n° 191, Michel Capron et Michèle Lacombe-Saboly.

Logistique (La), n° 474, Pascal Lièvre.

Management de la qualité (Le), n° 315, Michel Weill.

Management de projet (Le), n° 377, Gilles Garel.

Management international (Le), n° 237, Isabelle Huault.

Méthodologie de l'investissement dans l'entreprise, n° 123, Daniel Fixari.

Modèle japonais de gestion (Le), n° 121, Annick Bourguignon.

Normes comptables internationales (Les), n° 457, Chrystelle Richard.

Outils de la décision stratégique (Les) :
1 : Avant 1980, n° 162,
2 : Depuis 1980, n° 163,
José Allouche
et Géraldine Schmidt.

Responsabilité sociale d'entreprise (La), n° 477, Michel Capron et Françoise Quairol-Lanoizelée.

Sociologie du conseil en management, n° 368, Michel Villette.

Stratégies des ressources humaines (Les), n° 137, Bernard Gazier.

Théorie de la décision (La), n° 120, Robert Kast.

Toyotisme (Le), n° 254, Koichi Shimizu.

CULTURE-COMMUNICATION

Argumentation dans la communication (L'), n° 204, Philippe Breton.

Bibliothèques (Les), n° 247, Anne-Marie Bertrand.

Culture de masse en France (La) :
1. 1860-1930, n° 323, Dominique Kalifa.

Diversité culturelle et mondialisation, n° 411, Armand Mattelart.

Économie de la presse, n° 283, Patrick Le Floch et Nathalie Sonnac.

Histoire sociale du cinéma français, n° 305, Yann Darré.

Histoire de la société de l'information, n° 312, Armand Mattelart.

Histoire des théories de l'argumentation, n° 292, Philippe Breton et Gilles Gauthier.

Histoire des théories de la communication, n° 174, Armand et Michèle Mattelart.

Histoire de la philosophie, n° 95, Christian Ruby.

Industrie des médias (L'), n° 439, Jean Gabszewicz et Nathalie Sonnac.

Industrie du disque (L'), n° 464, Nicolas Curien et François Moreau.

Introduction aux sciences de la communication, n° 245, Daniel Bougnoux.

Introduction aux Cultural Studies, n° 363, Armand Mattelart et Érik Neveu.

Marché de l'art contemporain (Le), n° 450, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurois.

Médias en France (Les), n° 374, Jean-Marie Charon.

Mondialisation de la culture (La), n° 260, Jean-Pierre Warnier.

Musée et muséologie, n° 433, Dominique Poulot.

Presse des jeunes (La), n° 334,
Jean-Marie Charon.

Presse magazine (La), n° 264,
Jean-Marie Charon.

Presse quotidienne (La),
n° 188, Jean-Marie Charon.

Classiques

R E P È R E S

La formation du couple. *Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Michel Bozon et François Héran.

Invitation à la sociologie,
Peter L. Berger.

Un sociologue à l'usine. *Textes essentiels pour la sociologie du travail*, Donald Roy.

Dictionnaires

R E P È R E S

Dictionnaire de gestion,
Élie Cohen.

Dictionnaire d'analyse économique, *microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Bernard Guerrien.

Guides

R E P È R E S

L'art de la thèse. *Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail*

Programmes audiovisuels (Les), n° 420, Benoît Danard et Remy Le Champion.

Psychanalyse (La), n° 168,
Catherine Desprats-Péquignot.

Révolution numérique et industries culturelles, n° 408,
Alain Le Diberder
et Philippe Chantepie.

universitaire à l'ère du Net,
Michel Beaud.

Comment se fait l'histoire.

Pratiques et enjeux,
François Cadiou,
Clarisse Coulomb,
Anne Lemonde et
Yves Santamaría.

La comparaison dans les sciences sociales. *Pratiques et méthodes*, Cécile Vigour.

Les ficelles du métier. *Comment conduire sa recherche en sciences sociales*,
Howard S. Becker.

Guide de l'enquête de terrain,
Stéphane Beaud et
Florence Weber.

Guide des méthodes de l'archéologie,
Jean-Paul Demoule,
François Gilligny,
Anne Lehoërf et
Alain Schnapp.

Guide du stage en entreprise,
Michel Villette.

Manuel de journalisme. *Écrire pour le journal*, Yves Agnès.

Voir, comprendre, analyser les images, Laurent Gervereau.

Sociologie du journalisme,
n° 313, Erik Neveu.

Télévision (La), n° 405,
Régine Chaniac
et Jean-Pierre Jézéquel.

Tests d'intelligence (Les),
n° 229, Michel Huteau
et Jacques Lautrey.

Manuels

R E P È R E S

Analyse macroéconomique 1.

Analyse macroéconomique 2.
17 auteurs sous la direction de
Jean-Olivier Hairault.

Comprendre le monde.
Une introduction à l'analyse des systèmes-monde,
Immanuel Wallerstein.

Déchiffrer l'économie, Denis
Clerc.

L'explosion de la communication. *Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*,
Philippe Breton et
Serge Proulx.

Une histoire de la comptabilité nationale, André Vanoli.

Histoire de la psychologie en France. *xix^e-xx^e siècles*,
J. Carroy, A. Ohayon et
R. Plas.

La mondialisation de l'économie. *Genèse et problèmes*, Jacques Adda.



Composition Facompo, Lisieux (Calvados)

Dépôt légal : avril 2007

N° de dossier : 00/00